

RAPPORT DE VÉRIFICATION PARTICULIÈRE
**EXAMEN D'ADMISSION À LA
PROFESSION D'INFIRMIÈRE(IER)**
(SÉANCE DU 26 SEPTEMBRE 2022)

RAPPORT D'ÉTAPE 3, PARTIE II : ANALYSE DE
L'EXPÉRIENCE DES ÉTABLISSEMENTS
D'ENSEIGNEMENT EN TEMPS DE PANDÉMIE

COMMISSAIRE À L'ADMISSION AUX PROFESSIONS

Octobre 2023

Numéro de dossier

5300-22-001

Profession(s) concernée(s)

Infirmière et infirmier

Le présent document est publié sur les pages Web du commissaire du site de l'Office des professions du Québec à l'adresse suivante :

<https://www.opq.gouv.qc.ca/commissaire/publications>.

Pour tout renseignement, s'adresser au bureau du commissaire :

500, boulevard René-Lévesque Ouest

6e étage, bureau 6.500, C.P. 40

Montréal (Québec) H2Z 1W7

Téléphone : 514 864-9744

Sans frais : 1 800 643-6912

Télécopieur : 514 864-9758

Courriel : commissaire@opq.gouv.qc.ca

Tous droits réservés pour tous les pays

© Gouvernement du Québec, 2023

TABLE DES MATIÈRES

1	INTRODUCTION.....	1
2	MÉTHODOLOGIE.....	3
2.1	Conception du questionnaire	3
2.2	Administration du questionnaire.....	3
2.3	Entrevues complémentaires	4
2.4	Autres données.....	4
3	SYNTHÈSE DES RÉSULTATS.....	5
3.1	Enseignement des cours théoriques.....	5
3.1.1	Réalisation des cours	6
3.1.2	Contenu, évaluation et intensité des cours.....	7
3.1.3	Fin des ajustements aux cours	8
3.1.4	Communication entourant les décisions relatives aux ajustements des cours.....	8
3.2	Enseignement des laboratoires.....	8
3.2.1	Réalisation des laboratoires	9
3.2.2	Contenu et évaluation des laboratoires	10
3.2.3	Fin des ajustements aux laboratoires	11
3.2.4	Communication entourant les décisions relatives aux ajustements des laboratoires.....	11
3.3	Déroulement des stages cliniques.....	11
3.3.1	Réalisation des stages	13
3.3.2	Heures de présence en stage	14
3.3.3	Contenu et évaluation des stages.....	15
3.3.4	Accès aux milieux de stages et difficultés rencontrées.....	16
3.3.5	Fin des ajustements aux stages	17
3.3.6	Communication entourant les décisions relatives aux ajustements des stages.....	17
3.4	Outils de préparation à l'examen professionnel de l'Ordre	17
3.4.1	Guide ou document de préparation à l'examen professionnel.....	17
3.4.2	Activités de préparation à l'examen professionnel	18
3.4.3	Activités offertes en collaboration avec les établissements du réseau de la santé.....	19
3.4.4	Impact de la pandémie sur les activités de préparation à l'examen professionnel	19

3.4.5	Communication entourant les décisions relatives au contenu ou au format des activités avec d'autres institutions.....	20
3.5	Autres sujets	20
3.5.1	Financement.....	20
3.5.2	Adaptation du personnel enseignant par rapport aux changements des pratiques pédagogiques causées par la pandémie	20
3.5.3	Apprentissage des personnes étudiantes et moyens pédagogiques à pérenniser	21
3.5.4	Analyse d'impact	22
3.5.5	Lien possible entre les ajustements effectués dans le programme de formation et la performance des personnes candidates à l'examen professionnel	22
3.5.6	Épreuve synthèse de programme (cégep).....	23
3.5.7	Mosaïque des compétences de l'Ordre	23
4	CONSTATS.....	25
4.1	Suspension des cours théoriques, des laboratoires et des stages	25
4.2	Stages	26
4.3	Communication	32
4.4	Offre d'activités de préparation à l'examen professionnel.....	33
4.5	Analyse d'impact	34
4.6	Lien possible entre les ajustements effectués dans le programme de formation et la performance des personnes candidates à l'examen professionnel.....	35
5	PRÉSENTATION DES PRINCIPAUX RÉSULTATS DU QUESTIONNAIRE ...	37
5.1	Enseignement des cours théoriques.....	37
5.1.1	Suspension des cours et mode d'enseignement	37
5.1.2	Établissements d'enseignement ayant fait des ajustements au contenu et aux modalités d'évaluation des cours théoriques	38
5.1.3	Établissements ayant eu du retard dans l'enseignement des cours théoriques	40
5.1.4	Fin des ajustements aux cours théoriques	41
5.1.5	Communication entourant les décisions relatives ajustements des cours théoriques.....	42
5.2	Enseignement des laboratoires	44
5.2.1	Suspension des laboratoires et mode d'enseignement	44
5.2.2	Contenu et modalités d'évaluation des laboratoires.....	45
5.2.3	Réalisation des laboratoires	47
5.2.4	Fin des ajustements à l'enseignement des laboratoires.....	47

5.2.5	Communication entourant les décisions relatives aux ajustements des laboratoires.....	49
5.3	Déroulement des stages.....	51
5.3.1	Réalisation des stages	51
5.3.2	Mode de réalisation des stages.....	51
5.3.3	Heures de stage en présentiel.....	52
5.3.4	Contenu et modalités d'évaluation des stages.....	53
5.3.5	Accès aux stages et difficultés rencontrées.....	54
5.3.6	Fin des ajustements aux stages	57
5.3.7	Communication entourant les décisions relatives aux ajustements des stages.....	59
5.4	Outils de préparation à l'examen professionnel de l'Ordre	60
5.4.1	Guide ou document de préparation à l'examen professionnel.....	60
5.4.2	Activités de préparation à l'examen professionnel	61
5.4.3	Impact de la pandémie sur les activités de préparation à l'examen professionnel	61
5.4.4	Communication entourant les décisions relatives au contenu des activités de préparation à l'examen professionnel avec d'autres institutions	62
5.5	Autres sujets	63
5.5.1	Financement.....	63
5.5.2	Moyens pédagogiques à pérenniser	64
5.5.3	Analyse d'impact	64
5.5.4	Lien possible entre les ajustements effectués dans le programme de formation et la performance des personnes candidates à l'examen professionnel	65
5.5.5	Épreuve synthèse de programme (cégep).....	65
5.5.6	Mosaïque de compétences de l'Ordre.....	66

ANNEXES..... 67

Annexe 1 : Questionnaire envoyé aux établissements d'enseignement collégial..	67
Annexe 2 : Questionnaire envoyé aux établissements d'enseignement universitaire	77
Annexe 3 : Liste des établissements d'enseignement ayant répondu au questionnaire	87
Annexe 4 : Liste des établissements d'enseignement consultés lors d'une entrevue complémentaire.....	89

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Suspension des cours, des laboratoires et des stages.....	25
Figure 2 : Accès aux stages avant et pendant la pandémie.....	30
Figure 3 : Fin des ajustements aux stages des établissements d'enseignement.....	32
Figure 4 : Existence d'un lien possible entre les ajustements et la performance à l'examen professionnel de l'Ordre	35
Figure 5 : Proportion des établissements d'enseignement à avoir suspendu des cours théoriques	37
Figure 6 : Modes d'enseignement des cours théoriques	38
Figure 7 : Proportion des établissements d'enseignement à avoir modifié le contenu des cours théoriques	39
Figure 8 : Proportion des établissements d'enseignement à avoir fait des ajustements aux modalités d'évaluation des cours théoriques	39
Figure 9 : Proportion des établissements d'enseignement ayant augmenté l'intensité des cours théoriques	40
Figure 10 : Répartition des établissements d'enseignement ayant mentionné avoir eu du retard dans l'enseignement des cours théoriques.....	40
Figure 11 : Répartition chronologique des cégeps ayant mis fin aux ajustements des cours théoriques.....	41
Figure 12 : Répartition chronologique des universités ayant mis fin aux ajustements des cours théoriques	42
Figure 13 : Répartition des institutions avec lesquelles les cégeps ont discuté des ajustements aux cours théoriques	43
Figure 14 : Répartition des institutions avec lesquelles les universités ont discuté des ajustements aux cours théoriques.....	43
Figure 15 : Proportion des établissements d'enseignement à avoir suspendu des laboratoires.....	44
Figure 16 : Mode d'enseignement des laboratoires.....	45
Figure 17 : Proportion des établissements d'enseignement à avoir modifié le contenu des laboratoires.....	46
Figure 18 : Proportion des établissements d'enseignement à avoir modifié les modalités d'évaluation des laboratoires.....	46
Figure 19 : Proportion des établissements d'enseignement à avoir réalisé les laboratoires prévus	47
Figure 20 : Répartition chronologique des cégeps ayant mis fin aux ajustements dans les laboratoires.....	48

Figure 21 : Répartition chronologique des universités ayant mis fin aux ajustements dans les laboratoires.....	49
Figure 22 : Répartition des institutions avec lesquelles les cégeps ont discuté des ajustements effectués dans les laboratoires	50
Figure 23 : Répartition des institutions avec lesquelles les universités ont discuté des ajustements effectués dans les laboratoires	51
Figure 24 : Mode de réalisation des stages	52
Figure 25 : Proportion des établissements d'enseignement ayant réduit les heures de stage en présentiel.....	53
Figure 26 : Proportion des établissements d'enseignement ayant modifié le contenu des stages	53
Figure 27 : Proportion des établissements d'enseignement ayant modifié les modalités d'évaluation des stages	54
Figure 28 : Répartition des établissements d'enseignement ayant rencontré des problèmes d'accès aux stages avant et pendant la pandémie.....	55
Figure 29 : Diverses difficultés d'accès aux stages vécus par les établissements d'enseignement avant et pendant la pandémie.....	56
Figure 30 : Répartition chronologique des cégeps ayant mis fin aux ajustements dans les stages.....	57
Figure 31 : Répartition chronologique des universités ayant mis fin aux ajustements dans les stages.....	58
Figure 32 : Répartition des institutions avec lesquelles les cégeps ont discuté des ajustements effectués aux stages.....	59
Figure 33 : Répartition des institutions avec lesquelles les universités ont discuté des ajustements effectués aux stages	60
Figure 34 : Guide ou document de préparation à l'examen professionnel	61
Figure 35 : Proportion des établissements d'enseignement ayant offert des activités de préparation à l'examen professionnel	61
Figure 36 : Proportion des établissements d'enseignement dont les activités de préparation à l'examen professionnel ont été impactées par la pandémie.....	62
Figure 37 : Répartition des institutions avec lesquelles les cégeps ont discuté du contenu ou du format des activités de préparation à l'examen professionnel	62
Figure 38 : Répartition des institutions avec lesquelles les universités ont discuté du contenu ou du format des activités de préparation à l'examen professionnel.....	63
Figure 39 : Proportion des établissements d'enseignement ayant bénéficié d'un financement particulier.....	64
Figure 40 : Analyse d'impact	64
Figure 41 : Existence d'un lien possible entre les ajustements au programme et la performance des établissements d'enseignement à l'examen professionnel.....	65

Figure 42 : Proportion des cégeps offrant une épreuve synthèse	66
Figure 43 : Correspondance entre les compétences de la Mosaique de l'Ordre et les compétences enseignées.....	66

ABRÉVIATIONS

Cégep :	Collège d'enseignement général et professionnel
MES :	Ministère de l'Enseignement supérieur
MSSS :	Ministère de la Santé et des Services sociaux
CISSS :	Centre intégré de Santé et de Services sociaux
CIUSSS :	Centre intégré universitaire de Santé et de Services sociaux

AVANT-PROPOS

Le Rapport d'étape 3 est le dernier rapport d'étape de la vérification. Il porte notamment sur la formation et la préparation des personnes candidates à la profession infirmière en temps de pandémie. Il est constitué des documents suivants :

- [Partie I](#) : conclusions sur la formation des personnes candidates en temps de pandémie et sur les suites au Rapport d'étape 2, recommandations ;
- [Partie II](#) : analyse de l'expérience des établissements d'enseignement en temps de pandémie (présent document) ;
- [Partie III](#) : analyse de l'expérience des personnes candidates relative à leur formation en temps de pandémie ;
- [Partie IV](#) : résumé de littérature.

Tous ces documents sont disponibles sur les [pages Web du commissaire](#).

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Les taux de réussite à l'examen de septembre 2022 utilisés dans le présent rapport sont ceux publiés par l'Ordre. Ces taux de réussite ont été calculés à partir d'une note de passage qui comporte l'ajout de l'erreur de mesure de l'examen. Dans le Rapport d'étape 2 de cette présente vérification, le commissaire considère que cet ajout n'est pas justifié sur le plan méthodologique et que le motif invoqué par l'Ordre pour cet ajout n'est pas documenté.

De plus, dans cette présente partie du rapport, sauf indication contraire, les taux de réussite utilisés sont ceux comptabilisant les résultats à l'examen de septembre 2022 de toutes les personnes candidates (celles qui passaient l'examen pour la première fois et celles en reprise).

1 INTRODUCTION

À la suite des résultats de l'examen de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec à sa séance du mois de septembre 2022, le Commissaire à l'admission aux professions a lancé une vérification particulière (enquête) concernant l'examen professionnel en vue de l'admission à la profession d'infirmière(ier) au Québec. Cet examen est sous la responsabilité de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (ci-après « l'Ordre »). La vérification porte sur l'examen en tant que tel, de même que sur la formation et la préparation des personnes candidates à l'examen professionnel.

Dans le cadre de l'enquête, un questionnaire¹ a été envoyé en décembre 2022 aux 49 cégeps et 7 universités qui offrent les programmes de formation qui mènent à la profession d'infirmière. L'analyse des résultats permettra d'établir si la formation reçue a pu contribuer au faible taux de réussite de l'examen de septembre 2022.

Afin d'établir le portrait de la formation offerte par ces établissements d'enseignement, les points suivants ont été examinés :

- L'enseignement des cours théoriques ;
- L'enseignement des laboratoires ;
- Le déroulement des stages ;
- Les activités de préparation à l'examen professionnel ;
- Autres sujets (financement, analyse d'impact, etc.)

Intégré au Rapport d'étape 3, ce document présente les résultats du questionnaire portant sur l'appréciation du parcours de formation suivi par les personnes candidates et sur leur préparation avant de se présenter à l'examen professionnel du 26 septembre 2022.

Le document comporte trois sections. La première section présente une synthèse descriptive des données et le portrait de la situation. La seconde présente les constats à tirer à la suite de l'analyse et de l'interprétation des données quant aux enjeux que la pandémie a pu engendrer sur les programmes de formation. La dernière section expose graphiquement et schématiquement les principales données recueillies.

¹ Voir l'[annexe 1](#) pour le questionnaire envoyé aux établissements d'enseignement collégial et l'[annexe 2](#) pour celui envoyé aux établissements d'enseignement universitaire.

2 MÉTHODOLOGIE

2.1 Conception du questionnaire

Le questionnaire contient 71 questions. Toutes les réponses ont été analysées de manière confidentielle. Les questions sont réparties comme suit :

- Coordonnées des répondants des établissements d'enseignement : **1 question** | Q.1
- Caractéristiques du programme de DEC en soins infirmiers ou du baccalauréat en sciences infirmières : **2 questions** | Q.2 à Q.3
- Enseignement des cours théoriques : **15 questions** | Q.4 à Q.18
- Enseignement des laboratoires : **11 questions** | Q.19 à Q.29
- Déroulement des stages : **20 questions** | Q.30 à Q.49
- Informations sur les ateliers ou activités de préparation à l'examen de l'Ordre : **12 questions** | Q.50 à Q.61
- Informations sur d'autres sujets : **10 questions** | Q.62 à Q.71

2.2 Administration du questionnaire

Un courriel d'invitation à participer a été envoyé à la direction des études des cégeps et aux responsables des programmes de sciences infirmières des universités, respectivement les 13 et 19 décembre 2022. Cet envoi initial a inclus une présentation de la vérification, les instructions pour remplir le questionnaire ainsi qu'une version PDF du questionnaire (permettant le partage des questions et l'obtention des informations demandées à l'interne avant de remplir le questionnaire en ligne). Un délai de 5 semaines environ a été accordé pour remplir le questionnaire.

Ce dernier a été envoyé aux 56 établissements d'enseignement, soit 49 cégeps et 7 universités. Un cégep n'a pas répondu au questionnaire, car il indique que, bien qu'il détienne l'autorisation d'offrir le programme de soins infirmiers, il ne peut transmettre d'informations pertinentes à ce propos étant donné que le programme n'est plus actif dans son établissement depuis de nombreuses années². C'est la raison pour laquelle les réponses traitées concernent uniquement 48 cégeps et 7 universités³.

² Courriel du Collège Notre-Dame-de-Foy, daté du 6 février 2023.

³ Voir l'[annexe 3](#) pour la liste des établissements d'enseignement qui ont répondu au questionnaire.

2.3 Entrevues complémentaires

Afin de compléter le portrait tiré des réponses au questionnaire et d'en assurer une compréhension plus fine, une quinzaine d'entrevues ont été menées auprès de quelques cégeps et universités⁴.

2.4 Autres données

Pour compléter le portrait tiré du questionnaire, le présent rapport intègre également certains résultats du questionnaire effectué auprès des personnes candidates à l'examen de septembre 2022⁵ et des statistiques concernant la performance des établissements à cet examen⁶.

⁴ Voir l'[annexe 4](#) pour la liste des établissements d'enseignement consultés.

⁵ [Rapport d'étape 3, Partie III : analyse de l'expérience des personnes candidates relative à leur formation en temps de pandémie.](#)

⁶ [Rapport d'étape 2, Partie III : analyse des données des personnes candidates à la séance de septembre 2022 de l'examen.](#)

3 SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

Le rôle des cégeps et des universités est d'offrir aux personnes étudiantes une formation dans la discipline de leur choix en les soutenant et en les outillant tout au long de leur parcours afin de s'assurer qu'elles détiennent les savoirs (savoir, savoir-être, savoir-faire) et les habiletés nécessaires à des fins d'obtention d'un permis d'exercer leur profession. L'enseignement des cours théoriques, des laboratoires et la réalisation des stages sont des moyens de transmission des connaissances et des apprentissages nécessaires à l'exercice de plusieurs professions.

Durant l'année 2020, l'enseignement prodigué par les différents établissements du Québec se déroulait comme à l'ordinaire lorsque le 13 mars 2020, le gouvernement du Québec a décrété l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire et la fermeture des réseaux de l'éducation, des services de garde et de l'enseignement supérieur pour une durée de 2 semaines⁷. Cet état d'urgence a été renouvelé par la suite et a entraîné la mise en place d'une série de mesures dans le réseau de la santé et des services sociaux, dans une perspective de protection du public. Ces mesures entraîneront notamment des répercussions sur les milieux de l'enseignement notamment dans le domaine de la santé. Selon les régions administratives du Québec, les établissements d'enseignement connaîtront des périodes de fermeture et d'ouverture variables en fonction des réalités et des exigences régionales. Le 1^{er} juin 2022⁸ est la date officielle de la levée de l'état d'urgence sanitaire sur le territoire québécois.

Pendant la pandémie, les établissements d'enseignement ont dû s'adapter à une nouvelle réalité. Les sections suivantes présentent le déroulement des enseignements au cours de cette période dans les 48 cégeps et les 7 universités à partir des réponses reçues au questionnaire transmis à ces établissements.

3.1 Enseignement des cours théoriques

À partir de mars 2020, afin de respecter les différents décrets et arrêtés ministériels du gouvernement du Québec dans son effort de réduction de la propagation et de la transmission de la COVID-19 et d'assurer, du même coup, la sécurité et la santé de la population, un confinement presque total a été imposé.

Beaucoup d'établissements d'enseignement ont alors dû fermer leurs portes, pour certains à diverses reprises, et ont dû également revoir leurs pratiques enseignantes afin d'assurer la continuité et la qualité de l'enseignement professionnel tout en respectant les mesures sanitaires.

⁷ [Communiqué du gouvernement du Québec daté du 13 mars 2020.](#)

⁸ [Fin de l'urgence sanitaire au Québec.](#)

3.1.1 Réalisation des cours

Suspension des cours

Durant la pandémie, plus précisément à partir de mars 2020, un peu moins de la moitié des cégeps (20 sur 48) ont suspendu leurs cours. La période de suspension varie entre 1 et 3 semaines pour certains cégeps, jusqu'à 4 semaines et voire plus pour d'autres.

Pour les universités, le scénario est le même, car un peu moins de la moitié des universités (3 sur 7) ont dû arrêter leurs enseignements théoriques. Le temps d'arrêt fluctue entre 2 et 3 semaines pour certaines universités, jusqu'à environ 7 semaines pour d'autres.

Mode d'enseignement des cours

Pendant cette période (mars 2020 à décembre 2022)⁹, les établissements d'enseignement ont dû utiliser d'autres moyens d'enseignement pour assurer la continuité des cours. La grande majorité des cégeps (43) ont opté pour un mode d'enseignement hybride c.-à-d. — un enseignement qui se fait en ligne et en présentiel. Ce mode d'enseignement a aussi été privilégié par toutes les universités (7).

Moyens pédagogiques des cours

Presque tous les cégeps (44) et toutes les universités (7) ont utilisé des outils d'apprentissage numérique en ligne pour soutenir l'enseignement pendant la pandémie. Ainsi, l'utilisation des plateformes comme Zoom, Teams, Moodle, etc. a été largement sollicitée. Certains établissements d'enseignement ont rendu disponibles en tout temps, en mode asynchrone des visionnements, des capsules vidéo, des enregistrements pédagogiques préenregistrés et ont organisé des séances d'enseignement en mode synchrone. Certains établissements ont aussi fait mention de programmes de tutorat et de mentorat, etc.

Retard dans l'enseignement des cours

En raison de la pandémie, quelques cégeps (11) ont eu du retard dans l'enseignement théorique de certaines matières. La majorité d'entre eux (9) ont pu rattraper le retard de diverses façons (rencontres virtuelles en mode synchrone et asynchrone, développement de stratégies pour combler les lacunes, cours plus condensé certaines sessions, prolongation de cours sur d'autres sessions, etc.) et deux (2) n'ont pas pu le faire.

⁹ Quoique l'état d'urgence sanitaire a pris fin officiellement au Québec le 1^{er} juin 2022, nous avons pris comme période de référence le début de la pandémie c.-à-d. le mois de mars 2020 et comme date de fin la session d'automne 2022 qui correspond à la période durant laquelle le questionnaire a été lancé.

Peu d'universités (2) ont eu du retard dans l'enseignement de certaines matières et tout le retard enregistré a été rattrapé.

3.1.2 Contenu, évaluation et intensité des cours

Contenu des cours

Tout en respectant les objectifs d'apprentissage des cours, plus d'une dizaine de cégeps (14) ont fait des ajustements au contenu théorique de certains cours durant la pandémie. Parmi les ajustements les plus courants, citons :

- Les adaptations effectuées pour offrir l'enseignement en ligne ;
- Le retrait de certaines notions de cours pendant une session et le report de ces notions sur une autre session ;
- Le contenu de certains cours a été enseigné à 80 % ;
- L'essentiel des notions de certains cours a été vu pendant de courtes périodes d'enseignement et d'autres notions ont été vues en autoapprentissage ;
- Le contenu de certains cours a été vu en de courtes périodes de théorie par visioconférence, suivies de lectures et de travaux ;
- La modification du contenu de certains cours a été faite en fonction de la rétroaction qualitative que l'Ordre envoie aux établissements à la suite de chaque séance d'examen professionnel.

Une université (1) a fait des adaptations dans la présentation du contenu des cours afin de l'ajuster à l'enseignement en ligne.

Modalités d'évaluation des cours

Plus de la moitié des cégeps (35) ont fait des ajustements aux modalités d'évaluation de certains cours. Ces ajustements concernent :

- Les changements au niveau de la pondération (à la hausse ou à la baisse) ;
- L'annulation pour l'année 2020 de certaines épreuves de synthèse ;
- Les examens qui ont eu lieu en ligne au lieu d'être faits en présentiel ;
- Les examens qui ont eu lieu en ligne avec livre ouvert ;
- Les travaux et mises en situation réalisés à la place d'examens ;
- Les évaluations formatives et sommatives en ligne ;
- La diminution du nombre d'évaluations sommatives.

Presque toutes les universités (6) ont également effectué des ajustements aux modalités d'évaluation :

- Annulation ou modification de certaines modalités d'évaluation ;
- Évaluations en présence ou à distance selon la situation.

Intensité des cours

Quelques cégeps (10) affirment que l'enseignement des cours a été plus intense, c.-à-d. que l'enseignement a été plus condensé et donné de manière plus accélérée certaines sessions par rapport à d'autres.

Une seule (1) université affirme la même chose.

3.1.3 Fin des ajustements aux cours

Parmi les cégeps ayant effectué des ajustements aux cours (39), il y en a très peu (4) qui ont déclaré avoir des ajustements toujours en place en janvier 2023 (date de fin du questionnaire). La plupart des cégeps ayant eu recours aux ajustements y ont mis fin au cours de l'année 2020. Pour quelques autres, il s'agit plutôt de 2021 et très peu d'entre eux mentionnent avoir maintenu ces ajustements à l'hiver ou l'automne 2022.

Parmi les universités ayant effectué des ajustements aux cours (6), la moitié (3) y a mis fin à l'été 2021. Une (1) université a mentionné avoir des ajustements toujours en place en janvier 2023.

3.1.4 Communication entourant les décisions relatives aux ajustements des cours

La grande majorité des cégeps (39) ont effectué des ajustements aux cours théoriques (contenu, durée, modalité d'évaluation), mais aucun d'entre eux n'en a discuté avec l'Ordre. Dans les faits, de ce groupe, beaucoup (25) ont décidé seuls des ajustements sans consulter d'autres institutions.

Presque toutes les universités (6) ont également fait des ajustements aux cours théoriques et aucune d'entre elles n'a discuté des ajustements avec l'Ordre. Elles en ont surtout discuté avec les établissements du réseau de la santé.

3.2 Enseignement des laboratoires

Les laboratoires sont des milieux au sein des établissements d'enseignement qui permettent aux personnes étudiantes de faire le lien entre la théorie et la pratique tout en facilitant le développement des habiletés cliniques. Les personnes étudiantes peuvent ainsi apprendre et vivre des situations dans le but de les préparer aux stages et à l'exercice de la profession. Les laboratoires sont équipés du matériel technologique et des outils pédagogiques nécessaires permettant de simuler des situations cliniques et de pratiquer

des techniques de soin et des activités que les personnes étudiantes auront à exercer dans le cadre de leur profession.

3.2.1 Réalisation des laboratoires

Suspension des laboratoires

Plus de la moitié des cégeps (30) ont suspendu leurs laboratoires pendant la pandémie, plus précisément durant l'année 2020. La période de suspension varie d'un cégep à l'autre et n'est pas forcément continue. La majorité des cégeps ont eu des temps d'arrêt de 8 semaines.

Du côté des universités, un grand nombre (5) a suspendu ses laboratoires pendant 2 à 6 semaines durant l'année 2020. Une université a eu une suspension plus longue, de mars à septembre 2020.

Malgré ces suspensions et autres perturbations, plus de la moitié des cégeps (33) confirment avoir effectué tous leurs laboratoires et plusieurs autres (15) déclarent n'avoir pas pu tous les faire. Il en est de même pour les universités où la grande majorité (5) a pu réaliser tous les laboratoires.

Mode d'enseignement des laboratoires

Presque tous les cégeps (40) ont offert leurs laboratoires en mode hybride, c.-à-d. en ligne, et en présentiel. Quelques-uns (7) ont eu les laboratoires en présentiel uniquement et un cégep (1) a offert ses laboratoires en ligne uniquement.

Pour les universités, le scénario est presque le même que pour les cégeps puisque la majorité des universités (6) ont offert leurs laboratoires en mode hybride. Cependant une université (1) a eu ses laboratoires uniquement en présentiel.

Moyens pédagogiques des laboratoires

Grâce à l'utilisation des plateformes numériques, des laboratoires ont pu être tenus à distance. Les cégeps et universités ont mis sur pied des capsules vidéo et des simulations. Quelques-uns ont développé un système de boîte/trousse individuelle pour chaque personne étudiante contenant le matériel nécessaire pour leur permettre de pratiquer à domicile.

3.2.2 Contenu et évaluation des laboratoires

Contenu des laboratoires

Pour pallier les contraintes imposées par les mesures d'urgence sanitaire, de nombreux cégeps (35) ont apporté des modifications au contenu des laboratoires tout en respectant leurs objectifs d'apprentissage. Au nombre des modifications, on mentionne que :

- Des contenus de laboratoire ont été dispensés sous forme de capsules vidéo ;
- Des heures de laboratoire ont été réduites et des contenus de laboratoire ont été adaptés en conséquence ;
- Le contenu des laboratoires a été offert en ligne pour la théorie et en présentiel pour la pratique ;
- Le contenu de certains laboratoires a été reporté à la session suivante ;
- Le contenu de certains laboratoires a été offert lors de journées intensives de laboratoires réalisées pour faire du rattrapage ;
- Le contenu des laboratoires a été réduit, l'essentiel de la matière (80 %) a été enseigné.

Presque toutes les universités (6) ont également adapté le contenu des laboratoires pour qu'il soit offert en capsules vidéo, en ligne, ou par le biais d'autres activités pédagogiques. D'autres laboratoires ont été reportés au trimestre suivant et certaines activités de simulation cliniques ont été annulées.

Modalités d'évaluation des laboratoires

Concernant les modalités d'évaluation, près de la moitié des cégeps (21) ont eu recours à certains ajustements. On indique que :

- Des examens pratiques ont été annulés ;
- Des examens pratiques ont été faits en ligne ;
- Des examens pratiques ont été remplacés par des examens théoriques ;
- Des modifications ont été apportées à la pondération ;
- Des grilles d'évaluation ont été modifiées ;
- Des mises en situation ont été évaluées à l'écrit ou à l'oral au lieu d'être tenues en laboratoire, alors que les critères d'évaluation n'ont pas changé.

Pour presque toutes les universités (6), les ajustements des modalités d'évaluation des laboratoires ont été :

- L'annulation d'un examen ECOS pour les étudiants de première année ;
- L'évaluation en ligne de certains ECOS pour les étudiants de première année ;

- L'évaluation a été faite à distance en mode synchrone et asynchrone.

3.2.3 Fin des ajustements aux laboratoires

Parmi les cégeps (35) qui ont fait des ajustements aux laboratoires, très peu (2) les ont toujours en place en janvier 2023. Pour la majorité des cégeps, les ajustements ont pris fin au printemps et à l'automne 2020. Quelques-uns ont mis fin à leurs ajustements en 2021 (hiver, printemps et automne) et très peu ont cessé leurs ajustements à l'hiver et l'automne 2022.

Pour les universités (6) ayant procédé à des ajustements pour les laboratoires, la moitié a mis un terme à ceux-ci au printemps et à l'automne 2020. Les autres ont mis un terme à leurs ajustements à l'hiver et à l'été 2021.

3.2.4 Communication entourant les décisions relatives aux ajustements des laboratoires

Tout comme pour les ajustements des cours théoriques, aucun cégep ayant effectué des ajustements aux laboratoires n'en a discuté avec l'Ordre. Quelques cégeps en ont discuté avec le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) et les établissements du réseau de la santé. Plusieurs cégeps (21) ont décidé des ajustements sans consulter d'autres institutions.

Parmi les universités qui ont fait des ajustements, près de la moitié (3) ont pris cette décision sans consulter d'autres institutions. Une université (1) en a discuté avec l'Ordre.

3.3 Déroulement des stages cliniques

Le stage clinique est une période d'étude pratique exigée des personnes étudiantes dans l'ensemble des programmes de formation des cégeps et des universités menant à la profession d'infirmière. C'est une période d'immersion temporaire de la personne étudiante dans divers milieux de pratique professionnelle lui permettant de mettre en application les connaissances acquises durant sa formation et de pratiquer les actes infirmiers en situation réelle de soin.

Il existe plusieurs stages dans les programmes de formation en sciences et soins infirmiers et leurs nombres, contenus et durées varient en fonction des établissements d'enseignement et du programme suivi. Deux programmes principaux donnent ouverture au permis de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec¹⁰ :

- Le diplôme d'études collégiales (DEC) en soins infirmiers ;
- Le baccalauréat en sciences infirmières.

¹⁰ RLRQ, c. C -26, r. 2, arts. [1.17](#) et [2.02](#).

Aussi, il existe des stages communs aux 2 programmes que les personnes étudiantes doivent réaliser avec des degrés d’approfondissement différents, selon le niveau d’études (DEC ou baccalauréat). Ce sont les stages en :

- Médecine ;
- Chirurgie ;
- Gériatrie ;
- Santé mentale/psychiatrie ;
- Pédiatrie/périnatalité.

Selon le devis ministériel du programme de DEC, les cégeps allouent autour de 1 035 heures¹¹ à la formation clinique, ce qui équivaut à une dizaine de stages environ (le nombre de stages peut varier en fonction des cégeps). Dans le milieu universitaire, la formation clinique varie entre 1 080 et 1 215 heures pour un minimum de 8 stages (le nombre de stages varie en fonction des universités)¹².

Ces stages se déroulent dans les établissements du réseau de la santé et des services sociaux tels que les hôpitaux, les centres d’hébergement et de soins de longue durée (CHSLD), et, pour certains établissements d’enseignement, dans les instituts de réadaptation physique, etc.

Les universités offrent en plus des domaines de stages nommés précédemment, des stages en soins critiques et en médecine communautaire, qui ne font pas partie des domaines abordés dans l’examen professionnel de l’Ordre.

Certains cégeps offrent également d’autres stages qui sont en général de très courte durée et qui ne font pas partie des domaines abordés dans l’examen professionnel comme le stage en soins ambulatoires, le stage dans des spécialités comme en hématologie, oncologie, etc.

La plupart des établissements d’enseignement ont des stages dès la première session de leur programme jusqu’à la dernière session. Pour d’autres, les stages commencent à la deuxième session.

Dans les cégeps, les stages se donnent sous forme de monitorat durant les 3 années de formation, c.-à-d. qu’une personne enseignante du cégep accompagne un groupe d’environ 6 personnes étudiantes dans le milieu de stage.

¹¹ [Programme d’études techniques — Soins infirmiers](#)

¹² [Commission des universités sur les programmes. Programmes de sciences infirmières, santé communautaire, épidémiologie, hygiène du milieu, travail social, animation sociale et culturelle, gériatologie et gestion des services de santé dans les universités du Québec](#), mars 1999, p. 9

Les universités offrent des stages sous forme de monitorat et d'autres en préceptorat, c.-à-d. qu'une personne étudiante est supervisée par une personne enseignante. Pour certaines universités le monitorat a lieu en première et deuxième année d'études et le préceptorat en troisième année. Pour d'autres, le monitorat a lieu lors de la première année d'études uniquement et les personnes étudiantes sont en préceptorat en deuxième et troisième année. Le précepteur ou la préceptrice provient du milieu de stage.

3.3.1 Réalisation des stages

Avant la pandémie, les stages se faisaient en présentiel dans les milieux de stage et dans l'unité de soins concernée. **Avec l'arrivée de la pandémie**, l'arrêté gouvernemental de mars 2020 décrétant l'état d'urgence sanitaire a forcé tous les établissements d'enseignement à fermer leurs portes. À cette période, très peu d'établissements avaient terminé leurs stages : la plupart des personnes d'étudiantes étaient en train d'effectuer leur stage ou ne les avaient pas encore entamés. Ces établissements se sont donc retrouvés avec des personnes étudiantes dont les stages étaient partiellement réalisés en présentiel et d'autres avec des stages annulés. Durant la période de la pandémie, pour faire face à la situation sociosanitaire, des ajustements ont été mis en œuvre dans les programmes par la plupart des établissements. Étant donné que le retour à la normale s'est fait graduellement et a varié en fonction des régions, les ajustements ont été levés sur une période plus ou moins longue qui s'étend de 2020 à 2022.

Suspension des stages

Durant la pandémie, presque tous les cégeps (45) et presque toutes les universités (6) ont eu des périodes d'interruption de certains stages qui ont pu affecter une ou plusieurs sessions. Ces interruptions ont parfois affecté plusieurs cohortes et ceci indépendamment de leur année d'étude, c'est-à-dire qu'ils aient été en 1^{re}, 2^e ou 3^e année.

Pendant la pandémie, la durée de l'interruption de ces stages a varié en fonction :

- Des mesures imposées à l'ensemble du Québec par le gouvernement dans son effort de protection du public ;
- Des mesures propres aux régions administratives ;
- Des contraintes des milieux de stage.

La plupart des cégeps ont eu des périodes d'interruption de stage de 8 semaines, d'autres de 4 semaines et plus et d'autres de plus de 10 semaines.

Pour les universités, les périodes d'interruption ont varié entre 2 à 10 semaines. Une université parle d'une interruption d'un stage jusqu'à la fin de l'automne 2020 parce qu'il se déroulait dans la communauté (santé communautaire).

Mode de réalisation des stages

Presque la totalité des cégeps (46) a offert ses stages en partie en présentiel, en partie en virtuel ou par d'autres moyens pédagogiques. Les quelques autres (2) ont eu leurs stages en présentiel.

Contrairement aux cégeps, plus de la moitié des universités (5) a offert leurs stages en présentiel. Les autres universités (2) ont offert des stages en partie en présentiel, en partie en virtuel ou par d'autres moyens pédagogiques.

Moyens pédagogiques des stages

Pendant la pandémie, les établissements d'enseignement ont mis sur pied des activités pour pallier les journées de stage qui n'avaient pas pu être réalisées dans les milieux cliniques habituels tout en conservant les objectifs du stage à atteindre.

Ces activités ont été en général conçues par les personnes enseignantes des stages avec le soutien du personnel enseignant et technique de l'établissement. Chaque établissement a donc été responsable de la réalisation de ses propres activités.

Dans le cadre de ces activités, divers moyens pédagogiques ont été utilisés comme : les capsules vidéo, les laboratoires, les études de cas, les activités simulées, les simulations en présentiel de type ECOS, les simulations de haute fidélité, les rencontres virtuelles, les exposés interactifs, etc.

Quelques établissements d'enseignement sont d'avis que les activités mises en place durant la pandémie pour pallier les journées de stage qui n'avaient pas pu être réalisées n'ont pas permis d'atteindre les objectifs d'apprentissage des stages.

3.3.2 Heures de présence en stage

En raison des contraintes sanitaires et des mesures de distanciation imposées dans certains milieux de stage, le nombre de stagiaires admis dans l'unité de soins a diminué et est passé de 6 à 3 ou de 5 à 4 personnes. L'application de cette mesure a débuté en général à l'automne 2020. Presque tous les cégeps (43) ont réduit les heures de stage en présentiel afin d'assurer l'exposition d'un plus grand nombre de personnes étudiantes. Certains cégeps font mention de stages dont le taux de réduction du nombre d'heures peut varier de 5 %, 10 %, 33 %, jusqu'à 50 % suivant les contraintes du milieu. D'autres indiquent que des stages ont été réduits de 24, 32, 40, 48 ou 90 heures, et d'autres expriment la réduction en nombre de jour et mentionnent des réductions d'une demi-journée ou de 6 à 24 jours.

La situation n'est pas différente pour les universités, puisqu'elles ont presque toutes (6) connu une diminution du nombre d'heures dans le cadre de certains stages. Certaines universités parlent de 20 % de réduction du nombre d'heures de stage clinique, d'autres mentionnent une réduction de 22 % (18 jours réduit à 14 jours), et d'autres de 40 %

(105 heures réduit à 63 heures). Ces réductions ne concernent pas tous les stages puisque certains milieux cliniques ont accepté des groupes habituels de 6 personnes étudiantes et que la reprise des stages avec le nombre habituel de personnes étudiantes s'est faite graduellement.

3.3.3 Contenu et évaluation des stages

Contenu des stages

Plus de la moitié des cégeps (35) ont dû ajuster le contenu de certains stages afin de compenser les heures et journées qui ne pouvaient plus se faire dans les milieux habituels. Le contenu de certains stages a donc été abordé sous forme de : travaux, mises en situation, cas fictifs, études de cas, simulation de haute fidélité, etc. Du côté des universités, la situation est la même, car elles ont presque toutes (6) fait des ajustements pour permettre la réalisation des stages. Elles ont eu recours à des activités d'apprentissage virtuelles, des activités à distance, des séances additionnelles de laboratoire en présentiel, etc.

Modalités d'évaluation des stages

Les modalités d'évaluation des stages ont également connu des adaptations pour les arrimer aux modifications de contenu et répondre aux objectifs des stages. Au cégep puisque les stages se font en monitorat, les évaluations des stagiaires sont faites par la personne enseignante qui les accompagne dans le milieu de stage. À l'université pour les stages en mode préceptorat, l'évaluation est faite avant tout par la personne enseignante responsable du stage à l'université avec la participation de la personne superviseure dans le milieu de stage.

Plus de la moitié des cégeps (30) affirment avoir fait des modifications du type d'évaluation en complétant les stages par des travaux écrits, ou bien par d'autres formes d'évaluation (orale, en ligne, cas cliniques écrits). Des grilles d'évaluation ont également été modifiées (ex. : la pondération de certains éléments a été diminuée afin de les adapter à la diminution du nombre de jours de stage réalisé). On peut lire entre autres que des examens intégrateurs de fin de session ont été ajustés conséquemment à la diminution du nombre d'heures de stage.

Plus de la moitié des universités (4) ont dû faire des adaptations aux modes d'évaluation (succès/échec, exigence des présences, grilles d'évaluation) pour les ajuster au contexte des stages et aux types d'évaluation (mises en situation de type ECOS, travaux écrits, etc.).

3.3.4 Accès aux milieux de stages et difficultés rencontrées

Accès aux milieux de stages avant la pandémie

Lors de nos entretiens avec certains établissements d'enseignement (universités et cégeps), on nous a informés que le placement des personnes étudiantes dans leur milieu de stage se fait une session d'avance afin de leur garantir une place de stage et s'assurer du bon déroulement de celui-ci. Pour ce faire, la majorité des établissements utilise une plateforme pancanadienne de gestion des stages du nom de HSPnet. La planification de stages peut parfois générer des conflits d'horaire entre les établissements qui choisissent un même milieu durant une même plage horaire. C'est pourquoi les établissements communiquent entre eux à des périodes préétablies afin de trouver des compromis à ce genre d'inconvénients.

Avant la pandémie, plus de la moitié des cégeps (25) affirment avoir rencontré des difficultés d'accès aux milieux de stages. Parmi ces difficultés, on fait mention du nombre limité de milieux cliniques et de places, du nombre insuffisant de superviseurs et de précepteurs. On peut lire aussi ce qui suit :

- La priorité accordée semblerait être aux personnes étudiantes provenant des universités ;
- Des milieux partagés avec des personnes étudiantes d'autres programmes comme le baccalauréat, les attestations d'études collégiales (AEC), etc. ;
- La concurrence entre les cégeps francophones et anglophones ;
- Les milieux de stage sont parfois trop éloignés (1 h à 1 h 30 de transport).

Tout comme les cégeps, avant la pandémie, plus de la moitié des universités (5) ont éprouvé des difficultés similaires d'accès aux stages en ce qui concerne le nombre limité de milieux cliniques et de places, le nombre insuffisant de superviseurs et des milieux de stage éloignés. Les universités ont également fait mention d'une grande instabilité du personnel des établissements de santé.

Accès aux milieux de stages pendant la pandémie

L'un des enjeux vécus pendant la pandémie par plusieurs établissements d'enseignement a été l'impossibilité de se rendre dans les milieux de stage ou bien, des milieux qui fermaient à la dernière minute, ne laissant pas beaucoup de temps aux coordonnateurs de stage pour en trouver d'autres. Pendant cette période, un seul cégep (1) mentionne n'avoir pas eu de problèmes particuliers pour offrir ses stages. Tous les autres (47) ont rencontré des difficultés qui sont en général les mêmes que celles rencontrées avant la période de pandémie. Cependant, ces cégeps indiquent également avoir connu des difficultés spécifiques en temps de pandémie en raison de :

- La fermeture de certains milieux de stage pour cause d'éclosion de COVID-19 ;

- L'absence de certains cas cliniques auxquels les stagiaires devaient être exposés ;
- La diminution du nombre de stagiaires par unité de soins ;
- La réduction des heures de stages ;
- L'accès restreint dans les CHSLD ;
- La supervision directe des stagiaires qui était problématique en raison du manque de disponibilité des superviseurs.

Les universités (5) ont vécu à peu près les mêmes problématiques que les cégeps durant la pandémie. Mais en plus, une (1) université a noté le fait que le personnel de soins et la distribution des patients étaient différents dans certaines unités de soins (ex. : une unité de chirurgie ressemblait davantage à une unité de médecine) et que le déstagement a limité les accès à certains milieux.

3.3.5 Fin des ajustements aux stages

Parmi les cégeps (46) qui avaient fait des ajustements aux stages, un grand nombre d'entre eux (15) ont mis fin aux ajustements à l'hiver, au printemps et à l'automne 2020. D'autres y ont mis fin durant l'année 2021 et 2022. En janvier 2023, quelques cégeps (8) avaient toujours des ajustements en place.

Toutes les universités (7) ont mis fin à leurs ajustements. Une (1) y a mis fin en automne 2020, d'autres durant l'année 2021 et les dernières durant l'année 2022.

3.3.6 Communication entourant les décisions relatives aux ajustements des stages

Presque tous les cégeps (46) affirment avoir fait des ajustements aux stages, que ce soit au niveau des heures de pratique, du contenu ou des modalités d'évaluations sans avoir communiqué avec l'Ordre. Cependant, certains cégeps ont eu des échanges à ce propos avec le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et avec des établissements du réseau de la santé. Plusieurs cégeps (14) ont décidé des ajustements sans consulter d'autres institutions.

Tout comme les cégeps, les universités (7) ont discuté des adaptations avec le MSSS, les établissements du réseau de la santé, le MES. Très peu d'universités (2) en ont discuté avec l'Ordre.

3.4 Outils de préparation à l'examen professionnel de l'Ordre

3.4.1 Guide ou document de préparation à l'examen professionnel

Plusieurs cégeps (13) ont produit un document ou un guide de préparation à l'examen professionnel de l'Ordre. Pour certains cégeps, ce document ou guide a une double

mission, celle de préparer les personnes étudiantes à l'épreuve de synthèse de programme et également à l'examen professionnel de l'Ordre.

Beaucoup de cégeps (27) disent qu'ils n'envisagent pas de produire de document ou de guide de préparation, tandis que quelques-uns (8) disent vouloir le faire. La raison principale invoquée pour produire ce document est de soutenir les personnes étudiantes dans la préparation de l'examen professionnel de l'Ordre. Cependant, un cégep envisage de le produire, car il considère que les rétroactions et les documents fournis par l'Ordre sont insuffisants et que son taux de diplomation est faible. Un autre cégep dit vouloir aider les personnes étudiantes à mieux comprendre l'examen professionnel, car il considère que le guide de préparation de l'Ordre n'est plus à jour.

Aucune université n'a produit de document ou de guide de préparation à l'examen de l'Ordre, mais une université (1) envisage de le faire.

3.4.2 Activités de préparation à l'examen professionnel

Activités de préparation à l'examen professionnel

Les trois quarts des cégeps (36) offrent des activités de préparation à l'examen de l'Ordre. En général, ces activités ont été mises en place pour aider et outiller les personnes étudiantes à réussir l'examen. Plusieurs de ces activités ont été élaborées il y a plusieurs années. Certaines existent depuis plus de 16 ans et d'autres depuis moins de 5 ans. Le nombre d'heures de ces activités varie en fonction du cégep. Certaines activités peuvent être de 3 à 6 heures, d'autres de 18 heures, 20 heures et plus. La majorité des cégeps précisent qu'il n'y a aucun coût lié à ces activités ou qu'ils font partie intégrante de ceux du programme, alors que d'autres cégeps indiquent un coût de 99 \$, 270 \$ et plus.

Plus de la moitié des universités (4) offrent des activités de préparation à l'examen à leurs personnes finissantes. Tout comme les cégeps le but est d'outiller et d'encadrer les personnes étudiantes et de les préparer à l'examen de l'Ordre. Ces activités ont été mises en place plusieurs années avant la pandémie (2017) et d'autres ont été élaborés en 2020 et en 2022. Aucun coût n'est rattaché directement à ces activités de préparation (ou bien peut être inclus dans les frais de scolarité) et leur durée est variable (3 heures, 5 heures et plus, etc.).

Offre d'activités de préparation à l'examen professionnel dans le futur

Parmi les quelques cégeps (12) qui n'offrent pas d'activités de préparation à l'examen de l'Ordre, seulement quelques-uns (4) envisagent de le faire. La raison principale invoquée est de favoriser la réussite des personnes finissantes à l'examen professionnel. Un cégep considère le faire à cause du faible taux de réussite à l'examen de l'Ordre de septembre 2022, un autre affirme avoir déjà entamé des travaux à cet effet et vouloir optimiser l'arrimage entre les évaluations dans les cours et l'examen de l'Ordre. Un cégep à l'extérieur de l'île de Montréal prévoit de le faire, car la majorité des activités de

préparation à l'examen de l'Ordre sont offertes dans la région de Montréal, ce qui est dispendieux pour ses étudiants.

Peu de cégeps (8) ne comptent pas réaliser d'activités de préparation à l'examen professionnel et ceci pour diverses raisons comme :

- Le manque de connaissance du contenu de l'examen de l'Ordre ;
- Les milieux de stage offrent déjà ce type d'activités ;
- Le manque de soutien de l'Ordre pour aider à la mise en place de ce type d'atelier ;
- Le fait que les étudiants sont bien préparés tout au long de leur formation dans le cadre de certains cours ;
- Le fait que les étudiants sont moins intéressés par ce type d'activités, car ils s'inscrivent dans des formations offertes par des consultants du secteur privé.

Parmi les quelques universités (3) qui n'offrent pas d'activités de préparation à l'examen professionnel, l'une (1) d'entre elles compte le faire. Les deux (2) autres indiquent qu'elles n'en ont pas l'intention, car l'une considère que les milieux cliniques offrent déjà des activités et que l'autre recommande déjà à ses étudiants un ouvrage disponible sur le marché.

3.4.3 Activités offertes en collaboration avec les établissements du réseau de la santé

Parmi les cégeps (36) qui offrent des activités de préparation à l'examen professionnel, un (1) déclare offrir son activité en collaboration avec les établissements du réseau de la santé.

Aucune des universités n'offre d'activités en collaboration avec les établissements du réseau de la santé.

3.4.4 Impact de la pandémie sur les activités de préparation à l'examen professionnel

Plus de la moitié (24) des cégeps qui offrent des activités de préparation à l'examen de l'Ordre déclarent que la pandémie n'a pas affecté leurs activités. Quelques-uns (12) disent le contraire et indiquent que l'isolement a affecté leurs activités ou que les activités n'ont pas eu lieu durant certaines sessions ou encore que les activités ont été réalisées en mode virtuel.

Il y a un nombre équivalent d'universités qui déclarent que la pandémie n'a pas affecté leurs activités (2) par rapport à celles qui déclarent le contraire (2). Parmi ces dernières, une (1) université indique qu'aucune activité de préparation aux séances d'examens n'a eu

lieu entre avril 2020 et 2021. L'autre constate une diminution de l'assiduité des personnes étudiantes du programme lors de la tenue des activités de préparation.

3.4.5 Communication entourant les décisions relatives au contenu ou au format des activités avec d'autres institutions

Parmi les cégeps (36) qui offrent des activités de préparation à l'examen professionnel, plusieurs (21) confirment que le contenu et le format de leurs activités ont surtout été décidés par leur cégep sans consulter d'autres institutions. Quelques cégeps (5) en ont discuté avec l'Ordre et les établissements du réseau de la santé (3).

Du côté de certaines universités (4) offrant ce genre d'activités, plusieurs (3) ont discuté du contenu et du format des activités avec l'Ordre. Quelques-unes (2) en ont également discuté avec les établissements du réseau de la santé. Une université (1) a cependant décidé du format des activités sans consulter d'autres institutions.

3.5 Autres sujets

3.5.1 Financement

Durant la pandémie, le gouvernement a prévu un financement pour les établissements d'enseignement afin de les soutenir dans le cadre des ajustements pédagogiques et logistiques effectués pour favoriser les apprentissages. Presque tous les cégeps (42) ont disposé de ce financement particulier.

Il en est de même des universités où la grande majorité (5) a bénéficié de ce financement pour les mêmes raisons.

3.5.2 Adaptation du personnel enseignant par rapport aux changements des pratiques pédagogiques causées par la pandémie

Les établissements d'enseignement précisent que passer de l'enseignement en présentiel à l'enseignement virtuel a nécessité une certaine adaptation; celle-ci varie d'un établissement à un autre en fonction des habiletés des enseignants par rapport aux outils technologiques. Pour certains établissements où le personnel enseignant avait déjà l'habitude d'enseigner à distance, l'adaptation a été moins difficile.

Pour d'autres établissements, le passage à l'enseignement virtuel a nécessité du temps d'apprentissage, et beaucoup d'heures passées à concevoir des cours, des capsules vidéo et autres méthodes alternatives afin d'adapter les contenus à la réalité de l'enseignement à distance. Cette situation a fait appel à toute la créativité du personnel enseignant et des membres du personnel, que ce soit pour les adaptations aux cours théoriques, aux laboratoires, à la préparation des travaux pratiques, à la conception des mises en situation,

la confection des trousse de laboratoires individuelles pour la pratique à distance et les scénarios cliniques pour remplacer les stages qui n'ont pas eu lieu en présentiel.

Cette situation a créé une surcharge de travail pour les enseignants. De plus, pour certains, cela a demandé des apprentissages considérables pour être en mesure de maîtriser les outils pour enseigner à distance. Cela a dû se faire dans un court délai, car les enseignants voulaient s'assurer de l'atteinte des objectifs du programme par les personnes étudiantes. Pour encadrer les enseignants durant cette transition, certains établissements ont mis en place des ressources pour les soutenir. Plusieurs formations pour l'enseignement en ligne ont également été offertes.

3.5.3 Apprentissage des personnes étudiantes et moyens pédagogiques à pérenniser

Impact de la pandémie sur les apprentissages des personnes étudiantes

Durant le temps de la pandémie, les cégeps ont fait des constats concernant les apprentissages des personnes étudiantes au regard des objectifs du programme. On trouve des commentaires sur certaines difficultés rencontrées par les personnes étudiantes et d'autres sur leur degré d'investissement dans leurs études. En voici quelques-uns :

- Difficulté de garder la motivation/participation/concentration des personnes étudiantes ;
- Difficulté d'adaptation aux cours en ligne ;
- Stress et anxiété ;
- Personnes étudiantes très sollicitées pour travailler dans le milieu hospitalier ;
- Difficulté d'atteindre les objectifs ;
- Personnes étudiantes ont démontré tout autant sinon plus de curiosité et d'investissement durant leurs études ;
- Adaptations rapides aux changements de mode d'enseignement.

Pour les universités, les commentaires concernent surtout les difficultés rencontrées par les personnes étudiantes :

- Apprentissage influencé par le contexte changeant et la complexité de la conciliation travail-études-famille ;
- Niveau de stress et niveau d'anxiété ont influé sur la motivation ;
- Sollicitation des personnes étudiantes dans les milieux hospitaliers et, elles n'ont pas eu suffisamment de temps pour se préparer à l'examen professionnel ;
- Manque de précepteurs dans les milieux cliniques pour consacrer du temps à l'encadrement des personnes étudiantes.

Moyens pédagogiques à pérenniser

Plus de la moitié des cégeps (39) ont mis en place des moyens pédagogiques qu'ils disent vouloir pérenniser, car certaines sont bénéfiques pour les personnes étudiantes et favorisent la rétroaction et l'interaction. Pour d'autres, ces moyens pédagogiques permettent une approche plus inclusive et contribuent à une conception plus universelle de l'apprentissage en s'adaptant au rythme de l'apprenant. Parmi ces moyens pédagogiques à pérenniser, citons :

- Les outils d'apprentissage numérique en ligne ;
- Les simulations de haute fidélité ;
- Les capsules vidéo ;
- Les journées de stage au cégep ;
- Les laboratoires intensifs ;
- Le mentorat ;
- L'enseignement co-modal, etc.

Presque toutes les universités (6) ont mis en place des moyens pédagogiques qu'elles veulent pérenniser en raison des retombées positives sur les personnes étudiantes. Il est mentionné que ces activités facilitent la gestion du temps et la conciliation études-travail-famille. Ces moyens pédagogiques sont les mêmes que celles des cégeps. On mentionne en plus les laboratoires en télésanté.

3.5.4 Analyse d'impact

Très peu de cégeps (4) ont déclaré être en train de réaliser une analyse d'impact des divers ajustements effectués sur les apprentissages et compétences des personnes étudiantes.

Pour les universités, le scénario est le même, car elles sont deux (2) à avoir une analyse d'impact en cours de réalisation.

3.5.5 Lien possible entre les ajustements effectués dans le programme de formation et la performance des personnes candidates à l'examen professionnel

Nous avons recueilli la perception des cégeps et des universités à propos de l'existence possible d'un lien entre les divers ajustements effectués dans leur programme durant la pandémie et la performance des personnes étudiantes à l'examen professionnel.

Un peu moins de la moitié des cégeps (22) pensent qu'il y a un lien entre les divers ajustements effectués dans leur programme et la performance des personnes étudiantes à l'examen professionnel.

La plupart des universités (5) pensent qu'un lien existe entre les ajustements effectués dans leur programme et la performance des personnes étudiantes à l'examen professionnel.

3.5.6 Épreuve synthèse de programme (cégep)

La réussite de l'épreuve synthèse de programme est une étape importante au cégep pour la personne étudiante et également une condition de diplomation pour les établissements d'enseignement qui l'utilisent. Le but de l'épreuve synthèse est de s'assurer que la personne étudiante possède les connaissances et habiletés nécessaires à l'exercice de la profession. Presque tous les cégeps (43) ont une épreuve synthèse. Cette épreuve peut prendre différentes formes selon les établissements : questions à choix multiples, questions à développement ou avec résolution de mises en situation. L'épreuve synthèse peut être donnée sous la forme d'un examen clinique objectif structuré (ECOS) ou être une combinaison de plusieurs de ces formes.

3.5.7 Mosaïque des compétences de l'Ordre

Presque tous les cégeps (42) sont d'avis que les compétences enseignées dans le cadre de leur programme en soins infirmiers représentent la Mosaïque des compétences de l'Ordre. Ceux qui pensent le contraire (6) mentionnent ce qui suit :

- Les compétences ministérielles du programme n'ont pas été mises à jour depuis 20 ans ;
- L'examen professionnel n'est pas construit à partir de la Mosaïque ;
- L'Ordre ne construit pas son examen à partir de la Mosaïque uniquement, car certains sujets sont en dehors de celle-ci et certaines questions portent sur les erreurs les plus rencontrées dans les milieux avec les CEPI (Candidat à l'exercice de la profession infirmière) ;
- Certaines compétences de la Mosaïque ne sont pas dans le devis ministériel pour les collègues ;

Toutes les universités (7) affirment que les compétences enseignées dans le cadre de leur programme de baccalauréat en sciences infirmières reflètent celles de la Mosaïque des compétences de l'Ordre.

4 CONSTATS

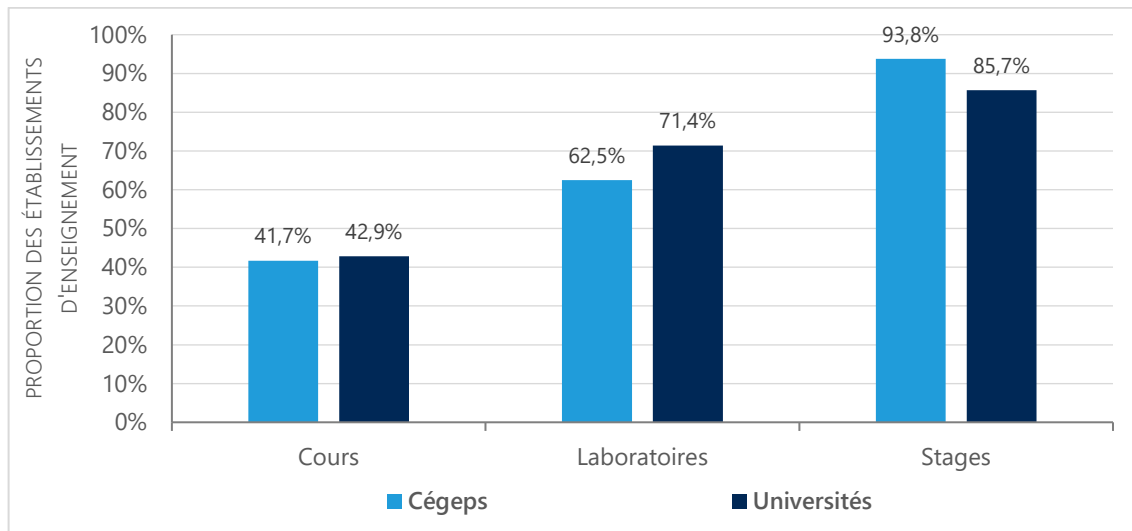
Dans cette partie du rapport, nous mettons en lumière les résultats de l'analyse des données du questionnaire aux établissements d'enseignement, certains résultats du questionnaire aux personnes candidates à l'examen de septembre 2022, les statistiques concernant la performance des établissements à cet examen ainsi que des informations obtenues d'entrevues complémentaires réalisées auprès de certains établissements d'enseignement. Ceci servira à dégager des constats concernant la formation des personnes candidates en temps de pandémie et la performance à l'examen professionnel de l'Ordre du mois de septembre 2022.

À noter qu'il faut porter une attention particulière aux pourcentages/proportions présentés dans cette section et à leur interprétation, du fait de la différence importante entre le nombre de cégeps concernés (48) et le nombre d'universités (7).

4.1 Suspension des cours théoriques, des laboratoires et des stages

Durant la pandémie (2020-2022), principalement durant l'année 2020, les établissements d'enseignement ont connu des périodes de suspension de cours, de laboratoires et de stages. La figure ci-dessous illustre la proportion des établissements qui ont connu des temps d'arrêt de leurs enseignements.

Figure 1 : Suspension des cours, des laboratoires et des stages



Concernant les cours théoriques, 41,7 % des cégeps ont eu des cours suspendus par rapport à 42,9 % des universités. Concernant les laboratoires, 62,5 % des cégeps et 71,4 % des universités ont connu des temps de suspension. Pour les stages 93,8 % des cégeps ont connu des temps de suspension par rapport à 85,7 % des universités.

Alors que le temps d'interruption pour l'enseignement théorique avait impacté moins de 50 % des cégeps et des universités, la situation est différente pour les laboratoires et les stages. En effet, un plus grand nombre de cégeps et d'universités ont eu des interruptions dans l'enseignement des laboratoires et la réalisation des stages. Ceci n'est pas surprenant, étant donné que les mesures d'urgence sanitaire imposées durant la pandémie ne permettaient pas aux personnes étudiantes de se présenter dans les laboratoires et les milieux cliniques surtout en début de pandémie.

4.2 Stages

Mode de réalisation des stages

Du côté des cégeps, il est noté que 2 cégeps (4,2 %) rapportent avoir pu offrir leur stage uniquement en présentiel dans le milieu de stage durant la pandémie. Donc les 46 autres soit (95,8 %) ont offert leurs stages en partie en présentiel, en partie en virtuel ou par d'autres moyens pédagogiques (mises en situation, simulation, travaux écrits, etc.). Du côté des universités, l'inverse s'est produit puisque la majeure partie des universités, soit 5 universités sur 7 (71,4 %), ont offert leurs stages en présentiel uniquement et 2 universités (28,6 %) ont offert eu leurs stages en partie en présentiel, en partie en virtuel ou par d'autres moyens pédagogiques.

Nous avons voulu savoir si les établissements d'enseignement ayant offert tous leurs stages en présentiel uniquement avaient obtenu un taux de réussite plus élevé à l'examen de l'Ordre de septembre 2022 que celui des autres établissements ayant offert des stages en mode hybride.

Les 2 cégeps qui ont offert leurs stages en présentiel uniquement pendant la pandémie affichent des taux de réussite relativement bas à l'examen de septembre 2022, soit 33,3 % et 20 %. Pour les 5 universités se trouvant dans la même situation, les taux de réussite sont pour 4 d'entre elles nettement supérieurs, soit 68,9 %, 78,1 %, 78,4 %, 78,7 %. Une seule université affiche un taux de réussite bas de 38,1 %.

Nous constatons que sur 7 établissements (2 cégeps et 5 universités) ayant offert leurs stages uniquement en présentiel, 4 ont bien performé à l'examen professionnel et 3 autres ont eu des taux de réussite relativement bas. Ces résultats ne permettent pas de lier la performance à l'examen professionnel au fait que les personnes étudiantes aient suivi leurs stages uniquement en présentiel.

Inégalité dans la réalisation des stages

La pandémie de la COVID-19 a frappé toutes les régions du Québec, mais pas de la même façon. Certaines régions ont été plus affectées que d'autres et les mesures sanitaires étaient plus restrictives dans certaines régions comparativement à d'autres. Cela a entraîné des répercussions comme la fermeture de certains milieux de stage qui n'étaient plus accessibles aux stagiaires, surtout en début de pandémie. Le contexte des stages s'est

retrouvé inégal, car les expériences des personnes étudiantes ont été influencées par le contexte de la pandémie (zone chaude, zone froide) et ces personnes n'ont pas toutes été exposées à la même variété de situations cliniques. En effet, il pouvait arriver que dans une même cohorte un groupe d'étudiants aient complété leur stage dans un milieu sans aucun problème, alors qu'un autre a rencontré des difficultés à le compléter en raison d'une éclosion de cas de COVID-19 dans son milieu de stage et ait dû par conséquent remplacer les jours de stage restants par d'autres activités.

Un établissement affirme que les personnes étudiantes ont fait leur stage en chirurgie avec des patients qui auraient dû se retrouver dans l'unité de médecine. La raison est qu'avec le délestage des chirurgies à cause de la pandémie, certains établissements n'ont pas pu avoir le nombre de patients nécessaires pour leurs stagiaires (en général c'est un patient par stagiaire), ce qui fait que le niveau d'exposition était moindre. De plus, dans l'unité de chirurgie, il y avait d'autres patients qui étaient en plus grand nombre et qui n'étaient pas des patients postopératoires, mais des patients qui auraient dû se retrouver dans l'unité de médecine. Cette situation n'est pas unique et ne doit pas être pour autant généralisée, car certains établissements affirment avoir pu faire leur stage en chirurgie avec un nombre de patients raisonnable, bien que non optimal.

Le temps d'exposition des personnes étudiantes à la diversité des maladies des patients dans le cadre des stages était variable. Des établissements affirment que certains stages ont dû être complétés avec un nombre d'heures moindre que prévu. On mentionne, par exemple, que des stages de 14 jours ont eu lieu à la place de stages de 18 jours, et il y a eu des réductions dans la durée des stages de 33 % à 50 % selon la capacité des milieux. Mais pour d'autres établissements, mis à part la session d'hiver 2020, les stages se sont déroulés de façon quasi normale, soit parce que la région où avait lieu le stage a été moins impactée par la pandémie, ou bien que les milieux de stage étaient moins contraignants en raison d'autres dispositions particulières.

Ci-dessous, quelques déclarations de certains établissements qui témoignent d'inégalités dans le déroulement des stages :

- Une unité de chirurgie et de médecine en éclosion de COVID-19 pendant plusieurs semaines, donc les stages n'ont pas pu avoir lieu. Les stages ont été réalisés dans les laboratoires du cégep ;
- Un groupe de stage de 3^e année a dû réaliser la totalité des stages de chirurgie dans les laboratoires du cégep en raison d'éclosion de COVID-19 ;
- Les patients n'étaient pas toujours ceux attendus dans l'unité (en fonction de la spécialité). Diminution des hospitalisations des enfants, arrêt de plusieurs chirurgies ;
- Moins de cas de chirurgie ;
- Les stages se sont déroulés comme prévu à l'exception d'un stage de chirurgie à l'hiver 2020 ;

- Le fait que nos stages se déroulent en préceptorat a grandement facilité le maintien du nombre de journées de stage au programme ;
- Nous croyons que le maintien de la quasi-totalité des stages conjointement avec le dévouement du personnel enseignant et le maintien d'un nombre minimal d'heures en laboratoire a permis de minimiser l'impact de la pandémie sur le développement des compétences de nos étudiants ;
- Les personnes étudiantes n'ont pas manqué beaucoup de stages à l'exception de l'hiver 2020 ;
- Puisque notre région a été moins impactée par l'imposition de ratios réduits pour les groupes de stage, il est important de mentionner que nous n'avons pas eu à réduire la durée des stages.

Ces déclarations montrent l'impact de la pandémie sur la gestion des stages. Les réalités n'étaient pas les mêmes partout, certains milieux ayant été plus affectés que d'autres.

L'Ordre était au courant des difficultés rencontrées avec les stages, mais nous n'avons remarqué aucune communication entre l'Ordre et les établissements d'enseignement à ce propos. Certains établissements ont fait mention de ce manque d'implication de l'Ordre :

« Pendant la pandémie, l'OIIQ n'a rien fait en termes de soutien auprès des étudiants en lien avec leurs études, aucun soutien, aucune protection de nos futurs infirmiers et infirmières ».

« Les enseignants ont vivement ressenti un manque d'encadrement de la part du ministère de l'Enseignement supérieur et de l'OIIQ au cours des 2 dernières années, notamment en ce qui a trait au nombre acceptable d'heures de stage manquées sans possibilité de rattraper ces heures ».

Questionné au sujet de son implication dans la formation offerte par les établissements d'enseignement durant la pandémie, l'Ordre déclare qu'il ne peut indiquer aux établissements quoi faire. Selon l'Ordre, il est de la responsabilité des établissements d'enseignement de faire le nécessaire pour que les personnes étudiantes atteignent les compétences exigées¹³. Or, il existe à l'Ordre un comité de la formation des infirmières ayant pour mandat « d'examiner les questions relatives à la qualité de la formation des infirmières et infirmiers dans le respect des compétences respectives et complémentaires de l'Ordre, des établissements d'enseignement du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur¹⁴ ». On pourrait donc s'attendre à ce que l'Ordre interagisse avec les établissements par l'intermédiaire de ce comité. Or cela ne semble pas avoir été le cas.

¹³ Entrevue avec l'Ordre datée du 26 avril 2023.

¹⁴ [Comité de la formation des infirmières](#).

Attribution des places de stage

Nous nous sommes renseignés sur la gestion et l'attribution des places de stage dans le réseau de la santé au Québec et avons appris à la suite de différents entretiens réalisés, que celles-ci se font à travers une plateforme pancanadienne commune aux établissements d'enseignement du nom de HSPnet¹⁵. Les demandes de places de stage entrées dans ce système par les établissements peuvent parfois générer des conflits d'horaire lorsque des places sont réservées par deux ou plusieurs établissements dans un milieu précis, dans une même unité de soins et dans une même plage horaire. Pour résoudre les conflits d'horaire, les établissements communiquent entre eux afin de trouver un compromis. Mais étant donné qu'en général, les établissements d'enseignement sont rattachés au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) et au Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de leur région, ces établissements sont souvent priorisés dans l'attribution des places de stage par rapport à d'autres établissements qui ne sont pas rattachés aux mêmes CIUSSS et CISSS.

De plus, il semble que lorsque l'attribution des places de stage se discute entre cégeps et universités, ces dernières peuvent parfois être favorisées. Ils sont au nombre de 4, les cégeps ayant déclaré que la priorité des places de stage était accordée aux universités.

Tout comme lorsque l'attribution des places de stage se discute entre un centre de services scolaire (ceux-ci ont la responsabilité de gérer les stages des préposés aux bénéficiaires et des infirmières auxiliaires) et un cégep, ce dernier semble parfois avoir préséance. Il n'existe aucun règlement qui encadre l'attribution des places de stage, mais ce sont des pratiques qui peuvent se produire de manière informelle. Tout comme il existe dans l'attribution des places de stage, des établissements qui font de la surréservation afin de s'assurer de pouvoir placer toutes leurs personnes étudiantes.

Il faut également souligner que certains établissements (cégeps et universités) ont des ententes avec des milieux de stage¹⁶ qui prennent en considération plusieurs aspects concernant la gestion des stages, entre autres la garantie d'un certain nombre de places pour les personnes étudiantes. Il est clair que, dans ces circonstances, ces établissements sont priorisés par rapport à d'autres.

Toutefois, certains établissements nous ont informés de l'arrivée à l'automne 2023 d'un comité qui sera responsable de la gestion du placement en stage¹⁷, ce qui devrait contribuer à améliorer la situation et à garantir à tous les établissements un placement en stage équitable.

¹⁵ HSPnet (Health Sciences Placement Network/Réseau de gestion des stages en sciences de la santé).

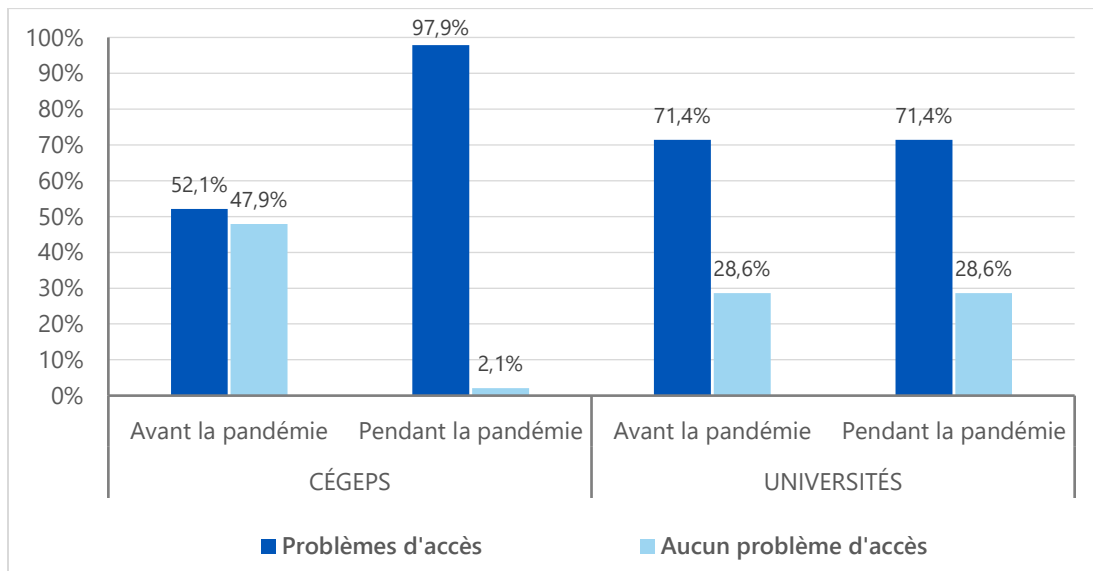
¹⁶ Compte rendu d'une réunion avec un établissement d'enseignement daté du 5 mai 2023.

¹⁷ Compte rendu d'une réunion avec un établissement d'enseignement daté du 3 mai 2023.

Accès aux stages avant la pandémie et pendant la pandémie

Les vérifications antérieures du commissaire¹⁸ avaient déjà mis en lumière les problèmes d'accès aux stages pour de nombreuses professions. Dans le cadre de la présente enquête, pour connaître l'ampleur des difficultés apportées par la pandémie au niveau de l'accès aux stages, il a été demandé aux établissements d'enseignement d'indiquer s'ils avaient rencontré des difficultés d'accès aux stages avant et pendant la pandémie. Par la suite, nous avons rapproché les deux résultats pour les comparer afin de dégager les écarts.

Figure 2 : Accès aux stages avant et pendant la pandémie



Avant la pandémie, 52,1 % des cégeps rencontraient des problèmes d'accès aux stages. Durant la pandémie, les problèmes ont significativement augmenté puisque 97,9 % des cégeps ont vécu des difficultés à ce niveau. Du côté des universités, la situation est tout à fait différente, puisque la proportion d'universités qui connaissaient des difficultés d'accès avant (71,4 %) et pendant la pandémie (71,4 %) n'a pas changé.

Les modalités de supervision des stages au niveau des cégeps et des universités pourraient sans doute expliquer cette situation. Dans le cadre des stages exigés par les cégeps, des groupes d'environ 6 stagiaires accompagnés d'une personne enseignante qui est en général un(e) employé(e) du cégep se rendent dans les milieux cliniques. Lorsque la pandémie a frappé, plusieurs milieux de stage, afin de respecter les mesures sanitaires (mesures de distanciation et autres), ne pouvaient plus accepter 6 stagiaires et une personne enseignante sur une unité de soins en même temps. Il a été exigé des cégeps et de certaines universités qu'ils diminuent le nombre de stagiaires de telle sorte que les groupes étaient souvent réduits de moitié et passaient de 6 à 3 stagiaires. Ceci a entraîné, pour plusieurs cégeps, une diminution des heures d'exposition en milieux cliniques et la

¹⁸ [Stages exigés dans le cadre de l'admission aux professions](#)

nécessité d'utiliser d'autres activités pour pallier les heures effectuées en dehors du milieu de stage habituel.

La situation n'était pas la même pour les universités en général, car les modalités de supervision et d'encadrement sont différentes. En effet, plusieurs d'entre elles sont en préceptorat (méthode d'enseignement directe : chaque stagiaire est formé par un superviseur qui est un employé du milieu) durant une partie de sa formation (une ou deux années suivant les établissements). Il s'ensuit que chaque stagiaire se retrouvait sur l'unité de soin en fonction de l'horaire de travail convenu avec son superviseur. En conséquence, il y avait moins de personnes sur l'unité en même temps comparativement aux cégeps où ils sont plusieurs stagiaires par unité de soins en même temps. Un cégep rencontré en entrevue a dénoncé cette pratique vécue durant la pandémie, car certains milieux leur étaient interdits d'accès, alors que des personnes étudiantes des universités y avaient accès pour y effectuer leur stage.

De plus, nous avons compris des entrevues réalisées que certaines universités ont des ententes avec plusieurs milieux de stage, ce qui leur garantit, entre autres, un certain nombre de places de stage, par rapport aux cégeps qui en général n'ont des ententes qu'avec le CIUSSS ou le CISSS de leur région. Sans oublier que les universités diplôment des centaines de personnes étudiantes annuellement comparativement aux cégeps qui en diplôment des milliers.

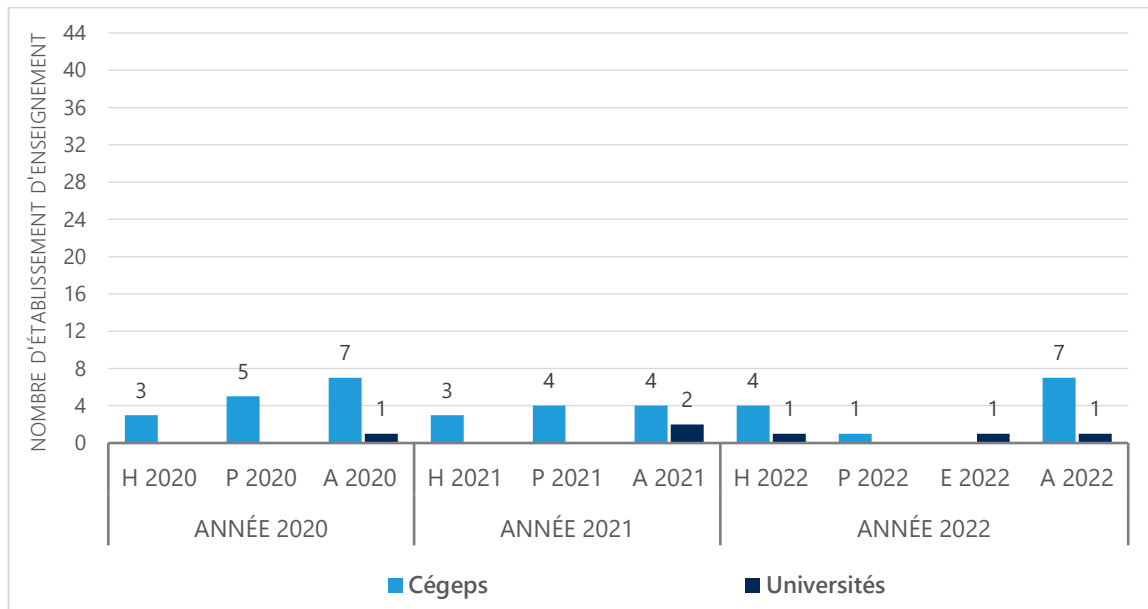
Étant donné que le nombre de personnes étudiantes formées annuellement par les cégeps est plus élevé que celui des universités et que ces derniers sembleraient disposer d'un accès sensiblement différent pour le placement en stage que les cégeps (en raison des divers ententes avec les milieux de stage, du mode de fonctionnement en préceptorat versus monitorat et du nombre moins élevé d'étudiants à placer); il en résulterait que les perturbations apportées par la pandémie pour le placement en stage aurait d'une certaine façon, moins impacté les personnes stagiaires de certains milieux universitaires que celles provenant des cégeps.

Fin des ajustements aux stages

Les ajustements aux stages n'ont pas pris fin soudainement, mais a été un processus graduel qui a varié en fonction de la diminution des contraintes dans les milieux cliniques. Il faut aussi garder en mémoire le fait que les établissements d'enseignement n'ont pas tous été impactés par la pandémie de la même façon. Certains ont pu avoir un retour à la normale pour leurs stages beaucoup plus rapide que d'autres. La Figure 3 illustre la période de fin des différents ajustements aux stages pour 38 cégeps et 6 universités¹⁹.

¹⁹ Prendre en considération qu'en date de collecte des informations du questionnaire, 8 cégeps (17,4 %) avaient déclaré que leurs ajustements étaient toujours en place, 2 autres n'en avaient jamais eu. Du côté des universités, 1 université a déclaré avoir mis fin aux ajustements sans indiquer la période de fin, elle n'est donc pas représentée à la Figure 3.

Figure 3 : Fin des ajustements aux stages des établissements d'enseignement



Les établissements d'enseignement ont mis fin aux ajustements tout au long de la pandémie (2020-2022). Pour certains cégeps, l'hiver 2020 était l'unique session pendant laquelle ils avaient fait des ajustements dans certains stages ; par la suite la situation est revenue à la normale. Tandis que pour d'autres, les ajustements ont pris fin à l'automne 2020, l'hiver 2021 et ceci a continué jusqu'à l'automne 2022.

Parmi les 46 cégeps à avoir fait des ajustements, 15 d'entre eux, soit 32,6 % avaient déjà mis fin aux ajustements dans certains stages à l'automne 2020. Au printemps 2022, le total est passé à 31 cégeps, soit 67,4 %. À la fin de l'année 2022, 38 cégeps avaient mis fin aux ajustements dans certains stages, soit 82,6 %.

Les universités ont commencé à mettre fin aux ajustements un peu plus tard que les cégeps. Une université a mis fin aux ajustements dans certains stages à l'automne 2020, d'autres durant l'année 2021 et les dernières durant l'année 2022. À l'hiver 2022, ce sont 4 universités sur 7 qui avaient mis fin aux ajustements dans certains stages, soit 57,1 %. À la fin de l'année 2022, les 7 universités (100 %) avaient mis fin aux ajustements dans certains stages²⁰.

4.3 Communication

Durant la pandémie, les cégeps et les universités ont dû faire des adaptations pour l'enseignement des cours, des laboratoires et des stages. Nous leur avons demandé si ces adaptations avaient été discutées avec l'Ordre et d'autres institutions comme : le MES, les établissements du réseau de la santé, le MSSS, etc.

²⁰ Une université a précisé avoir mis fin à ses ajustements sans indiquer la période. C'est la raison pour laquelle, elle ne se trouve pas sur la Figure 3.

Nous avons constaté que, sur les 48 cégeps, aucun d'entre eux n'avait discuté des ajustements avec l'Ordre. Pour les universités la situation est similaire pour les cours théoriques puisque, sur les 7 universités, aucune n'en a parlé avec l'Ordre. Cependant, la situation est légèrement différente pour les laboratoires pour lesquels une université en a discuté avec l'Ordre et pour les stages où 2 universités ont eu des échanges avec l'Ordre à ce propos.

Bien que certaines universités nous aient indiqué avoir eu des échanges avec l'Ordre concernant les ajustements qui ont été faits dans l'enseignement des laboratoires et la réalisation des stages, l'Ordre nous a mentionné qu'aucune communication officielle avec les établissements d'enseignement n'avait eu lieu à ce propos²¹.

C'est une situation préoccupante pour les universités et les cégeps, d'autant plus que ces derniers sont la porte d'entrée de la profession et graduent des milliers d'étudiants par année. Pendant la période d'urgence sociosanitaire où les CEPI aussi bien que les personnes étudiantes ont été très sollicitées pour prêter main forte au système de santé, on aurait pu s'attendre à une meilleure communication entre les établissements d'enseignement et l'Ordre qui est l'organisme chargé de l'admission à la profession.

4.4 Offre d'activités de préparation à l'examen professionnel

Par les établissements d'enseignement

Nous avons vu à la section 3 que 36 cégeps et 4 universités offraient des activités de préparation à l'examen de l'Ordre à leurs finissants. Nous avons identifié ces établissements en les classant selon leur taux de réussite l'examen professionnel de septembre 2022 pour constater que parmi ces 36 cégeps :

- 21 ont un taux de réussite en dessous de 50 % (les taux varient entre 12,9 % et 45,3 %);
- 15 ont un taux de réussite situé au-dessus de 50 % (les taux varient entre 54,3 % et 80 %).

Nous avons fait le même exercice pour les universités. Ce sont 4 universités, soit 57,1 % qui offrent un atelier ou une activité de préparation à l'examen professionnel :

- 3 ont un taux de réussite de plus de 60 %;
- 1 a un taux de réussite inférieur à 40 %.

Dans le cadre de l'enquête, un questionnaire a été envoyé à toutes les personnes candidates qui ont subi l'examen de septembre 2022 pour connaître leurs opinions sur divers sujets en lien avec l'examen professionnel. Dans ce questionnaire, une des questions leur était adressée concernant l'utilisation de certaines ressources dans leur préparation à

²¹ Courriel à l'Ordre daté du 8 mai 2023.

l'examen professionnel. À cette question, 41 % des 95 % des personnes candidates ayant répondu au questionnaire affirment s'être préparées à l'examen en utilisant les ateliers de préparation offerts par leur établissement d'enseignement. Ces ateliers ont été jugés satisfaisants et plus que satisfaisants dans plus de 60 % des cas²².

Il y a 8 cégeps et 2 universités qui n'envisagent pas d'offrir d'activités de préparation à l'examen professionnel. Parmi les raisons invoquées pour ne pas offrir ce genre d'activités, le commentaire d'un cégep a attiré notre attention, car il mentionne que moins d'étudiants sont intéressés par cette activité, car ils préfèrent s'inscrire à des formations ou des séances de tutorats offertes par des consultants privés.

Par d'autres ressources

Il existe en effet sur le marché d'autres ressources en dehors de l'Ordre, qui offrent des formations de préparation à l'examen. Nous avons demandé à l'Ordre s'il détenait un inventaire de ces différents programmes de formations ou tutorat disponibles sur le marché. L'Ordre nous a confirmé ne pas détenir cette information²³.

Dans le cadre du questionnaire envoyé aux personnes candidates ayant passé l'examen de septembre 2022, 95 % des personnes candidates ont déclaré utiliser d'autres ressources de préparation à l'examen. Parmi ces ressources :

- Un programme de tutorat (Tutorat en soins infirmiers)²⁴ a été utilisé par environ 60 % des répondants et considéré comme une ressource satisfaisante par 74 % d'entre eux ;
- Les ateliers de préparation offerts au sein des établissements de santé ont été utilisés par environ 60 % des répondants et considérés comme une ressource satisfaisante par 63 % d'entre eux ;
- Diverses autres ressources préparatoires ont été utilisées par 39 % des répondants dont plus de 77 % mentionnent leur satisfaction à leur égard²⁵.

4.5 Analyse d'impact

Comme indiqué à la section 3.5.4, un total de 6 établissements d'enseignement (4 cégeps et 2 universités) a mentionné dans le questionnaire être en train de réaliser une analyse d'impact des divers ajustements effectués sur les modes d'apprentissages et sur l'évaluation des compétences des personnes étudiantes depuis leur mise en place.

²² [Rapport d'étape 3, Partie III : analyse de l'expérience des personnes candidates relative à leur formation en temps de pandémie](#), p. 18.

²³ État des lieux de la réception des documents demandés en date du 22 décembre 2022 (point 4.5).

²⁴ Voir la note de bas de page n° 22 – Tutorat soins infirmiers.

²⁵ Voir la note de bas de page n° 22.

Nous avons demandé à ces établissements de nous faire parvenir leur analyse. Parmi les 6 établissements concernés :

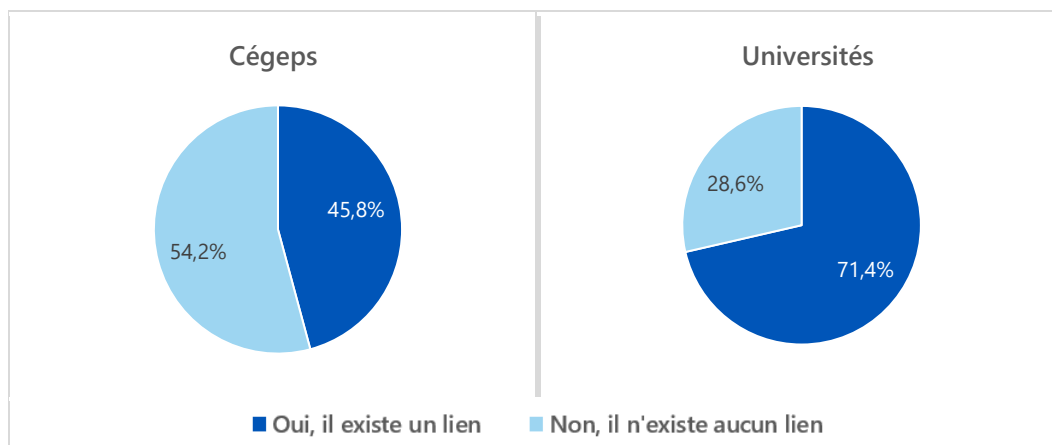
- 2 n'ont pas donné suite à notre demande ;
- 3 autres ont indiqué qu'ils nous transmettront le rapport lorsqu'il sera terminé ;
- 1 établissement nous a transmis son rapport.

L'établissement d'enseignement qui nous a transmis son rapport a compilé des informations recueillies entre 2019 et 2022 concernant la performance de ses personnes étudiantes finissantes dans un cours et un stage intégrateur. Le rapport conclut que les ajustements au programme de baccalauréat en sciences infirmières durant la pandémie n'ont pas eu d'impact sur les apprentissages et le développement des compétences des personnes étudiantes. Cet établissement avait un taux de réussite à l'examen de septembre 2022 de plus de 60 %.

4.6 Lien possible entre les ajustements effectués dans le programme de formation et la performance des personnes candidates à l'examen professionnel

Questionnés à propos de la possibilité qu'il y ait un lien entre la performance des personnes candidates à l'examen professionnel et les ajustements mis en place dans les programmes en temps de pandémie, plus de la moitié des cégeps (54,2 %) pensent qu'il n'y a aucun lien alors que 71,4 % des universités pensent qu'il y a un tel lien.

Figure 4 : Existence d'un lien possible entre les ajustements et la performance à l'examen professionnel de l'Ordre



Nous avons examiné la performance des cégeps et des universités qui pensent qu'il existe un lien entre les ajustements apportés aux programmes d'études et la performance à l'examen professionnel de septembre 2022. La performance de ces cégeps est très variable, ce qui est différent pour les universités dont la performance des candidats est assez homogène.

- Parmi les 22 cégeps (45,8 %) qui pensent qu'il **existe un lien entre les ajustements et la performance à l'examen de septembre 2022**, 10 d'entre eux ont un taux de réussite à l'examen inférieur à 50 % (les taux varient entre 12,9 % et 45,3 %) et 12 autres affichent un taux de réussite supérieur à 50 % (les taux varient entre 51,4 % et 80 %);
- Parmi les 5 universités (71,4 %) qui pensent de la même façon, 4 d'entre elles ont un taux de réussite supérieur à 50 % (les taux varient entre 68,9 % et 78,7 %) et une seule a un taux de 38,1 %;
- Des 26 cégeps (54,2 %) qui pensent qu'il **n'existe aucun lien entre les ajustements et la performance à l'examen**, 15 d'entre eux ont un taux de réussite inférieur à 50 % (taux variant entre 20 % et 42,1 %) et 11 ont un taux de réussite supérieur à 50 % (taux variant entre 54,3 % et 75 %);
- Des 2 universités (28,6 %) qui pensent la même chose, une (1) a un taux de réussite de 64,7 % et l'autre un taux de 26,7 %.

Nous avons mis en relation la réponse des établissements d'enseignement à cette question avec les faits qu'ils ont rapportés sur les ajustements effectués dans leur programme. Nous avons aussi mis en relation les réponses et faits rapportés avec l'évolution des taux de réussite (avec ou sans l'ajout de l'erreur de mesure) de ces établissements à l'examen professionnel. Nous constatons que la perception des établissements d'enseignement ne s'appuie pas nécessairement sur les faits rapportés concernant les ajustements à leur programme et leur taux de réussite à l'examen professionnel. C'est d'autant plus le cas lorsqu'on utilise les taux de réussite de septembre 2022 sans l'ajout de l'erreur de mesure, comme l'avait fait l'Ordre sans justification.

5 PRÉSENTATION DES PRINCIPAUX RÉSULTATS DU QUESTIONNAIRE

5.1 Enseignement des cours théoriques

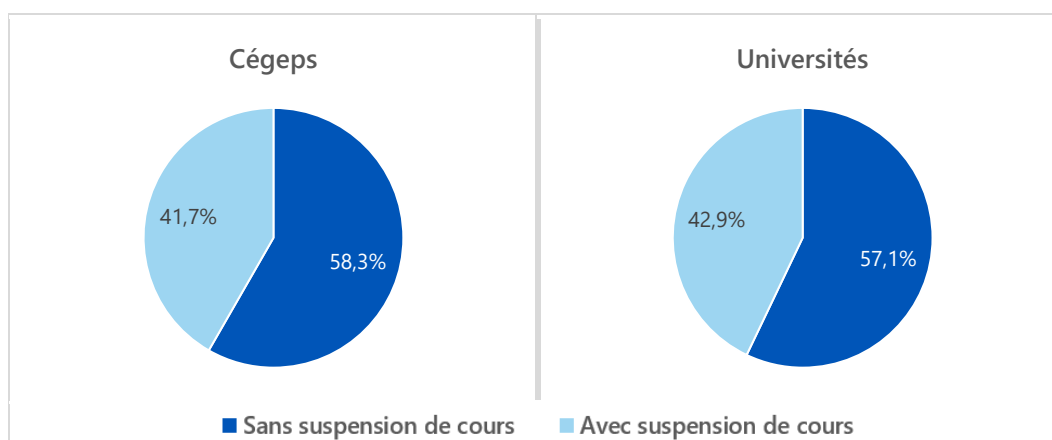
5.1.1 Suspension des cours et mode d'enseignement

Suspension des cours théoriques

Rappelons que 48 cégeps et 7 universités ont répondu au questionnaire dans le cadre de cette vérification. Les pourcentages se trouvent donc affectés et ne sont pas aussi significatifs lorsque l'on compare les cégeps et les universités.

Durant la pandémie (2020-2022), plusieurs établissements d'enseignement ont vécu des temps d'arrêt de leurs cours théoriques. Ces temps d'arrêt se sont étendus sur plusieurs semaines et varient en fonction des établissements.

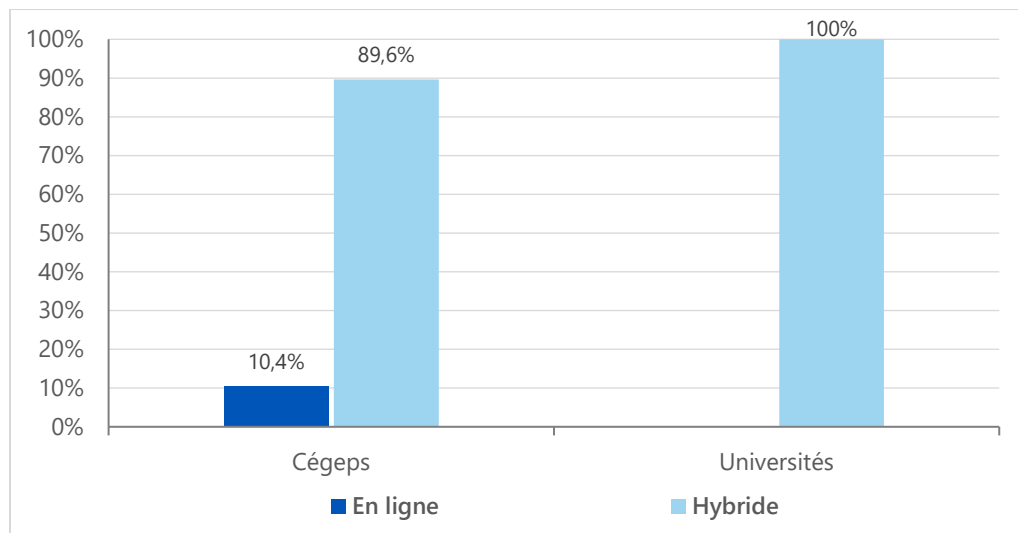
Figure 5 : Proportion des établissements d'enseignement à avoir suspendu des cours théoriques



Plus de la moitié des cégeps, soit 58,3 % n'avaient pas eu de suspension de leurs cours théoriques par rapport à 57,1 % des universités.

Mode d'enseignement des cours théoriques

Figure 6 : Modes d'enseignement des cours théoriques



Pendant la pandémie, les cégeps ont opté pour 2 modes d'enseignement des cours théoriques :

- 89,6 % des cégeps ont choisi le mode d'enseignement hybride (en ligne et en présentiel) ;
- 10,4 % des cégeps ont opté pour le mode d'enseignement en ligne uniquement.

Toutes les universités (100 %) ont opté pour le mode d'enseignement hybride.

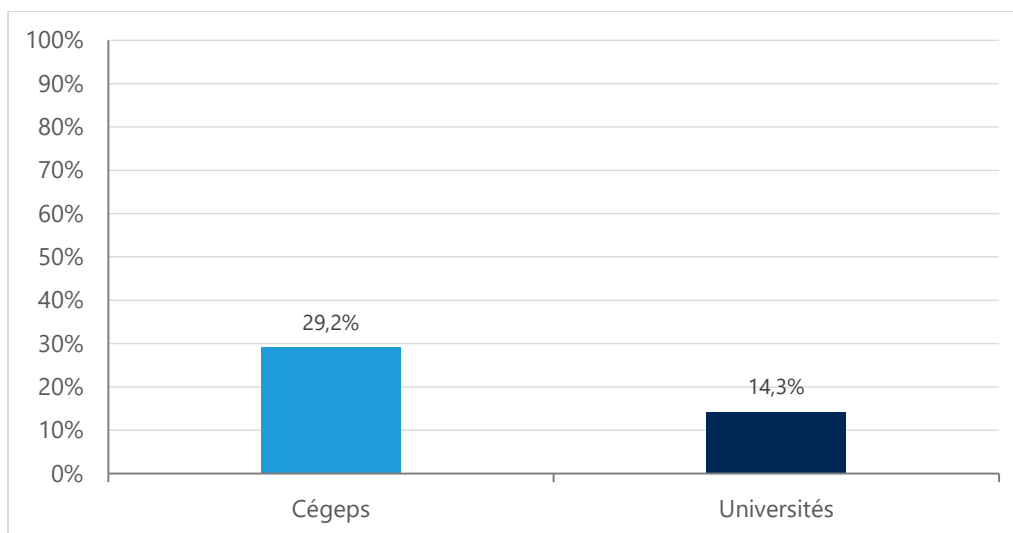
5.1.2 Établissements d'enseignement ayant fait des ajustements au contenu et aux modalités d'évaluation des cours théoriques

Plusieurs établissements d'enseignement ont dû faire des modifications au contenu et aux modalités d'évaluation des cours théoriques. Les modifications au contenu peuvent être des adaptations faites en fonction de l'enseignement en ligne, le retrait de certaines notions et le report de ces notions sur d'autres sessions, des modifications de contenu en fonction de la rétroaction qualitative de l'Ordre, etc.

Au niveau des modalités d'évaluation, on retrouve des changements dans la pondération, l'annulation de certaines épreuves de synthèse, des évaluations à distance, etc.

Contenu des cours théoriques

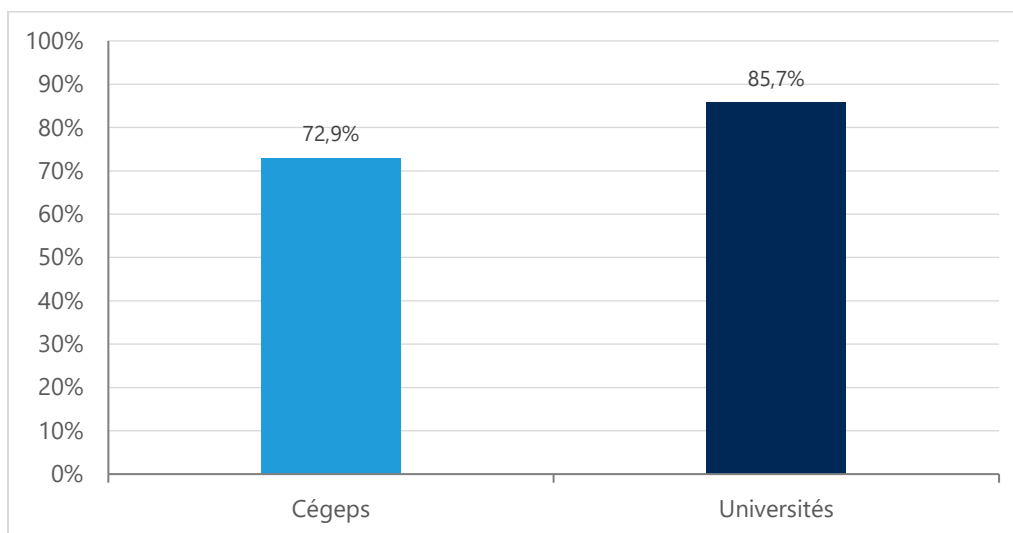
Figure 7 : Proportion des établissements d'enseignement à avoir modifié le contenu des cours théoriques



Tout en respectant les objectifs d'apprentissage des cours, 29,2 % des cégeps ont adapté le contenu de certains cours par rapport à 14,3 % des universités.

Modalités d'évaluation des cours

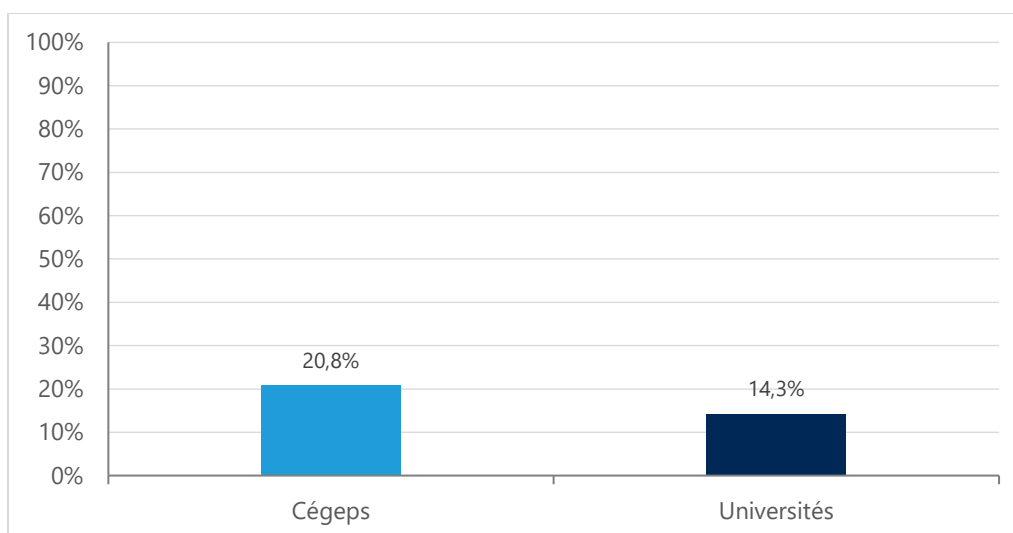
Figure 8 : Proportion des établissements d'enseignement à avoir fait des ajustements aux modalités d'évaluation des cours théoriques



La proportion des établissements ayant fait des ajustements au niveau des modalités d'évaluation est de 72,9 % pour les cégeps par rapport à 85,7 % des universités.

Intensité des cours théoriques

Figure 9 : Proportion des établissements d'enseignement ayant augmenté l'intensité des cours théoriques

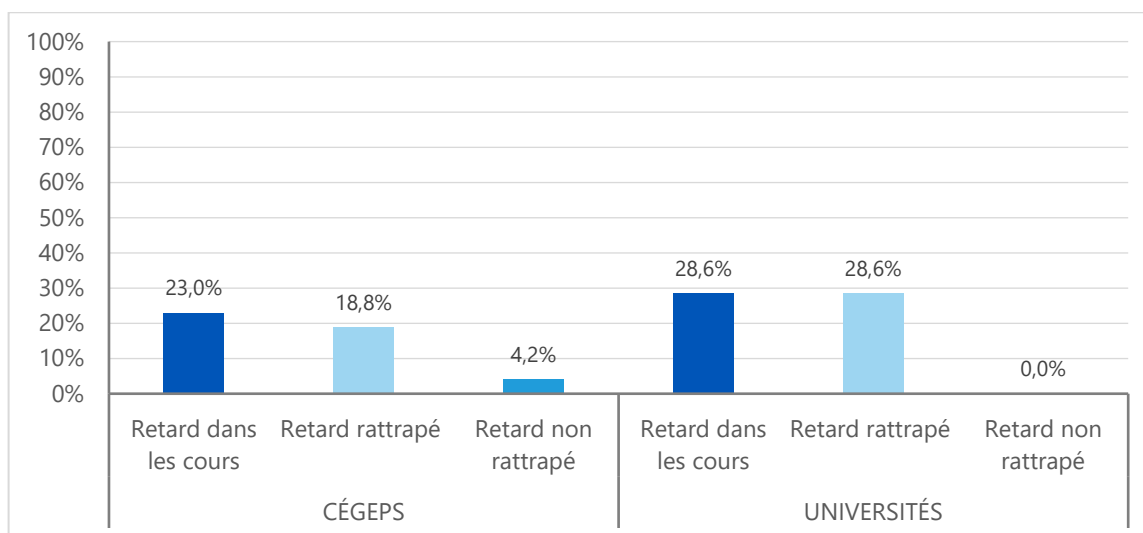


Peu de cégeps et d'universités soient, 20,8 % e 14,3 % respectivement ont déclaré que les cours théoriques ont été plus intenses (enseignement concentré sur une plus courte période) durant certaines sessions.

5.1.3 Établissements ayant eu du retard dans l'enseignement des cours théoriques

Les périodes de suspension durant la pandémie ont pu créer du retard dans l'enseignement des cours théoriques.

Figure 10 : Répartition des établissements d'enseignement ayant mentionné avoir eu du retard dans l'enseignement des cours théoriques



Sur l'ensemble des 48 cégeps (100 %), 23 % ont eu du retard dans l'enseignement des cours. Parmi ceux-ci :

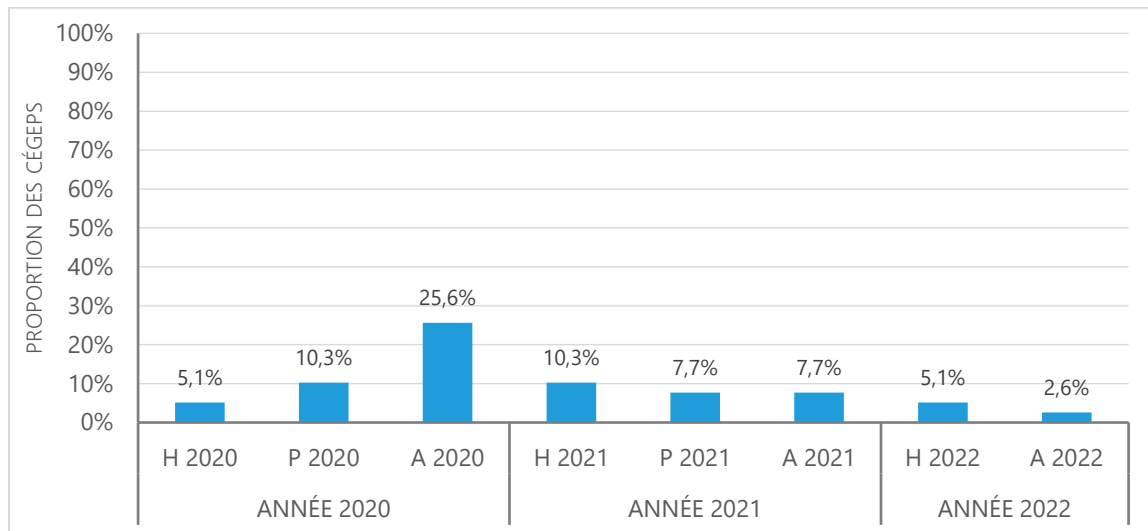
- 18,8 % ont pu rattraper le retard ;
- 4,2 % n'ont pas pu rattraper le retard.

Sur les 7 universités (100 %), 28,6 % ont eu du retard dans l'enseignement des cours et tout le retard a été rattrapé.

5.1.4 Fin des ajustements aux cours théoriques

Les ajustements aux cours théoriques ont pris fin tout au long de la pandémie comme le montrent les figures suivantes. Noter que la fin des ajustements ne concerne que les établissements ayant déclaré avoir fait des ajustements, soit 39 cégeps et 6 universités.

Figure 11 : Répartition chronologique des cégeps ayant mis fin aux ajustements des cours théoriques

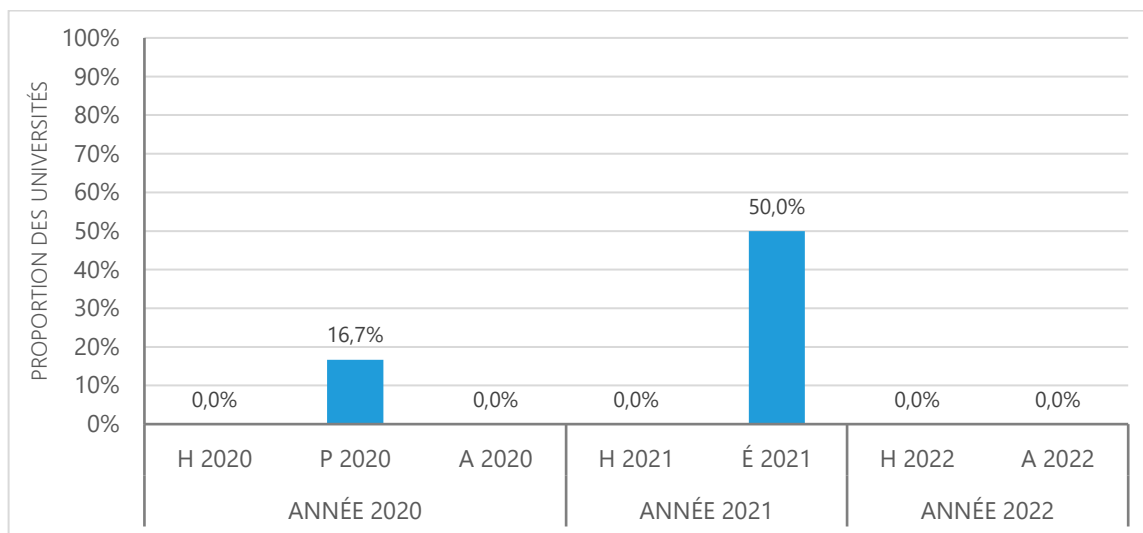


- 5,1 % des cégeps avaient mis fin à leurs ajustements à l'hiver 2020 et 10,3 % de plus y ont mis fin au printemps 2020. Pour l'année 2020, ce sont 41 % des cégeps qui ont mis fin aux ajustements concernant les cours théoriques ;
- 25,7 % des cégeps ont mis fin aux ajustements pour l'année 2021. Au total du début de la pandémie à la fin de l'année 2021, ce sont 66,7 % des cégeps qui avaient mis fin aux ajustements des cours ;
- 7,7 % des cégeps ont mis fin aux ajustements durant l'année 2022.

Du début de la pandémie (mars 2020) à la fin de l'année 2022, 89,8 % des cégeps avaient mis fin aux modifications au cours²⁶.

Parmi les cégeps ayant fait des ajustements aux cours théoriques, 10,2 % avaient toujours des ajustements en place en janvier 2023.

Figure 12 : Répartition chronologique des universités ayant mis fin aux ajustements des cours théoriques



- Du côté des universités, 16,7 % des universités concernées avaient mis fin aux ajustements au printemps 2020 ;
- 50 % des universités ont mis fin aux ajustements à l'été 2021.

Du début de la pandémie (mars 2020) jusqu'à la fin de l'année 2022, 83,4 % des universités avaient terminé les ajustements aux cours²⁷.

Parmi les universités ayant fait des ajustements aux cours théoriques, 16,6 % avaient toujours des ajustements en place en janvier 2023.

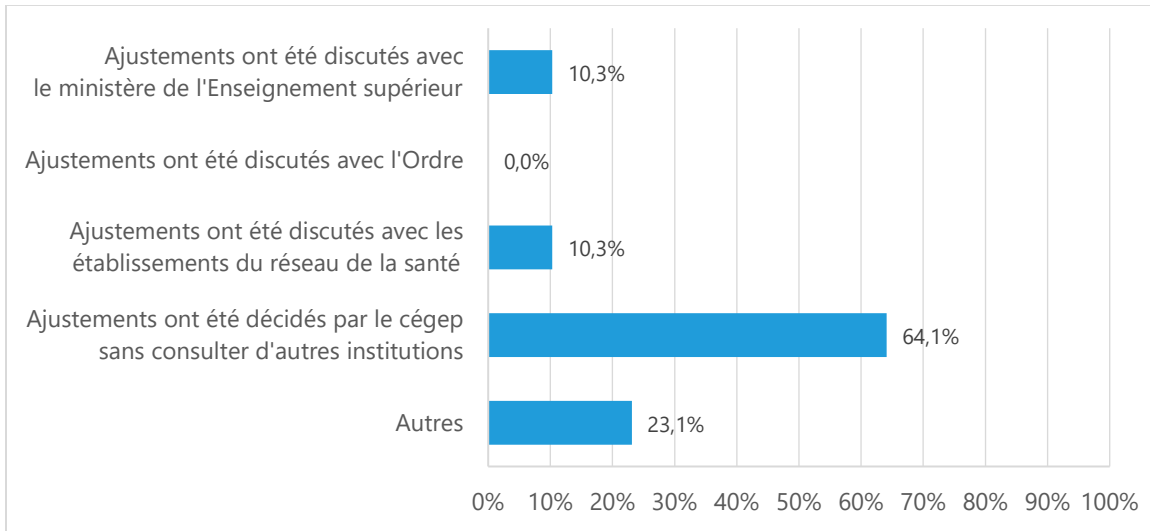
5.1.5 Communication entourant les décisions relatives ajustements des cours théoriques

Les divers ajustements effectués aux cours théoriques par les établissements ont été, dans certains cas, discutés avec d'autres institutions (voir figures 13 et 14).

²⁶ 15,4 % des cégeps ont précisé avoir mis fin aux ajustements des cours sans indiquer la période de fin et ne se retrouvent pas sur la Figure 11, mais sont pris en considération dans le calcul du nombre de cégeps à avoir mis fin aux ajustements depuis le début de la pandémie jusqu'à la fin de l'année 2022.

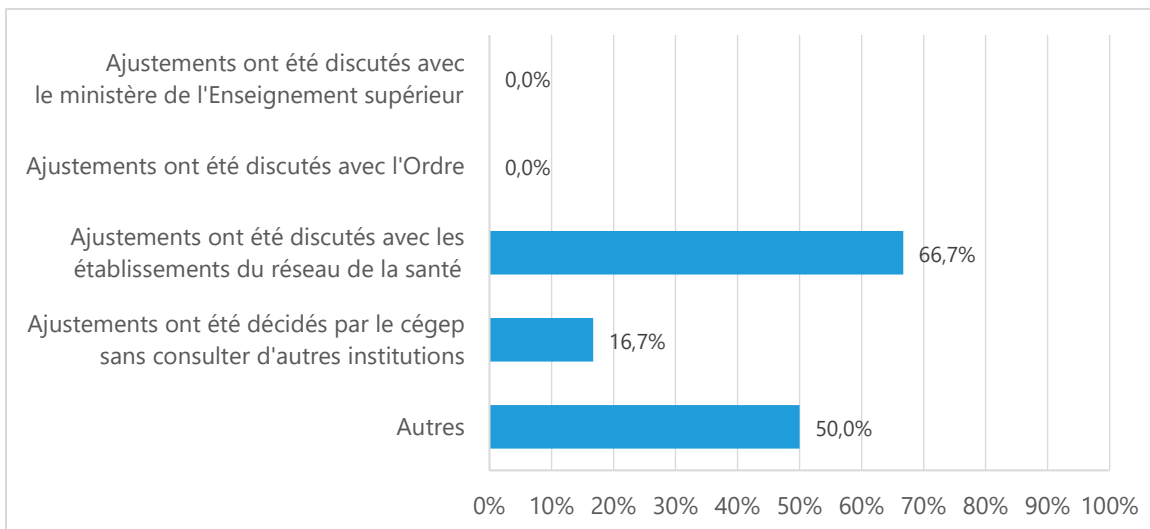
²⁷ 16,7 % des universités ont précisé avoir mis fin aux ajustements des cours sans indiquer la période de fin et ne se retrouvent pas sur la Figure 12, mais sont pris en considération dans le calcul du nombre des universités à avoir mis fin aux ajustements depuis le début de la pandémie jusqu'à la fin de l'année 2022.

Figure 13 : Répartition des institutions avec lesquelles les cégeps ont discuté des ajustements aux cours théoriques



- Aucun cégep n'a discuté des ajustements avec l'Ordre ;
- 10,3 % des cégeps ont discuté des ajustements avec le ministère de l'Enseignement supérieur, ainsi que les établissements du réseau de la santé ;
- 23,1 % des cégeps ont discuté des ajustements avec d'autres institutions comme (groupe d'échange d'enseignants au collégial, partenaires hospitaliers, les étudiants, etc.) ;
- 64,1 % des cégeps ont décidé seuls des ajustements sans consulter d'autres institutions.

Figure 14 : Répartition des institutions avec lesquelles les universités ont discuté des ajustements aux cours théoriques



- Aucune université n’a discuté des ajustements avec l’Ordre et le ministère de l’Enseignement supérieur ;
- 16,7 % des universités ont décidé seules des ajustements sans consulter d’autres institutions ;
- 50 % des cégeps ont discuté des ajustements avec d’autres institutions comme : l’Association canadienne des écoles de sciences infirmières, la Table des sciences infirmières (BCI) ;
- 66,7 % des universités ont discuté des ajustements avec les établissements du réseau de la santé.

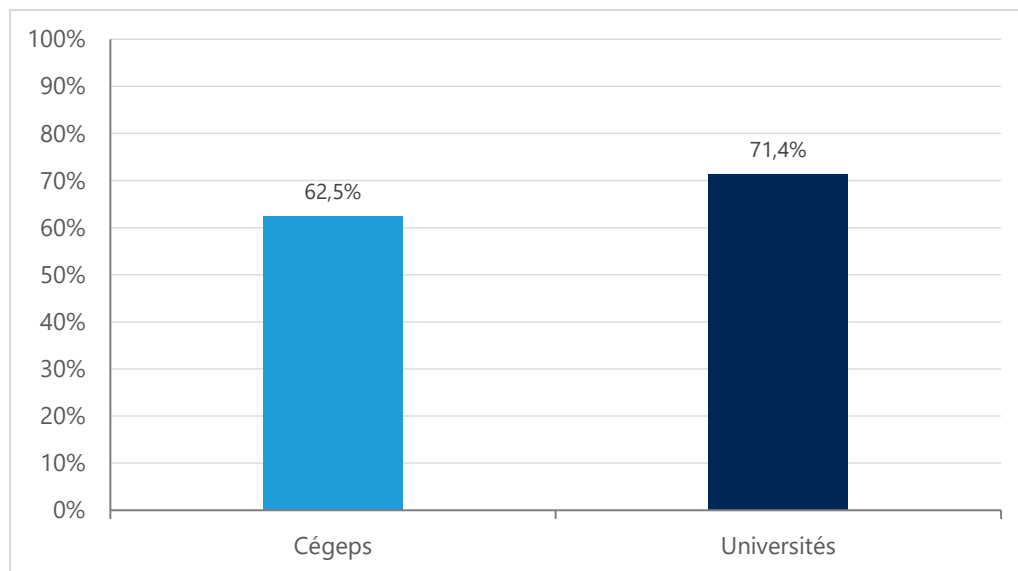
5.2 Enseignement des laboratoires

5.2.1 Suspension des laboratoires et mode d’enseignement

Suspension des laboratoires

Durant la pandémie (2020-2022), tout comme certains établissements ont dû suspendre leurs cours théoriques, il y a eu aussi suspension de l’enseignement de certains laboratoires pour plusieurs établissements.

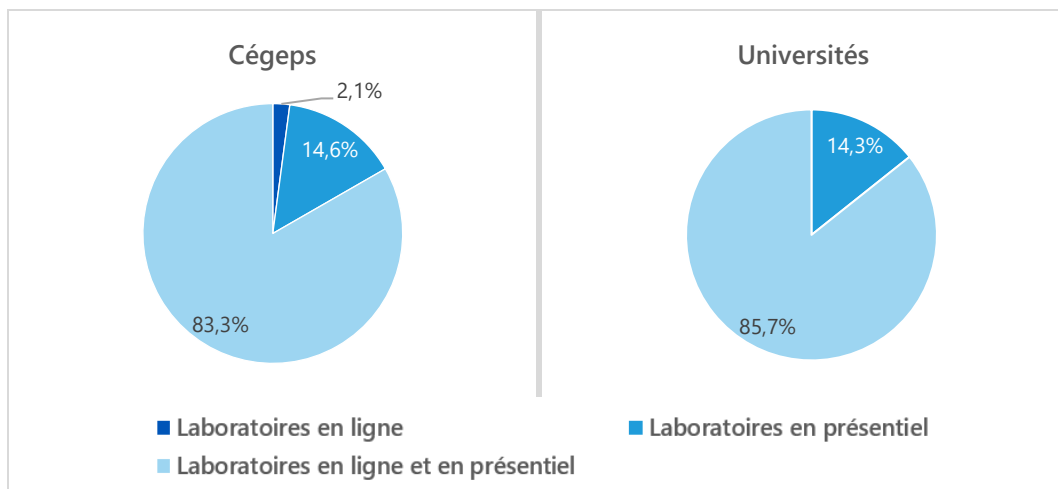
Figure 15 : Proportion des établissements d’enseignement à avoir suspendu des laboratoires



- 62,5 % des cégeps ont dû suspendre l’enseignement des laboratoires
- 71,4 % des universités ont dû faire la même chose.

Mode d'enseignement des laboratoires

Figure 16 : Mode d'enseignement des laboratoires



Pour les cégeps, le mode d'enseignement des laboratoires a varié d'un établissement à l'autre.

Du côté des cégeps :

- 83,3 % ont eu recours aux laboratoires enseignés sous un mode hybride (en ligne et en présentiel) ;
- 14,6 % ont fait les laboratoires en présentiel ;
- 2,1 % ont eu leurs laboratoires en ligne.

Pour les universités, le scénario est différent :

- 85,7 % ont eu recours aux laboratoires enseignés sous un mode hybride ;
- 14,3 % ont eu recours aux laboratoires en présentiel uniquement.

Aucune université n'a eu recours au mode d'enseignement des laboratoires en ligne uniquement.

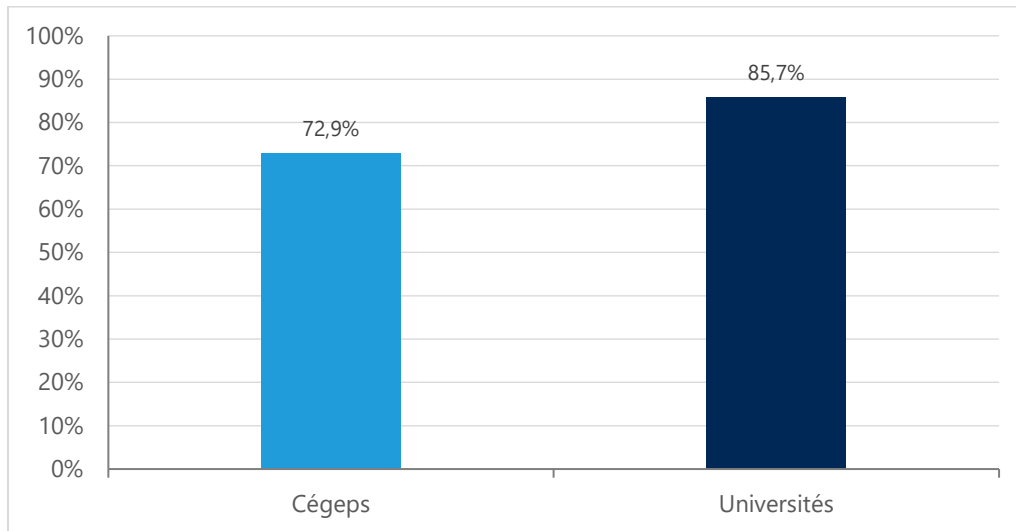
5.2.2 Contenu et modalités d'évaluation des laboratoires

Contenus des laboratoires

Tout en respectant les objectifs d'apprentissage des laboratoires, des modifications au contenu ont été faites par plusieurs établissements d'enseignement pour faire face aux contraintes de la pandémie. Ainsi le contenu de certains laboratoires a été réduit ou

reporté à la session suivante et certains contenus ont été condensés et offerts sous forme de journées intensives de laboratoire.

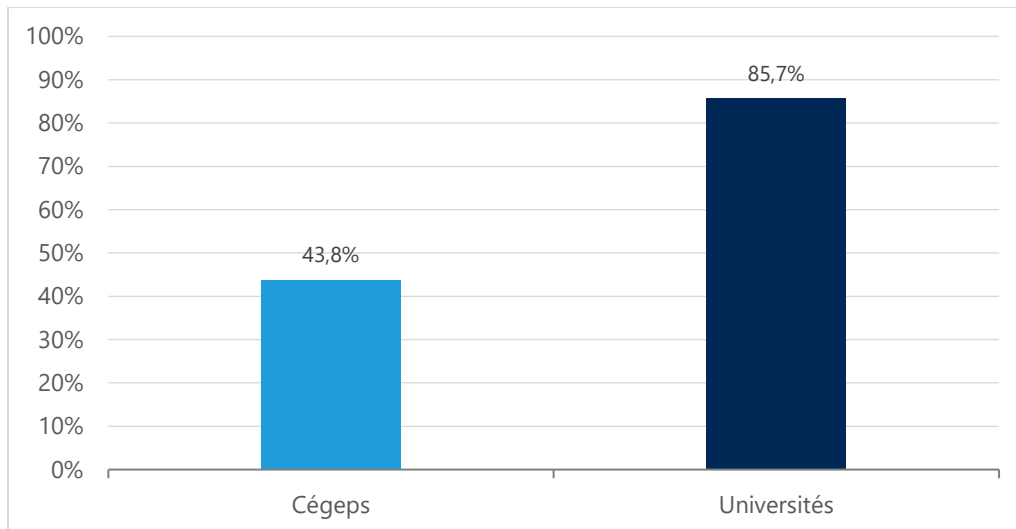
Figure 17 : Proportion des établissements d'enseignement à avoir modifié le contenu des laboratoires



Près des trois quarts des cégeps, soit 72,9 %, ont fait des modifications au contenu par rapport à 85,7 % des universités.

Modalités d'évaluation des laboratoires

Figure 18 : Proportion des établissements d'enseignement à avoir modifié les modalités d'évaluation des laboratoires

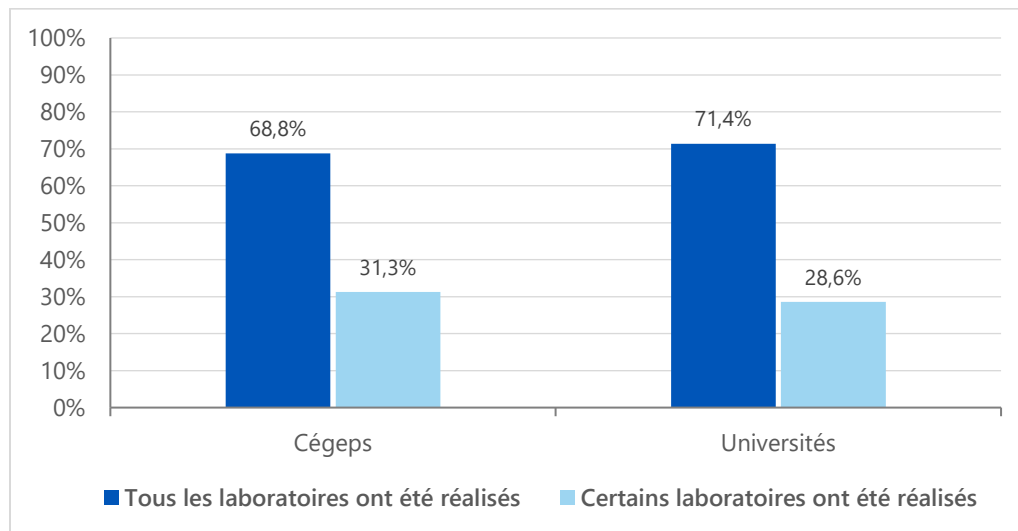


Différents ajustements aux modalités d'évaluation des laboratoires ont eu lieu. Certaines évaluations ont été annulées, d'autres ont été faites en ligne, la pondération a été modifiée, etc. Il y a 43,8 % des cégeps qui ont effectué des ajustements, comparativement à 85,7 % des universités.

5.2.3 Réalisation des laboratoires

Durant la pandémie, les contraintes gouvernementales n'étaient pas propices à la réalisation des laboratoires qui habituellement, se tiennent en présentiel. La figure suivante nous indique si tous les laboratoires ont pu être réalisés par les établissements durant la pandémie.

Figure 19 : Proportion des établissements d'enseignement à avoir réalisé les laboratoires prévus

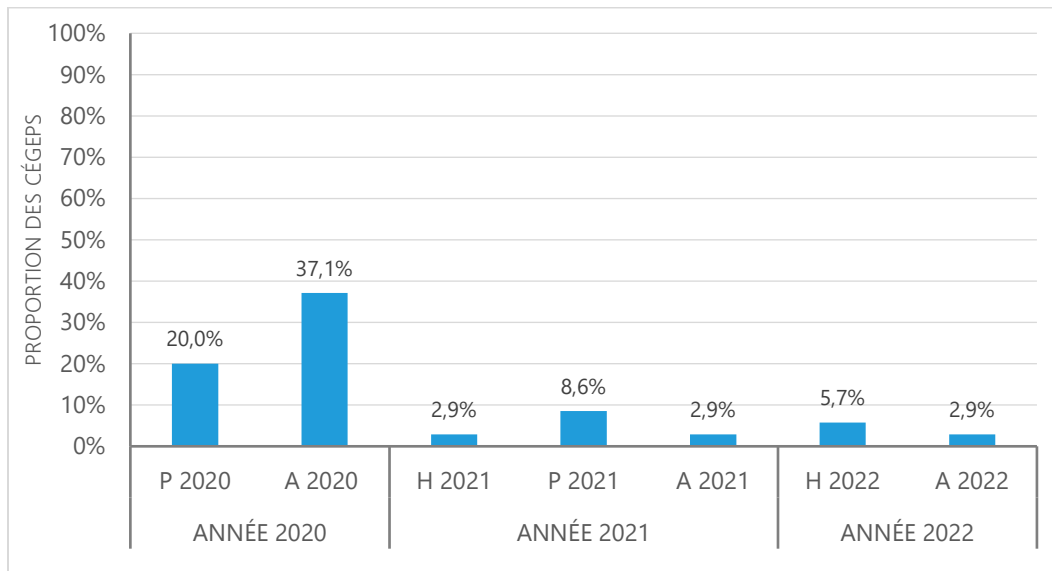


- 68,8 % des cégeps ont pu réaliser tous les laboratoires prévus, par rapport à 31,3 % qui n'ont pas pu le faire ;
- 71,4 % des universités ont pu réaliser tous les stages prévus par rapport à 28,6 % qui n'ont pas pu le faire.

5.2.4 Fin des ajustements à l'enseignement des laboratoires

L'enseignement des laboratoires a connu des ajustements afin de se conformer aux contraintes exigées par l'application des mesures sanitaires. Les établissements d'enseignement qui ont subi des ajustements y ont mis fin tout au long de la période de la pandémie, à partir du printemps 2020.

Figure 20 : Répartition chronologique des cégeps ayant mis fin aux ajustements dans les laboratoires



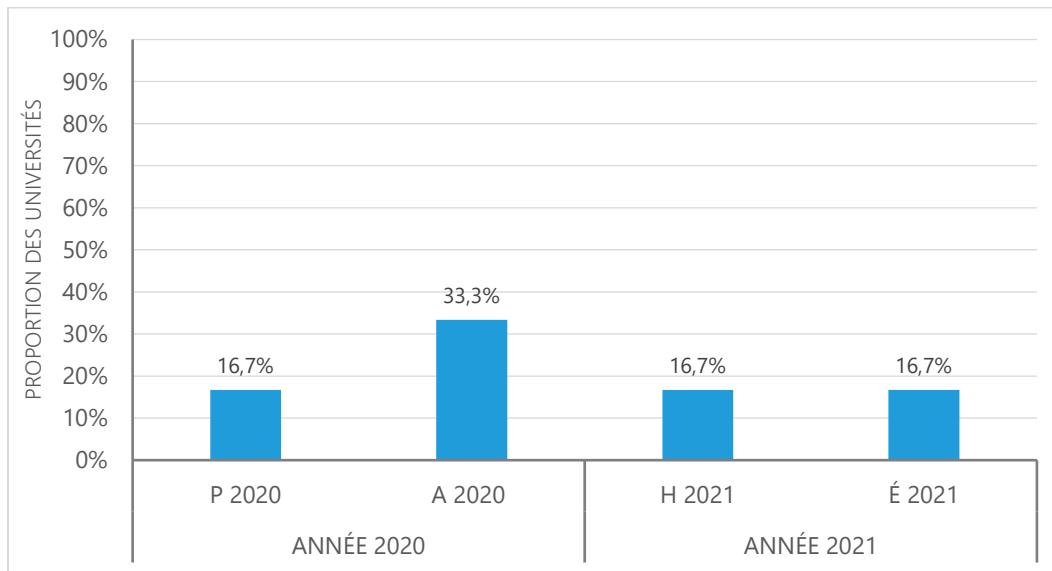
- 20 % des cégeps avaient mis fin à leurs ajustements au printemps 2020 et 37,1 % de plus y ont mis fin en automne 2020. Pour l'année 2020, c'est 57,1 % des cégeps qui ont mis fin aux ajustements concernant les laboratoires ;
- 14,3 % des cégeps ont mis fin aux ajustements pour l'année 2021. Au total du début de la pandémie à la fin de l'année 2021, c'est 71,4 % des cégeps qui avaient mis fin aux ajustements des laboratoires ;
- 8,6 % des cégeps ont mis fin aux ajustements durant l'année 2022 ;

Du début de la pandémie (mars 2020) à la fin de l'année 2022, c'est 94,3 % des cégeps qui avaient mis fin aux ajustements aux laboratoires²⁸.

Parmi les cégeps ayant fait des ajustements aux laboratoires, 5,7 % avaient toujours des ajustements en place en janvier 2023.

²⁸ 14,3 % des cégeps ont précisé avoir mis fin aux ajustements aux laboratoires sans indiquer la période de fin et ne se retrouvent pas sur la Figure 20, mais sont pris en considération dans le calcul du nombre de cégeps à avoir mis fin aux ajustements depuis le début de la pandémie jusqu'à la fin de l'année 2022.

Figure 21 : Répartition chronologique des universités ayant mis fin aux ajustements dans les laboratoires



La répartition des universités à avoir fait des ajustements aux laboratoires y a mis fin comme suit :

- 16,7 % des universités avaient mis fin à leurs ajustements au printemps 2020 et 33,3 % de plus y ont mis fin en automne 2020. Pour l'année 2020, c'est 50 % des universités qui ont mis fin aux ajustements concernant les laboratoires ;
- 33,3 % des universités ont mis fin aux ajustements pour l'année 2021.

Du début de la pandémie à la fin de l'année 2021, c'est 83,3 % des universités qui avaient mis fin aux ajustements concernant les laboratoires.

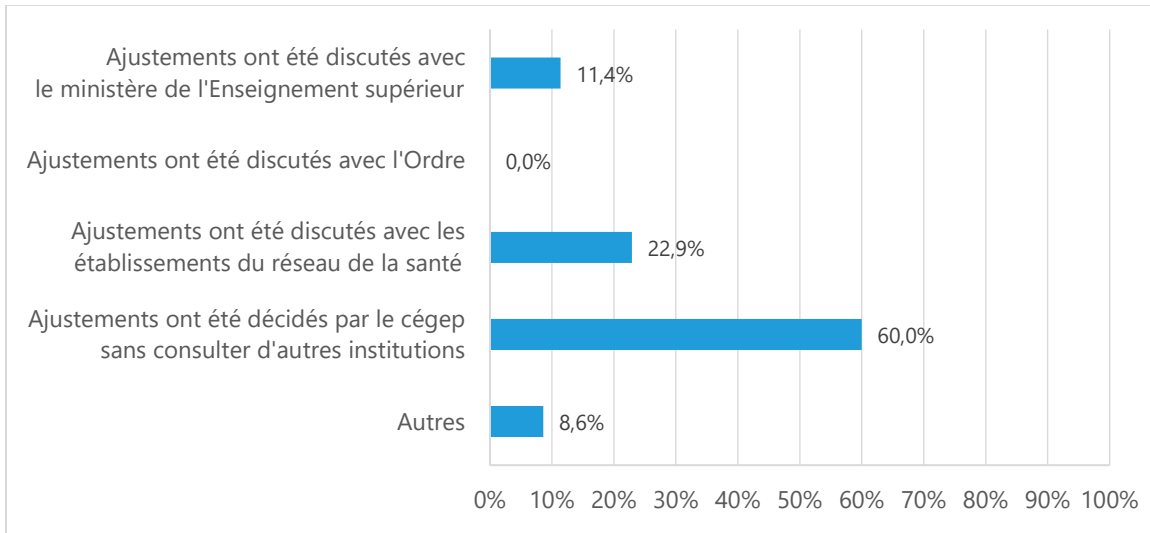
À la fin de l'année 2022, c'est 100 % des universités qui avaient mis fin aux ajustements aux laboratoires²⁹.

5.2.5 Communication entourant les décisions relatives aux ajustements des laboratoires

Les figures ci-dessous nous révèlent la proportion des établissements ayant discuté des divers ajustements effectués aux laboratoires avec certaines institutions durant la pandémie.

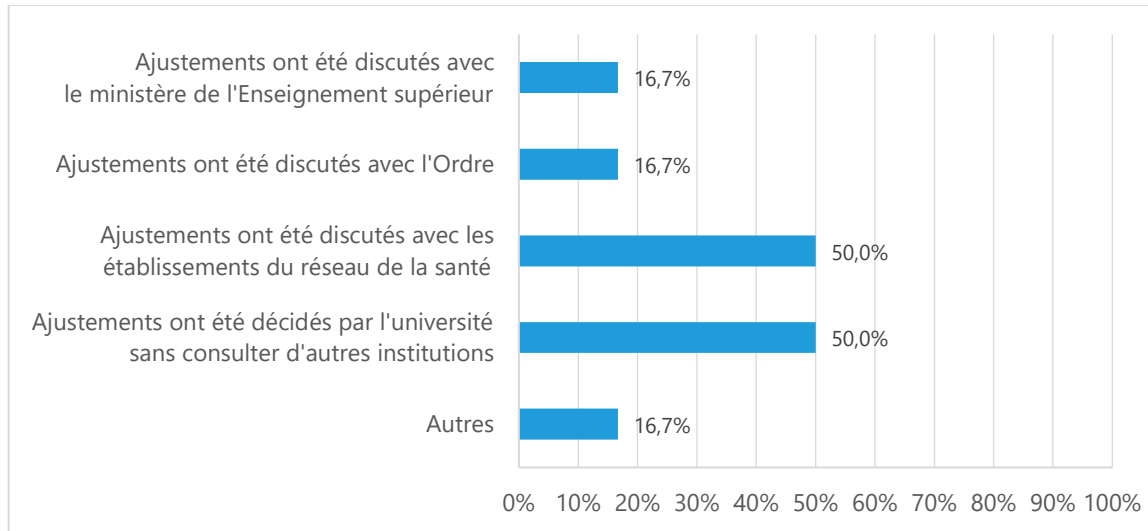
²⁹ 16,7 % des universités ont précisé avoir mis fin aux ajustements aux laboratoires sans indiquer la période de fin et ne se retrouvent pas sur la Figure 21, mais sont pris en considération dans le calcul du nombre d'universités à avoir mis fin aux ajustements depuis le début de la pandémie jusqu'à la fin de l'année 2022.

Figure 22 : Répartition des institutions avec lesquelles les cégeps ont discuté des ajustements effectués dans les laboratoires



- Aucun cégep n'a eu des échanges avec l'Ordre ;
- 8,6 % des cégeps ont discuté des ajustements avec d'autres entités comme des groupes d'échange d'enseignants ;
- 11,4 % des cégeps ont discuté des ajustements avec le ministère de l'Enseignement supérieur ;
- 22,9 % des cégeps ont discuté des ajustements avec les établissements du réseau de la santé ;
- 60 % des cégeps ont décidé seuls des ajustements sans consulter d'autres institutions.

Figure 23 : Répartition des institutions avec lesquelles les universités ont discuté des ajustements effectués dans les laboratoires



Du côté des 6 universités à avoir fait des ajustements, les échanges avec les institutions sont différents :

- 16,7 % des universités ont eu des communications concernant les ajustements avec le ministère de l'Enseignement supérieur, l'Ordre et d'autres institutions comme l'Association canadienne des écoles de sciences infirmières ;
- 50 % des universités ont eu des communications avec les établissements du réseau de la santé ;
- 50 % des universités ont décidé seuls des ajustements sans consulter d'autres institutions.

5.3 Déroulement des stages

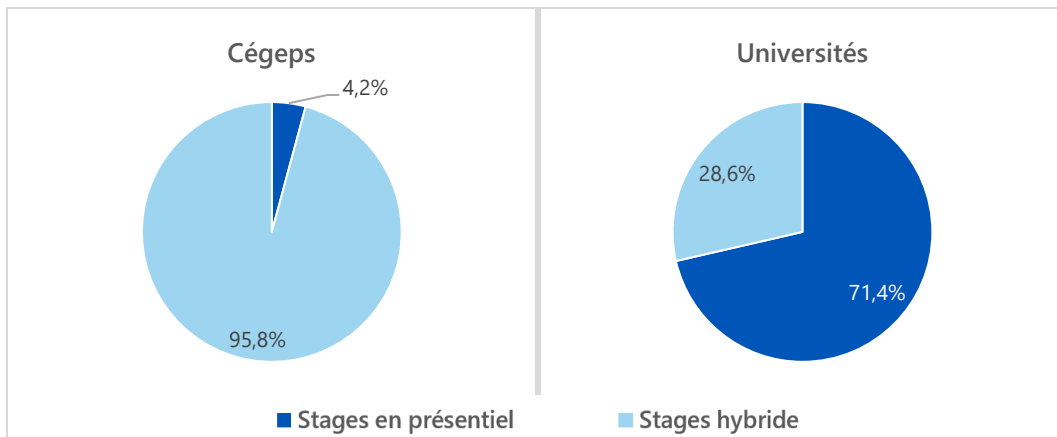
5.3.1 Réalisation des stages

Durant la pandémie, et principalement au début, presque tous les cégeps (93,8 %) et universités (85,7 %) ont dû suspendre certains de leurs stages en raison des mesures gouvernementales et parfois en fonction des contraintes des milieux de stage.

5.3.2 Mode de réalisation des stages

Pendant la période de pandémie, les établissements pour lesquels les stages n'ont pas pu être réalisés en présentiel ont dû s'ajuster pour faire face à cet inconvénient.

Figure 24 : Mode de réalisation des stages



Comme illustré à la figure ci-dessus, le mode de réalisation des stages est en proportion différente entre cégeps et universités.

- 95,8 % des cégeps ont offert leurs stages en partie en présentiel, en partie en virtuel ou par d'autres moyens pédagogiques ;
- 4,2 % des cégeps ont offert leurs stages en présentiel uniquement.

Pour les universités, l'effet contraire a été constaté :

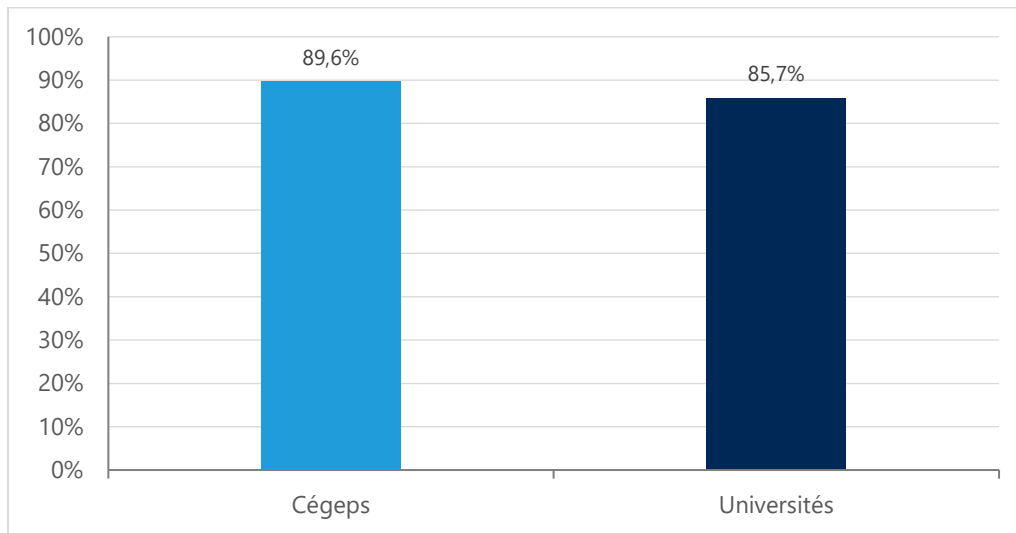
- 28,6 % des universités ont offert leurs stages en partie présentiel, en partie en virtuel ou par d'autres moyens pédagogiques ;
- 71,4 % des universités ont offert leurs stages en présentiel uniquement.

Pour les cégeps et universités, les autres moyens pédagogiques consistent en général à des travaux écrits, des capsules vidéo, des mises en situation, des études de cas, des ECOS, des simulations de haute fidélité, des activités d'apprentissage virtuelles, laboratoires en présentiel, etc.

5.3.3 Heures de stage en présentiel

Pour les stages qui se sont déroulés uniquement en présentiel, le nombre d'heures de stage a été affecté, car les heures d'exposition des personnes étudiantes ont été réduites dans plusieurs cas. En effet, plusieurs milieux de stage ont demandé aux établissements de réduire le nombre de stagiaires sur les unités de soins afin de respecter les mesures sanitaires. Cette situation a affecté plusieurs établissements d'enseignement.

Figure 25 : Proportion des établissements d'enseignement ayant réduit les heures de stage en présentiel



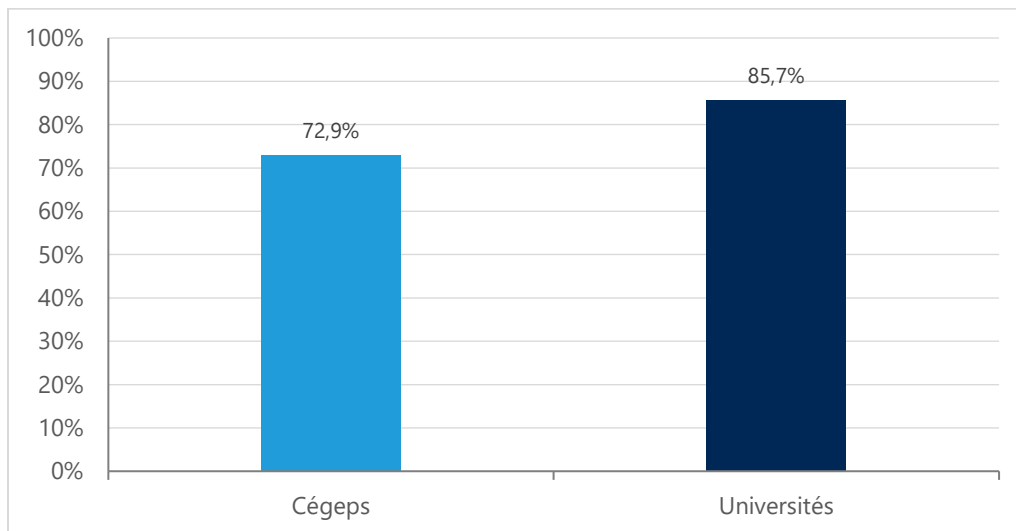
La grande majorité des cégeps, soit 89,6 %, ont eu une réduction des heures de stage ainsi que 85,7 % des universités.

5.3.4 Contenu et modalités d'évaluation des stages

Contenu des stages

Tout en respectant les objectifs d'apprentissage des stages, la grande majorité des cégeps et des universités ont fait des modifications au contenu qui a été remplacé par des travaux, des activités compensatoires, des simulations, des activités en ligne, etc.

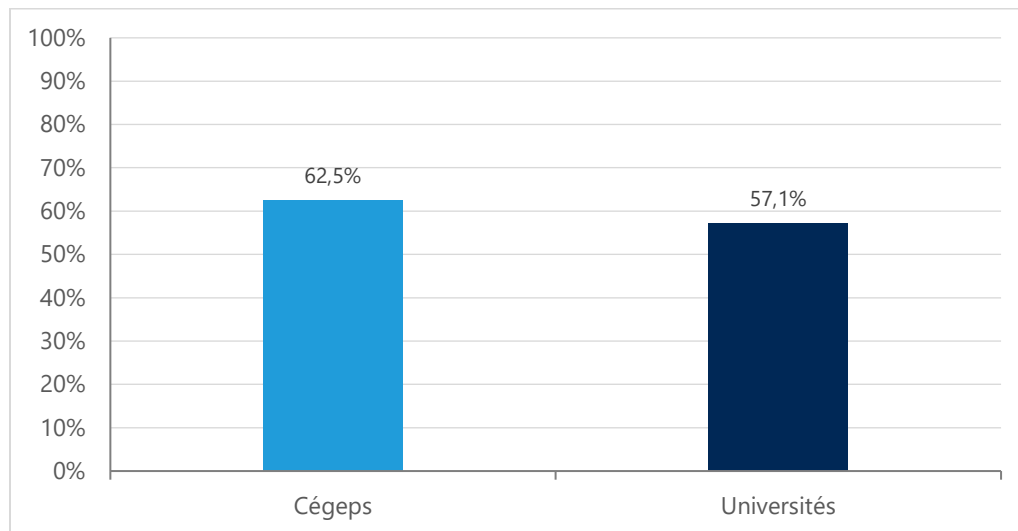
Figure 26 : Proportion des établissements d'enseignement ayant modifié le contenu des stages



72,9 % des cégeps et 85,7 des universités ont modifié le contenu de certains de leurs stages.

Modalités d'évaluation des stages

Figure 27 : Proportion des établissements d'enseignement ayant modifié les modalités d'évaluation des stages



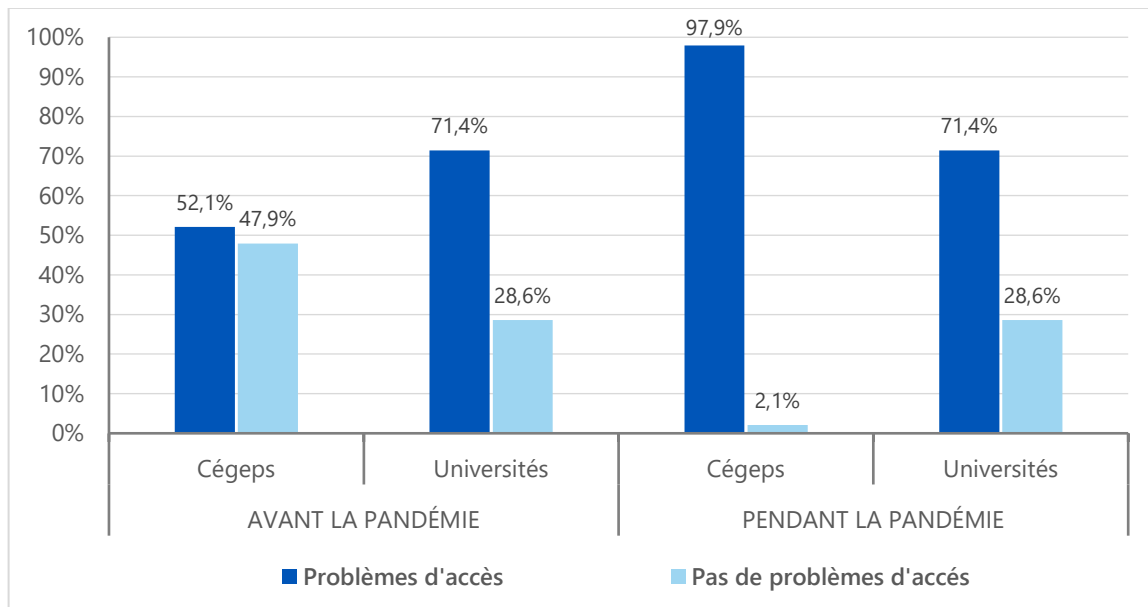
Les changements effectués aux modalités d'évaluation des stages (grille d'évaluation modifiée, évaluation remplacée par des travaux écrits, etc.) ont concerné 62,5 % des cégeps et 57,1 % des universités.

5.3.5 Accès aux stages et difficultés rencontrées

Accès aux stages

Ce n'est pas la pandémie qui a amené tous les problèmes d'accès aux stages cliniques, car certains existaient auparavant. Au moment de la pandémie, certains problèmes ont dû s'accroître et être ressentis par un plus grand nombre d'établissements. Le graphique suivant illustre la proportion des établissements ayant affronté des problèmes d'accès aux stages avant et pendant la pandémie.

Figure 28 : Répartition des établissements d'enseignement ayant rencontré des problèmes d'accès aux stages avant et pendant la pandémie



Avant la pandémie :

- 52,1 % des cégeps rencontraient des difficultés d'accès aux stages ;
- 71,4 % des universités rencontraient des difficultés d'accès aux stages.

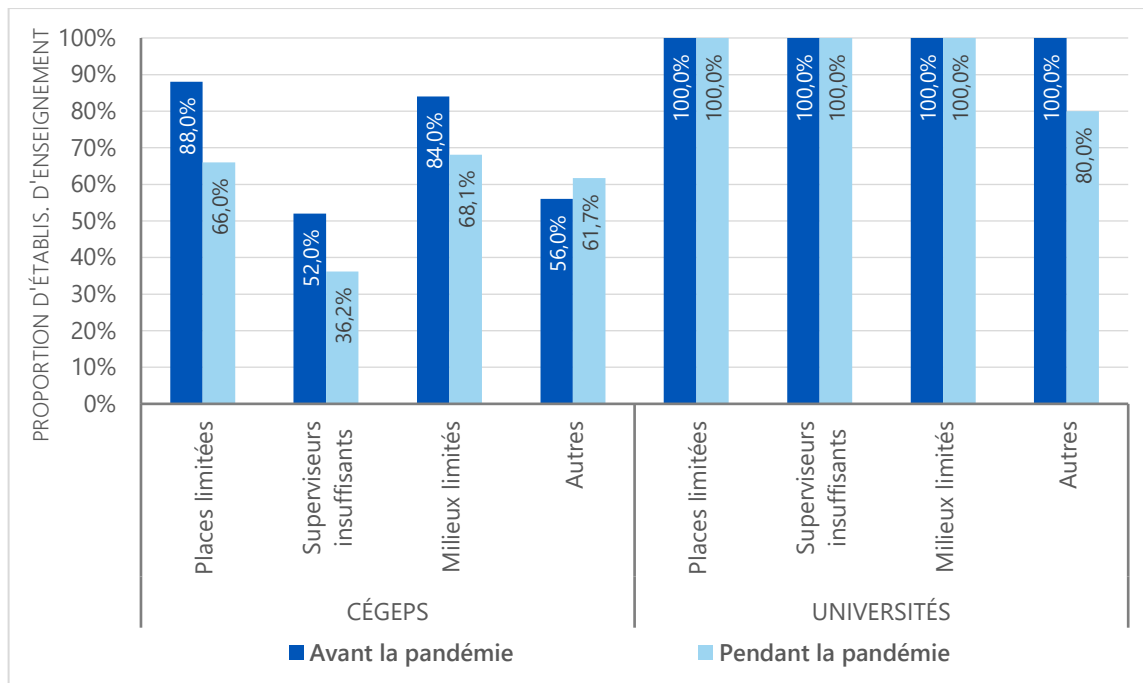
Pendant la pandémie :

- 97,9 % des cégeps faisaient face à des difficultés d'accès aux stages ;
- 71,4 % des universités faisaient face à des difficultés d'accès aux stages.

Le nombre d'universités ayant rencontré des difficultés d'accès aux stages avant et pendant la pandémie n'a pas bougé.

Types de difficultés rencontrées par les établissements d'enseignement dans l'accès aux stages avant et pendant la pandémie

Figure 29 : Diverses difficultés d'accès aux stages vécus par les établissements d'enseignement avant et pendant la pandémie



Les données révèlent que beaucoup plus de cégeps ont eu des difficultés liées au placement dans les milieux de stage avant la pandémie plutôt que durant celle-ci. Les difficultés rencontrées par les cégeps sont comme suit :

- Avant la pandémie, 88 % des cégeps ont connu des problèmes concernant le nombre limité de places de stage comparativement à 66 % durant la pandémie ;
- Avant la pandémie, 52 % ont vécu des difficultés par rapport au nombre insuffisant de superviseurs (es)/précepteurs(trices) par rapport à 36,2 % durant la pandémie ;
- Avant la pandémie, 84 % ont dû faire face à un nombre limité de milieux de stage comparativement à 68,1 % durant la pandémie ;
- Avant la pandémie, 56 % ont vécu d'autres situations comme des milieux réservés aux étudiants universitaires, accès limités aux patients, partage du milieu de stage avec des infirmières du programme de l'Attestation d'études collégiales (AEC), versus 61,7 % durant la pandémie.

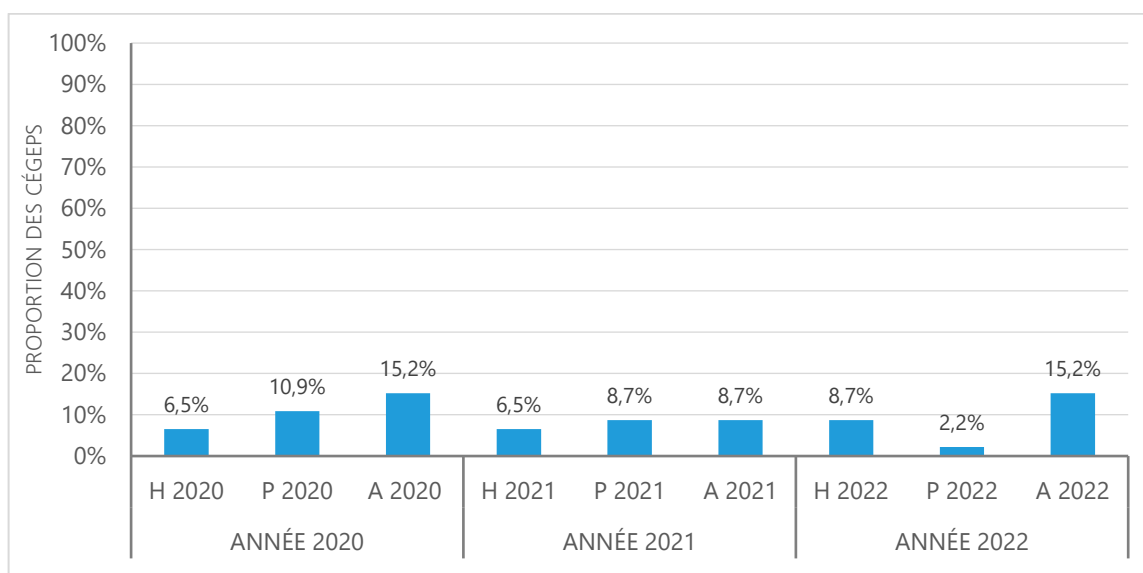
Du côté des universités, on remarque une répartition relativement similaire au niveau des types de difficultés rencontrées avant et durant la pandémie.

- Avant et durant la pandémie, toutes les universités (100 %) ont rencontré les difficultés suivantes : le nombre limité de places de stage, le nombre limité de milieux de stage, le nombre insuffisant de superviseurs(es)/précepteurs(trices) ;
- Avant la pandémie, toutes les universités ont rencontré d'autres difficultés comme : l'instabilité du personnel des établissements de santé, le défi particulier des stages en région éloignée. Durant la pandémie, 80 % des universités font mention d'autres difficultés comme : clientèle différente sur certaines unités de soins, nombre limité d'accès à certaines unités de soins en fonction du délestage, etc.

5.3.6 Fin des ajustements aux stages

Les stages tout comme les cours théoriques et les laboratoires ont subi des ajustements et ces ajustements ont pris fin tout au long de la pandémie pour les établissements d'enseignement concernés.

Figure 30 : Répartition chronologique des cégeps ayant mis fin aux ajustements dans les stages



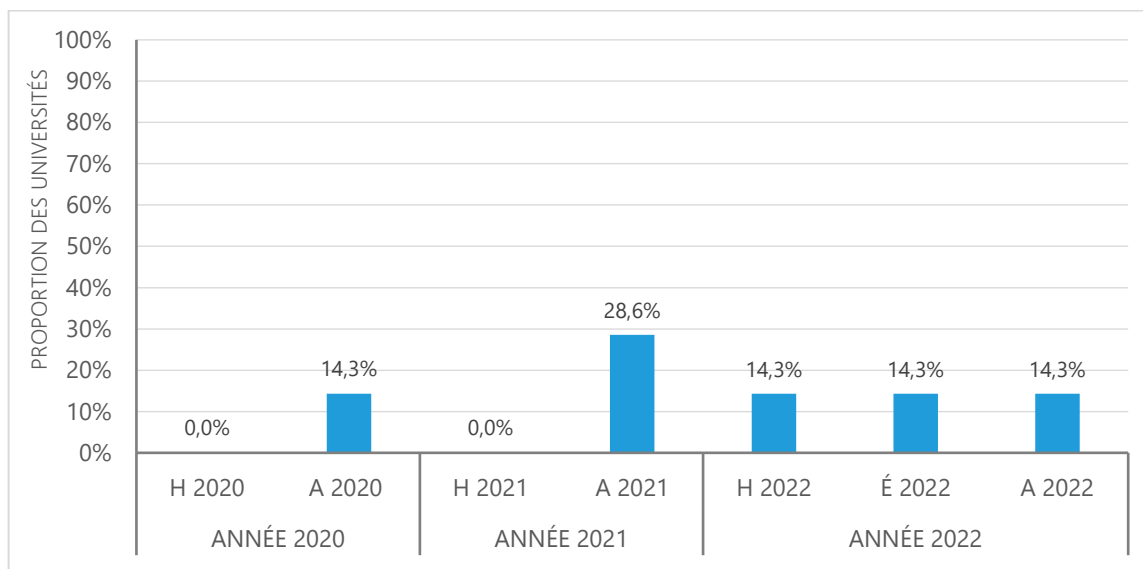
Certains cégeps ont commencé à mettre fin à leurs ajustements dès l'hiver 2020 et d'autres y ont mis fin à l'automne 2022.

- 6,5 % des cégeps avaient mis fin à leurs ajustements à l'hiver 2020. À la fin de l'année 2020, 32,6 % des cégeps avaient mis fin aux ajustements effectués dans certains de leurs stages ;
- 23,9 % des cégeps ont mis fin aux ajustements au cours de l'année 2021. Du début de la pandémie à la fin de l'année 2021, ce sont 56,5 % des cégeps qui avaient mis fin aux ajustements dans certains de leurs stages ;
- 26,1 % des cégeps ont mis fin aux ajustements au cours de l'année 2022.

Du début de la pandémie (mars 2020) à la fin de l'année 2022, c'est 82,6 % des cégeps concernés qui avaient mis fin aux ajustements dans certains de leurs stages.

Parmi les cégeps ayant fait des ajustements aux stages, 17,4 % avaient toujours des ajustements en place en janvier 2023³⁰.

Figure 31 : Répartition chronologique des universités ayant mis fin aux ajustements dans les stages



Des universités concernées, chacune a mis fin aux ajustements dans leurs stages graduellement.

- 14,3 % des universités ont mis fin aux ajustements aux stages pour l'année 2020 et précisément à l'automne 2020 ;
- 28,6 % des universités ont mis fin aux stages pour l'année 2021. Du début de la pandémie à la fin de l'année 2021, c'est 42,9 % des universités qui avaient mis fin aux ajustements aux stages ;
- 42,9 % des universités ont mis fin aux ajustements au cours de l'année 2022.

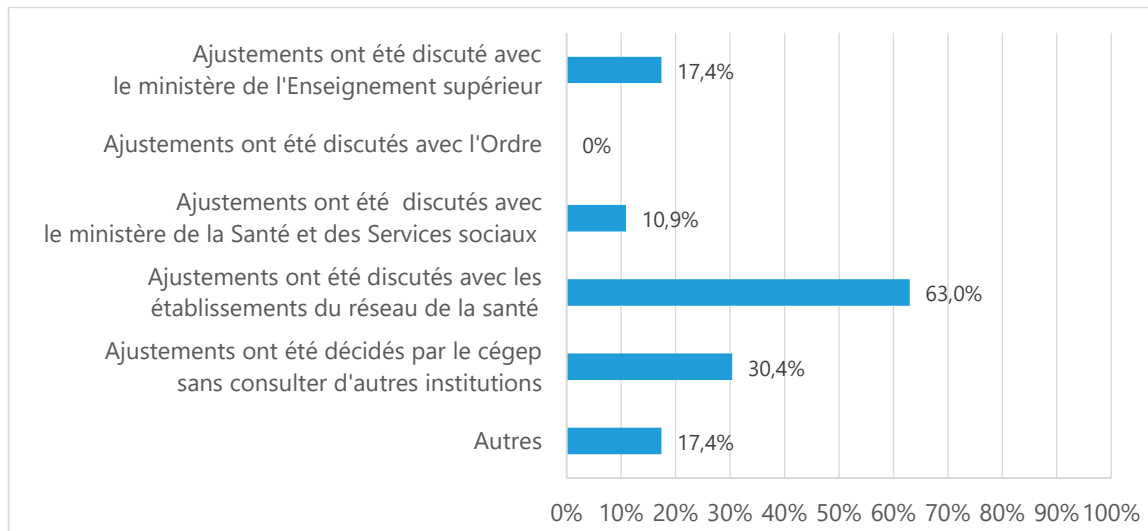
À la fin de l'année 2022, c'est 100 % des universités concernées qui avaient mis fin aux ajustements aux stages³¹.

³⁰ 17,4 % des cégeps ont précisé avoir mis fin aux ajustements aux stages sans indiquer la période de fin et ne se retrouvent pas sur la Figure 30, mais sont pris en considération dans le calcul du nombre de cégeps à avoir mis fin aux ajustements depuis le début de la pandémie jusqu'à la fin de l'année 2022.

³¹ 14,3 % des universités ont précisé avoir mis fin aux ajustements aux stages sans indiquer la période de fin et ne se retrouvent pas sur la Figure 31, mais sont pris en considération dans le calcul du nombre d'universités à avoir mis fin aux ajustements depuis le début de la pandémie jusqu'à la fin de l'année 2022.

5.3.7 Communication entourant les décisions relatives aux ajustements des stages

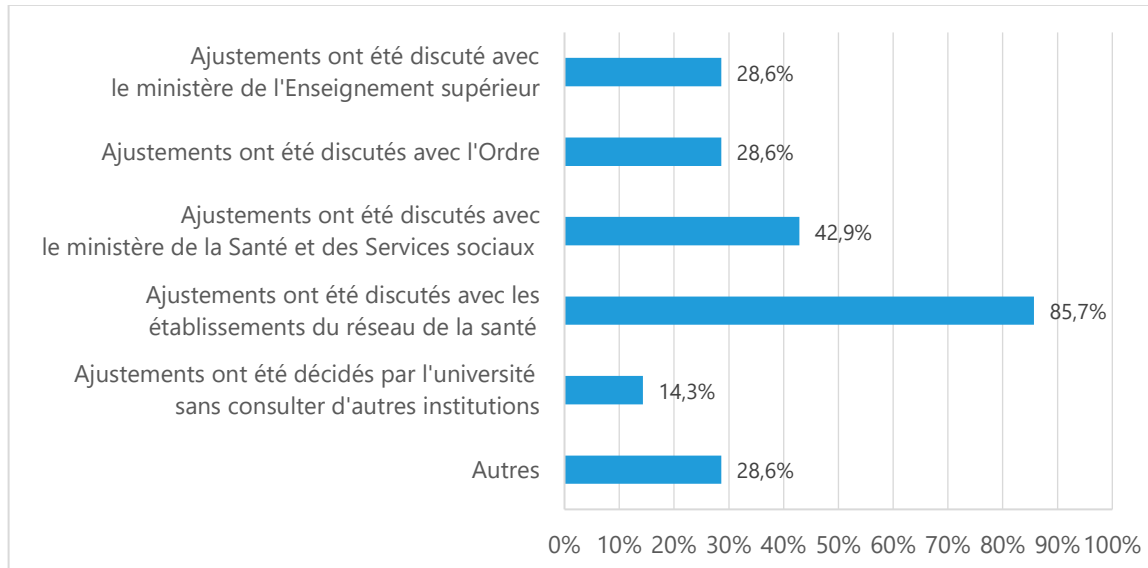
Figure 32 : Répartition des institutions avec lesquelles les cégeps ont discuté des ajustements effectués aux stages



Les cégeps ayant effectué des ajustements au niveau des stages ont discuté de ces modifications avec certaines institutions comme suit :

- Aucun cégep n'a partagé avec l'Ordre les ajustements effectués dans leurs stages ;
- 10,9 % des cégeps ont discuté des ajustements avec le ministère de la Santé et des Services sociaux ;
- 17,4 % ont eu des échanges avec le ministère de l'Enseignement supérieur et d'autres institutions comme des établissements d'enseignement régionaux, d'autres cégeps de la région et des cégeps au sein de la Fédération des cégeps et du regroupement des collèges métropolitains ;
- 30,4 % ont décidé des ajustements sans consulter d'autres institutions ;
- 63 % ont discuté des ajustements avec les établissements du réseau de la santé.

Figure 33 : Répartition des institutions avec lesquelles les universités ont discuté des ajustements effectués aux stages



Les universités ont eu des communications à propos des stages avec diverses institutions comme suit :

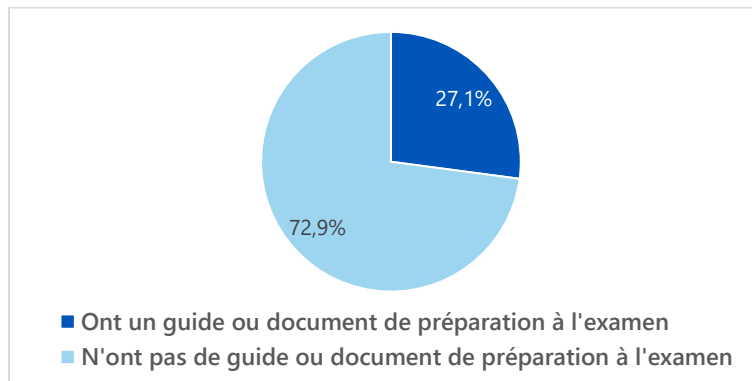
- 14,3 % des universités ont discuté à l'interne des ajustements sans consulter d'autres institutions ;
- 28,6 % des universités ont discuté des ajustements avec le ministère de l'Enseignement supérieur et l'Ordre ;
- 28,6 % en ont discuté avec d'autres institutions comme l'Association canadienne des écoles de sciences infirmières et la table provinciale en sciences infirmières ;
- 42,9 % des universités en ont discuté avec le ministère de la Santé et des Services sociaux ;
- 85,7 % des universités ont discuté avec les établissements du réseau de la santé.

5.4 Outils de préparation à l'examen professionnel de l'Ordre

5.4.1 Guide ou document de préparation à l'examen professionnel

Plusieurs cégeps (27,1 %) ont produit un document, des notes ou un guide de préparation à l'examen de l'Ordre. En général, le but de ce document est d'aider les personnes étudiantes à mieux se préparer à l'examen de synthèse du cégep et à l'examen professionnel de l'Ordre.

Figure 34 : Guide ou document de préparation à l'examen professionnel

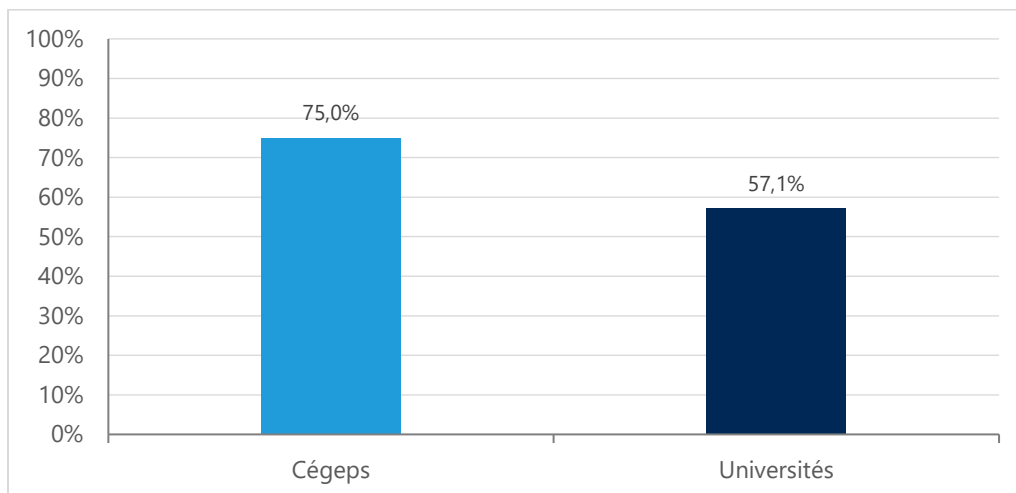


Les universités n'ont produit aucun guide ou document de préparation à l'examen de l'Ordre.

5.4.2 Activités de préparation à l'examen professionnel

Plusieurs cégeps et universités offrent des activités de préparation à l'examen professionnel de l'Ordre. Un graphique avec la proportion des établissements offrant ce genre d'activités se trouve ci-dessous.

Figure 35 : Proportion des établissements d'enseignement ayant offert des activités de préparation à l'examen professionnel

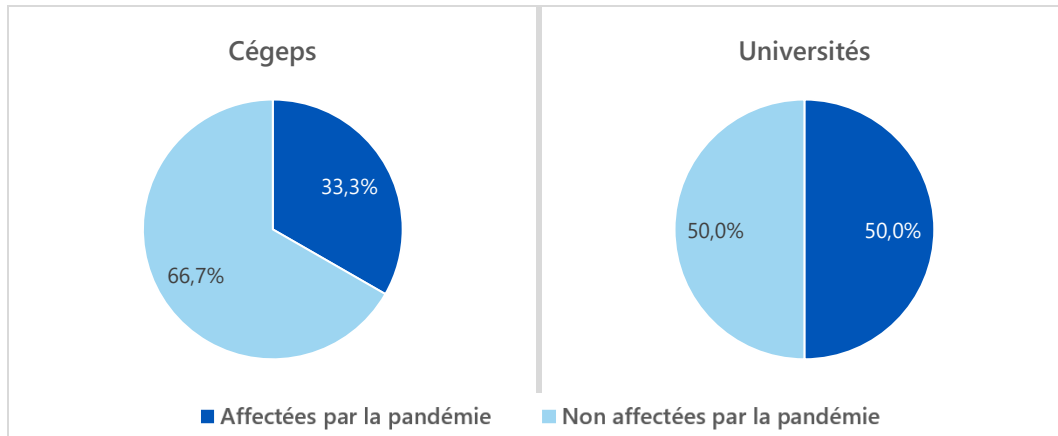


75 % des cégeps offrent des activités de préparation à l'examen de l'Ordre par rapport à 57,1 % des universités qui offrent le même genre d'activités.

5.4.3 Impact de la pandémie sur les activités de préparation à l'examen professionnel

La pandémie a eu des impacts sur les activités de préparation à l'examen professionnel de plusieurs établissements d'enseignement.

Figure 36 : Proportion des établissements d'enseignement dont les activités de préparation à l'examen professionnel ont été impactées par la pandémie



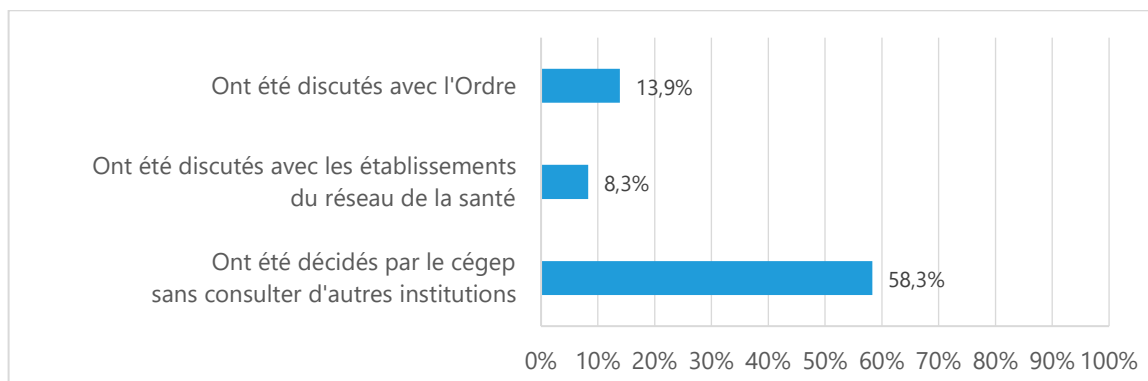
Au niveau des cégeps 33,3 % ont eu leurs activités de préparation à l'examen professionnel impactées par la pandémie par rapport à 66,7 % qui n'ont pas été impactés. Certains cégeps déclarent n'avoir pu tenir d'activités en 2020, d'autres n'ont pu faire que 75 % des activités et certains ont eu des activités en mode virtuel et non en présentiel.

La moitié des universités (50 %) ont eu des activités impactées par la pandémie.

5.4.4 Communication entourant les décisions relatives au contenu des activités de préparation à l'examen professionnel avec d'autres institutions

Plusieurs établissements ont préparé des activités de préparation à l'examen professionnel dans le but d'aider les personnes étudiantes. Pour ce faire, certains établissements ont consulté d'autres institutions afin de décider du contenu ou du format de ces activités. Les figures suivantes présentent les institutions avec lesquelles les établissements d'enseignement ont discuté des activités de préparation à l'examen professionnel.

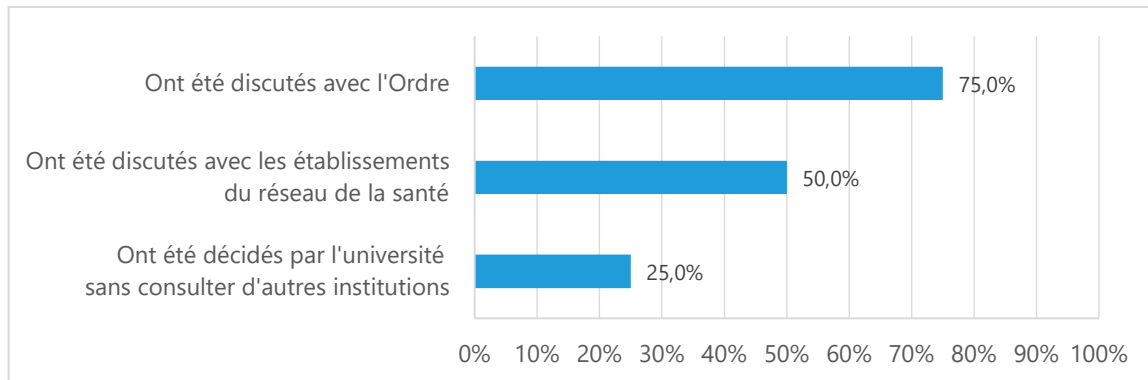
Figure 37 : Répartition des institutions avec lesquelles les cégeps ont discuté du contenu ou du format des activités de préparation à l'examen professionnel



Les activités de préparation élaborées par les cégeps ont été décidées avec :

- Les établissements du réseau de la santé (8,3 %) ;
- L'Ordre (13,9 %) ;
- Aucune autre institution (58,3 %).

Figure 38 : Répartition des institutions avec lesquelles les universités ont discuté du contenu ou du format des activités de préparation à l'examen professionnel



Les universités ont décidé des activités de préparation élaborées avec :

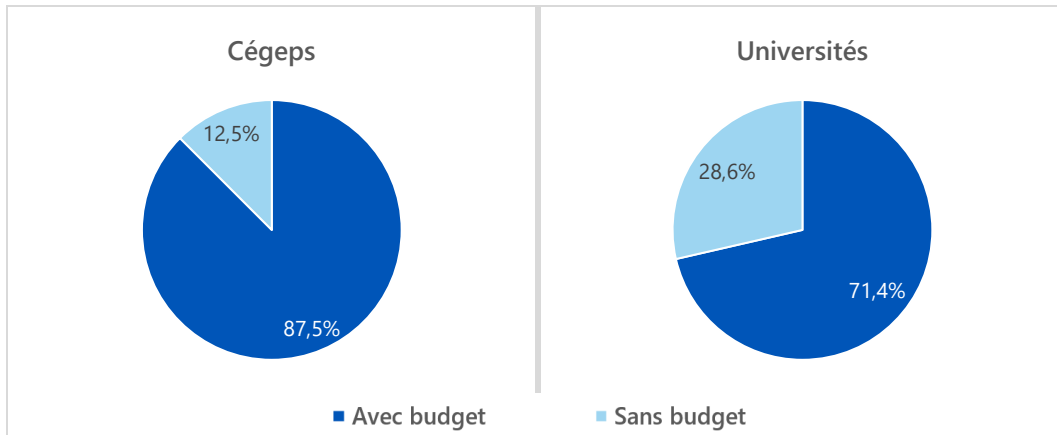
- Aucune autre institution (25 %) ;
- L'Ordre (75 %) ;
- Les établissements du réseau de la santé (50 %).

5.5 Autres sujets

5.5.1 Financement

Durant la pandémie, le gouvernement du Québec a prévu un financement particulier pour les établissements d'enseignement afin de soutenir les ajustements pédagogiques et logistiques nécessaires à la continuité de l'enseignement.

Figure 39 : Proportion des établissements d'enseignement ayant bénéficié d'un financement particulier



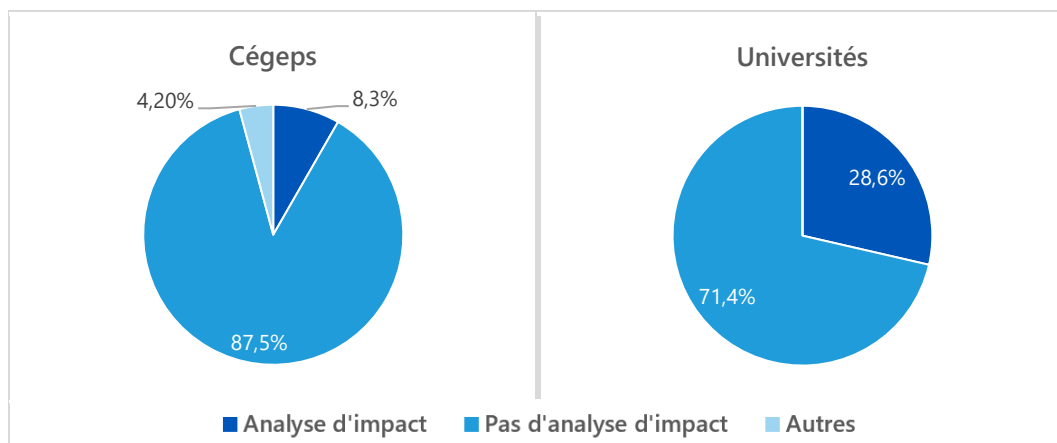
La grande majorité des cégeps, soit 87,5 %, ont bénéficié de ce financement comparativement à 71,4 % des universités.

5.5.2 Moyens pédagogiques à pérenniser

De nouveaux moyens pédagogiques ont été développés et utilisés durant la pandémie. La majorité des établissements d'enseignement (81,3 % des cégeps et 85,7 % des universités) ont déclaré que plusieurs moyens pédagogiques utilisés durant la pandémie seront pérennisés.

5.5.3 Analyse d'impact

Figure 40 : Analyse d'impact



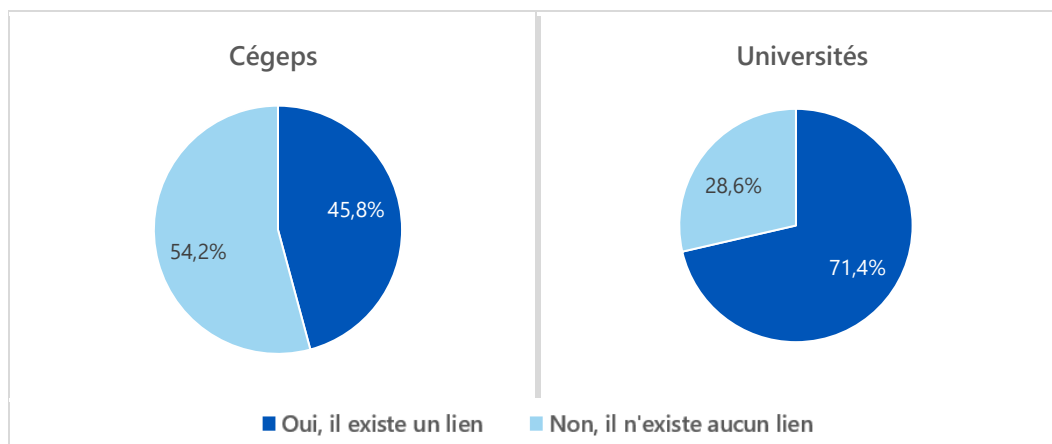
- La grande majorité des cégeps (87,5 %) et des universités (71,4 %) n'ont pas fait d'analyse d'impact des divers ajustements sur les apprentissages et compétences des personnes étudiantes ;

- 8,3 % des cégeps et 28,6 % des universités sont en train de faire une analyse d'impact. Notons qu'un seul établissement (une université) a complété une telle analyse ;
- 4,2 % des cégeps ont soit fait une évaluation continue pour apporter les ajustements au fur et à mesure ou ont réalisé un rapport de synthèse qui ne porte pas spécifiquement sur l'impact de la pandémie, mais qui fait ressortir les principaux constats liés aux effets de celle-ci.

5.5.4 Lien possible entre les ajustements effectués dans le programme de formation et la performance des personnes candidates à l'examen professionnel

Questionnés sur l'existence d'un lien possible entre les ajustements effectués dans le programme (cours, laboratoires, stages) et la performance des personnes candidates à l'examen professionnel, les établissements d'enseignement ont des opinions différentes et ont répondu comme suit :

Figure 41 : Existence d'un lien possible entre les ajustements au programme et la performance des établissements d'enseignement à l'examen professionnel

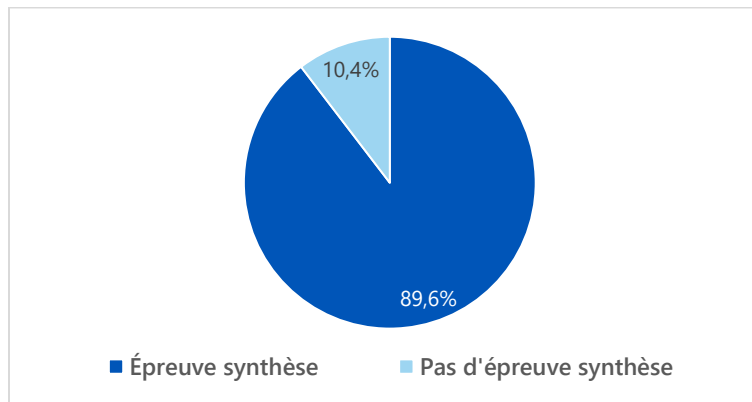


- Plus de la moitié des cégeps, soit 54,2 % pensent qu'il n'existe aucun lien, alors que 45,8 % disent autrement ;
- Près du trois quarts des universités, soit 71,4 % pensent qu'il existe un lien, contrairement à 28,6 % d'entre elles.

5.5.5 Épreuve synthèse de programme (cégep)

La grande majorité des cégeps (89,6 %) offrent une épreuve synthèse à la fin du cycle de 3 ans d'études. Cette étape est une condition de diplomation pour les établissements d'enseignement.

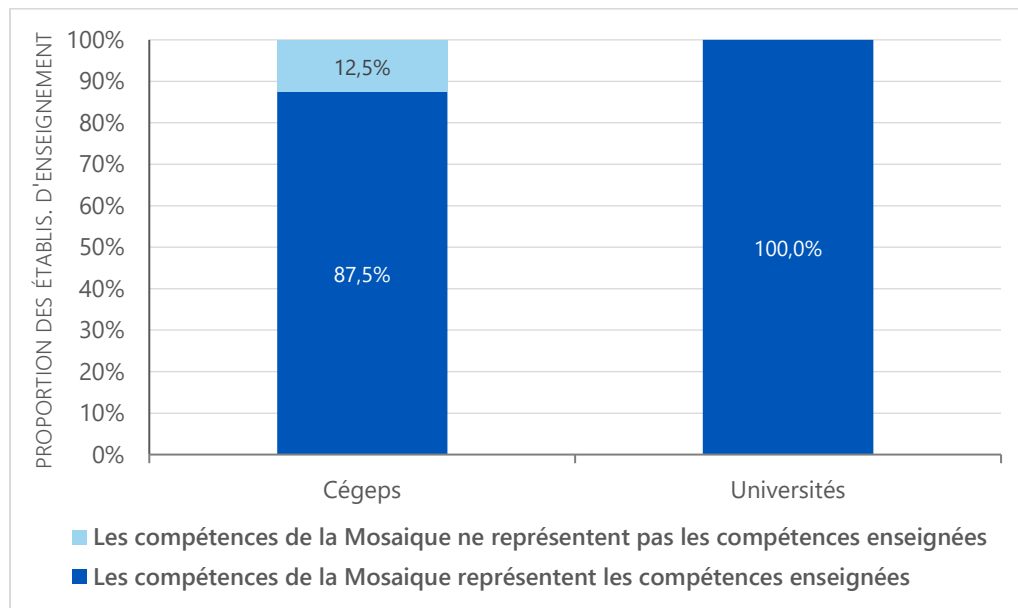
Figure 42 : Proportion des cégeps offrant une épreuve synthèse



5.5.6 Mosaïque de compétences de l'Ordre

Questionnés à propos de l'arrimage entre les compétences de la Mosaïque et celles enseignées dans le programme de soins et des sciences infirmières, les établissements d'enseignement ont répondu comme suit :

Figure 43 : Correspondance entre les compétences de la Mosaïque de l'Ordre et les compétences enseignées



- 87,5 % des cégeps pensent que les compétences de la Mosaïque correspondent à celles du programme d'études en soins infirmiers (DEC), tandis que 12,5 % des cégeps disent le contraire ;
- 100 % des universités déclarent que les compétences de la Mosaïque correspondent à celles de leur programme.

ANNEXES

Annexe 1 : Questionnaire envoyé aux établissements d'enseignement collégial

Pandémie et programme technique (DEC) en soins infirmiers offerts par les établissements d'enseignement du Québec

À la suite des résultats de l'examen de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) à sa séance du mois de septembre 2022, le bureau du Commissaire à l'admission aux professions a décidé de lancer une vérification sur la situation. La vérification porte sur l'examen en tant que tel de même que sur la formation et la préparation à l'examen des personnes candidates.

Ce questionnaire vise à recueillir des informations concernant la formation et la préparation des personnes étudiantes issues du programme de DEC en soins infirmiers durant la période de la pandémie de COVID-19 au Québec.

Ce questionnaire comprend 6 sections :

Section I : Caractéristiques du programme en soins infirmiers ;

Section II : Cours théoriques dans le cadre du programme de DEC en soins infirmiers ;

Section III : Laboratoires dans le cadre du programme de DEC en soins infirmiers ;

Section IV : Stages dans le cadre du programme de DEC en soins infirmiers ;

Section V : Ateliers ou activités de préparation à l'examen de l'OIIQ ;

Section VI : Généralités.

Veuillez prendre note qu'à la fin de chaque section du questionnaire, un espace vous est réservé afin que vous puissiez ajouter certaines informations si vous le désirez.

Le questionnaire a été bâti de sorte qu'il s'adapte aux réponses cochées par le répondant. Ainsi, en fonction des réponses cochées, il se peut qu'une section ou qu'un certain nombre de questions ne soient pas proposées au répondant parce qu'elles ne s'appliquent pas à la réalité de l'établissement d'enseignement concerné. Cela implique que le répondant n'aura pas à répondre à l'ensemble des questions contenues dans le questionnaire.

Délai pour répondre : Nous aimerions recevoir vos réponses au plus tard le vendredi 20 janvier 2023.

Merci de votre collaboration,

Bureau du Commissaire à l'admission aux professions

N. B. Dans le présent document, les termes employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique ; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.

1. Coordonnées du répondant *

Nom de l'établissement d'enseignement

Nom de la personne répondante

Fonction

Téléphone (avec numéro de poste si applicable)

Courriel

SECTION I : CARACTÉRISTIQUES DU PROGRAMME DE DEC EN SOINS INFIRMIERS

2. Est-ce que votre programme de DEC en soins infirmiers comporte un examen synthèse comme condition de diplomation ? *

- ☐ oui
☐ non

3. Votre examen synthèse est-il un examen (plusieurs choix de réponses possibles) : *

- ☐ Avec des questions à choix multiples
☐ Avec des questions à développement
☐ Avec des mises en situation
☐ Avec un volet pratique (par ex. : examen clinique objectif structuré)
☐ Autres, précisez

SECTION II : COURS THÉORIQUES DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE DEC EN SOINS INFIRMIERS

4. La pandémie (depuis mars 2020) a-t-elle entraîné la suspension des cours théoriques du programme de DEC ? *

- ☐ non
☐ oui, indiquez le nombre de semaines et la ou les période(s)/date(s) de suspension

5. En raison de la pandémie (depuis mars 2020) quel a été le mode d'enseignement des cours théoriques du programme de DEC utilisé par votre établissement ? *

- ☐ En ligne
☐ En présentiel
☐ En ligne et en présentiel

6. En raison de la pandémie (depuis mars 2020), avez-vous modifié le contenu des cours théoriques du programme de DEC ? *

- ☐ oui
☐ non

7. Si vous avez répondu « Oui » à la question précédente, quels sont les changements effectués au contenu des cours théoriques du programme de DEC ?

8. En raison de la pandémie (depuis mars 2020), l'enseignement des cours théoriques du programme de DEC a-t-il été plus intense certaines sessions (ajout de nombre d'heures de cours) ? *

- ☐ oui
☐ non

9. En raison de la pandémie (depuis mars 2020), avez-vous fait des ajustements aux modalités d'évaluation des apprentissages du programme de DEC ? *

- ☐ oui
☐ non

10. Si vous avez répondu « Oui » à la question précédente, quels sont les ajustements effectués aux modalités d'évaluation des apprentissages du programme DEC ?

11. Avez-vous répondu « Oui » à au moins l'une des questions 6 à 10 ? *

- ☐ oui
☐ non

12. Les ajustements aux cours théoriques : *

- ☐ Ont été discutés avec le ministère de l'Enseignement supérieur
☐ Ont été discutés avec l'OIIQ
☐ Ont été discutés avec les établissements du réseau de la santé
☐ Ont été décidés par le cégep sans consulter d'autres institutions
☐ Autres, précisez

13. Les ajustements aux cours théoriques sont-ils toujours en place ? *

- ☐ oui
☐ non, indiquez la date de la fin.

14. Selon vous, comment les enseignants du programme de DEC se sont-ils adaptés aux nouvelles réalités face aux changements entraînés par la pandémie (horaire de travail, téléapprentissage, etc.) ? *

15. En raison de la pandémie (depuis mars 2020), y a-t-il eu du retard dans l'enseignement théorique de certaines matières ? *

- ☐ oui
☐ non

16. Le retard dans l'enseignement théorique de certaines matières a-t-il été rattrapé ? *

- ☐ non
☐ oui, comment ce retard a-t-il été rattrapé ?

17. Avez-vous développé de nouveaux outils pour soutenir l'apprentissage durant la pandémie ? *

- ☐ non
☐ oui, lesquels

18. Si vous avez des commentaires à formuler relativement à l'enseignement des cours théoriques en contexte de pandémie, veuillez utiliser l'espace ci-dessous.

SECTION III : LABORATOIRES DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE DEC EN SOINS INFIRMIERS

19. La pandémie (depuis mars 2020) a-t-elle entraîné la suspension des laboratoires prévus au programme de DEC ? *

- ☐ non
☐ oui, indiquez le nombre de semaines et la période de suspension

20. Malgré la pandémie (depuis mars 2020), avez-vous réalisé tous les laboratoires prévus ? *

- ☐ oui
☐ non

21. En raison de la pandémie (depuis mars 2020), les laboratoires ont-ils été réalisés : *

- ☐ En ligne
☐ En présentiel
☐ En ligne et en présentiel

22. En raison de la pandémie (depuis mars 2020), avez-vous modifié les laboratoires (contenu, enseignement, autres, etc.) ? *

- ☐ oui
☐ non

23. Si vous avez répondu « Oui » à la question précédente, quelles sont les modifications/adaptations effectuées aux laboratoires ?

24. En raison de la pandémie (depuis mars 2020), avez-vous fait des ajustements aux modalités d'évaluation des apprentissages des laboratoires ? *

- ☐ oui
☐ non

25. Si vous avez répondu « Oui » à la question précédente, quels sont les ajustements effectués aux modalités d'évaluation des apprentissages des laboratoires ?

26. Avez-vous répondu « oui » à au moins l'une des questions 22 à 25 ? *

- ☐ oui
☐ non

27. Les ajustements aux laboratoires (plusieurs choix de réponses possibles) : *

- ☐ Ont été discutés avec le ministère de l'Enseignement supérieur
☐ Ont été discutés avec l'OIIQ
☐ Ont été discutés avec les établissements du réseau de la santé
☐ Ont été décidés par le cégep sans consulter d'autres institutions
☐ Autres, précisez

28. Les ajustements aux laboratoires sont-ils toujours en place ? *

- ☐ oui
☐ non, indiquez la date de la fin

29. Si vous avez des commentaires à formuler relativement à l'expérience des laboratoires en contexte de pandémie, veuillez utiliser l'espace ci-dessous.

SECTION IV : STAGES DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE DEC EN SOINS INFIRMIERS

30. En raison de la pandémie (depuis mars 2020), les stages prévus au programme de DEC ont-ils été interrompus ? *

- ☐ non
☐ oui, indiquez le nombre de semaines et la période d'interruption

31. En raison de la pandémie (depuis mars 2020), les stages ont eu lieu : *

- ☐ En présentiel
☐ En virtuel ou par d'autres moyens pédagogiques
☐ En partie en présentiel, en partie en virtuel ou par d'autres moyens pédagogiques

32. En raison de la pandémie (depuis mars 2020), les stages non réalisés en présentiel se sont faits par (plusieurs choix de réponses possibles) : *

- ☐ Des visionnements de capsules de vidéos pédagogiques (stage virtuel)
☐ Autres moyens pédagogiques, précisez

33. En raison de la pandémie (depuis mars 2020), avez-vous modifié le contenu des stages ? *

- ☐ oui
☐ non

34. Si vous avez répondu « Oui » à la question précédente, quelles sont les modifications/adaptations apportées aux stages [ex. : durée, niveau d'exposition habituel à différents contextes ou services (unités de soin, services d'affectation)] ?

35. En raison de la pandémie (depuis mars 2020), le nombre d'heures de stage en présentiel des étudiants a-t-il été réduit (stages raccourcis) ? *

☐ non

☐ oui, expliquez ?

36. En raison de la pandémie (depuis mars 2020), avez-vous fait des ajustements aux modalités d'évaluation des stages ? *

☐ oui

☐ non

37. Si vous avez répondu « Oui » à la question précédente, quels sont les ajustements effectués aux modalités d'évaluation des stages ?

38. Avez-vous répondu « oui » à au moins l'une des questions 33 à 37 ? *

☐ oui

☐ non

39. Les ajustements aux stages (plusieurs choix de réponses possibles) : *

- ☐ Ont été discutés avec le ministère de l'Enseignement supérieur
- ☐ Ont été discutés avec l'OIIQ
- ☐ Ont été discutés avec le ministère de la Santé et des Services sociaux
- ☐ Ont été discutés avec les établissements du réseau de la santé
- ☐ Ont été décidés par le cégep sans consulter d'autres institutions
- ☐ Autres, précisez

40. Les ajustements aux stages sont-ils toujours en place ? *

☐ oui

☐ non, indiquez la date de la fin.

41. En contexte de pandémie (depuis mars 2020), est-ce que tous les stages prévus au programme, indépendamment de leur mode de réalisation (stages en présentiel, virtuels ou par d'autres moyens pédagogiques, etc.), ont pu avoir lieu ? *

☐ oui

☐ non

42. Votre établissement a-t-il mis en place des mesures compensatoires par rapport aux stages qui n'ont pas pu avoir lieu ? *
- ☐ non
- ☐ oui, indiquez les mesures mises en place
43. Selon vous, les mesures compensatoires ont-elles permis de respecter les objectifs d'apprentissage du programme ? *
- ☐ oui
- ☐ non, expliquez.
44. En contexte de pandémie, indiquez pourquoi votre établissement d'enseignement n'a pas mis en place des mesures compensatoires par rapport aux stages qui n'ont pas pu avoir lieu. *
-
45. Généralement et hors du contexte de la pandémie, y a-t-il un problème d'accès aux stages du programme de DEC ? *
- ☐ oui
- ☐ non
46. Précisez la nature des problèmes d'accès aux stages du programme de DEC rencontrés généralement en dehors du contexte de la pandémie (plusieurs choix de réponses possibles) : *
- ☐ Nombre limité de places de stage
- ☐ Nombre insuffisant de superviseurs (es)/précepteurs (trices)
- ☐ Nombre limité de milieux de stage
- ☐ Autres, précisez
47. Pendant la pandémie, y a-t-il eu un problème particulier d'accès aux stages du programme de DEC ? *
- ☐ oui
- ☐ non
48. Précisez la nature des problèmes d'accès aux stages du programme de DEC rencontrés pendant la pandémie (plusieurs choix de réponses possibles) : *
- ☐ Nombre limité de places de stage
- ☐ Nombre insuffisant de superviseurs(es)/précepteurs(trices)
- ☐ Nombre limité de milieux de stage
- ☐ Autres, précisez
49. Si vous avez des commentaires à formuler relativement à l'expérience des stages en contexte de pandémie, veuillez utiliser l'espace ci-dessous.
-

SECTION V : ATELIERS OU ACTIVITÉS DE PRÉPARATION À L'EXAMEN DE L'OIIQ

50. Est-ce qu'un document ou guide de préparation à l'examen de l'OIIQ a été produit par votre établissement ? *

- ☐ oui
☐ non

51. Pour quelles raisons ce document ou guide de préparation à l'examen de l'OIIQ a été produit ?*

52. Envisagez-vous de produire un document ou guide de préparation à l'examen de l'OIIQ pour votre établissement ? *

- ☐ non
☐ oui, pourquoi

53. Est-ce que votre établissement d'enseignement offre à ses finissantes (ants) des ateliers ou activités de préparation à l'examen de l'OIIQ ? *

- ☐ oui
☐ non

54. Pour quelles raisons ces ateliers ou activités ont été mis en place ? *

55. À quel moment les ateliers ou activités ont été mis en place ? *

Date

56. Quels sont le coût et la durée des ateliers ou activités ? *

Coût

Durée (nombre d'heures des ateliers)

57. Est-ce que le contenu ou le format des ateliers ou activités (plusieurs choix de réponses possibles) : *

- ☐ Ont été discutés avec l'OIIQ
☐ Ont été discutés avec les établissements du réseau de la santé
☐ Ont été décidés par le cégep sans consulter d'autres institutions
☐ Autres, précisez

58. Est-ce que les ateliers ou activités sont offerts en collaboration avec des établissements du réseau de la santé ? *

- ☐ oui
☐ non

59. Ces ateliers ou activités ont-ils été affectés par la pandémie (depuis mars 2020) ? *

☐ non

☐ oui, indiquez de quelle manière

60. Votre établissement d'enseignement envisage-t-il d'offrir des ateliers ou activités de préparation à l'examen de l'OIIQ ?

☐ oui, pourquoi

☐ non, pourquoi

61. Si vous avez des commentaires à formuler ou des informations additionnelles sur les documents/guides ou sur l'expérience des ateliers ou activités de préparation de l'examen, veuillez utiliser l'espace ci-dessous.

SECTION VI : GÉNÉRALITÉS

62. Avez-vous effectué une analyse de l'impact des ajustements aux cours/laboratoires/stages et autres sur les apprentissages et compétences des personnes étudiantes depuis leur mise en place ? *

☐ non

☐ oui, une analyse est en cours

☐ oui, l'analyse est terminée et a donné lieu à la rédaction d'un rapport (précisez la date du rapport)

63. Selon vous, y a-t-il un lien entre les ajustements au programme (cours, laboratoires, stages et autres activités) et la performance des étudiants à l'examen professionnel en vue de l'admission à la profession ? *

☐ oui

☐ non

64. Depuis le début de la pandémie, avez-vous eu des échanges avec l'OIIQ concernant les enjeux des ajustements au programme (cours, laboratoires, stages et autres activités) relativement à la performance des étudiants à l'examen professionnel en vue de l'admission à la profession ? Si oui, expliquez la nature de ces échanges et enjeux. *

65. Pendant la pandémie (depuis mars 2020), comment décririez-vous l'apprentissage des étudiants au regard des objectifs du programme ? *

66. Un budget particulier a-t-il été mis à la disposition de votre établissement d'enseignement pour soutenir les adaptations pédagogiques et logistiques dues à la pandémie (depuis mars 2020) ? *

☐ oui

☐ non

67. Avez-vous des modalités d'apprentissage mises en place pendant la pandémie (depuis mars 2020) que vous entendez pérenniser ? *

☐ oui

☐ non

68. Indiquez les modalités d'apprentissage mises en place pendant la pandémie (depuis mars 2020) et les raisons pour lesquelles vous entendez les pérenniser ? *

69. Selon vous, les compétences inscrites à la « Mosaïque des compétences » de l'OIIQ correspondent-elles à celles enseignées dans le cadre du programme de DEC de votre établissement ? *

☐ oui

☐ non

70. Quelles sont, selon vous, les différences entre les compétences du programme DEC telles qu'enseignées et celles de la « Mosaïque des compétences » de l'OIIQ ? *

71. Votre établissement d'enseignement offre-t-il un programme d'attestation d'études collégiales (AEC) Intégration à la profession infirmière au Québec ? *

☐ oui

☐ non

Le sondage est terminé. Merci beaucoup pour votre participation.

Pour répondre aux besoins de la vérification, cela peut arriver que l'on communique avec vous par courriel ou par téléphone. Merci de votre collaboration

La fenêtre peut être fermée.

Annexe 2 : Questionnaire envoyé aux établissements d'enseignement universitaire

Pandémie et baccalauréat en sciences infirmières offerts par les universités du Québec

À la suite des résultats de l'examen de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) à sa séance du mois de septembre 2022, le bureau du Commissaire à l'admission aux professions a décidé de lancer une vérification sur la situation. La vérification porte sur l'examen en tant que tel de même que sur la formation et la préparation à l'examen des personnes candidates.

Ce questionnaire vise à recueillir des informations concernant la formation et la préparation des personnes étudiantes issues du baccalauréat en sciences infirmières durant la période de la pandémie de COVID-19 au Québec.

Ce questionnaire comprend 6 sections :

Section I : Caractéristiques du programme du baccalauréat en sciences infirmières ;

Section II : Cours théoriques dans le cadre du baccalauréat en sciences infirmières ;

Section III : Laboratoires dans le cadre du baccalauréat en sciences infirmières ;

Section IV : Stages dans le cadre du programme de baccalauréat en sciences infirmières ;

Section V : Ateliers ou activités de préparation à l'examen de l'OIIQ ;

Section VI : Généralités.

Veuillez prendre note qu'à la fin de chaque section du questionnaire, un espace vous est réservé afin que vous puissiez ajouter certaines informations si vous le désirez.

Le questionnaire a été bâti de sorte qu'il s'adapte aux réponses cochées par le répondant. Ainsi, en fonction des réponses cochées, il se peut qu'une section ou qu'un certain nombre de questions ne soient pas proposées au répondant parce qu'elles ne s'appliquent pas à la réalité de l'université concernée. Cela implique que le répondant n'aura pas à répondre à l'ensemble des questions contenues dans le questionnaire.

Délai pour répondre : Nous aimerions recevoir vos réponses au plus tard le vendredi 20 janvier 2023.

Merci de votre collaboration,

Bureau du Commissaire à l'admission aux professions

N. B. Dans le présent document, les termes employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique ; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.

1. Coordonnées du répondant *

Nom de l'université	
Nom de la personne répondante	
Fonction	
Téléphone (avec numéro de poste sir applicable)	
Courriel	

SECTION I : CARACTÉRISTIQUES DU BACCALAURÉAT EN SCIENCES INFIRMIÈRES

2. Est-ce que votre programme de baccalauréat en sciences infirmières comporte un examen synthèse comme condition de diplomation ? *

- ☐ oui
☐ non

3. Votre examen synthèse est-il un examen (plusieurs choix de réponses possibles) : *

- ☐ Avec des questions à choix multiples
☐ Avec des questions à développement
☐ Avec des mises en situation
☐ Avec un volet pratique (par ex. : examen clinique objectif structuré)
☐ Autres, précisez

SECTION II : COURS THÉORIQUES DANS LE CADRE DU BACCALAURÉAT EN SCIENCES INFIRMIÈRES

4. La pandémie (depuis mars 2020) a-t-elle entraîné la suspension des cours théoriques du baccalauréat en sciences infirmières ? *

- ☐ non
☐ oui, indiquez le nombre de semaines et la ou les période(s)/date(s) de suspension

5. En raison de la pandémie (depuis mars 2020) quel a été le mode d'enseignement des cours théoriques du baccalauréat en sciences infirmières utilisé par votre université ? *

- ☐ En ligne
☐ En présentiel
☐ En ligne et en présentiel

6. En raison de la pandémie (depuis mars 2020), avez-vous modifié le contenu des cours théoriques du baccalauréat ? *

- ☐ oui
☐ non

7. Si vous avez répondu « Oui » à la question précédente, quels sont les changements effectués au contenu des cours théoriques du baccalauréat ?

8. En raison de la pandémie (depuis mars 2020), l'enseignement des cours théoriques du baccalauréat a-t-il été plus intense certaines sessions (ajout de nombre d'heures de cours) ? *

- ☐ oui
☐ non

9. En raison de la pandémie (depuis mars 2020), avez-vous fait des ajustements aux modalités d'évaluation des apprentissages du baccalauréat ? *
- ☐ oui
- ☐ non
10. Si vous avez répondu « Oui » à la question précédente, quels sont les ajustements effectués aux modalités d'évaluation des apprentissages du baccalauréat ?
-
11. Avez-vous répondu « Oui » à au moins l'une des questions 6 à 10 ? *
- ☐ oui
- ☐ non
12. Les ajustements aux cours théoriques : *
- ☐ Ont été discutés avec le ministère de l'Enseignement supérieur
- ☐ Ont été discutés avec l'OIIQ
- ☐ Ont été discutés avec les établissements du réseau de la santé
- ☐ Ont été décidés par l'université sans consulter d'autres institutions
- ☐ Autres, précisez
13. Les ajustements aux cours théoriques sont-ils toujours en place ? *
- ☐ oui
- ☐ non, indiquez la date de la fin.
14. Selon vous, comment les enseignants du baccalauréat en sciences infirmières se sont-ils adaptés aux nouvelles réalités face aux changements entraînés par la pandémie (horaire de travail, téléapprentissage, etc.) ? *
-
15. En raison de la pandémie (depuis mars 2020), y a-t-il eu du retard dans l'enseignement théorique de certaines matières ? *
- ☐ oui
- ☐ non
16. Le retard dans l'enseignement théorique de certaines matières a-t-il été rattrapé ? *
- ☐ non
- ☐ oui, comment ce retard a-t-il été rattrapé ?
17. Avez-vous développé de nouveaux outils pour soutenir l'apprentissage durant la pandémie ? *
- ☐ non
- ☐ oui, lesquels

18. Si vous avez des commentaires à formuler relativement à l'enseignement des cours théoriques en contexte de pandémie, veuillez utiliser l'espace ci-dessous.

SECTION III : LABORATOIRES DANS LE CADRE DU BACCALAURÉAT EN SCIENCES INFIRMIÈRES

19. La pandémie (depuis mars 2020) a-t-elle entraîné la suspension des laboratoires prévus au baccalauréat en sciences infirmières ? *

- ☐ non
☐ oui, indiquez le nombre de semaines et la période de suspension

20. Malgré la pandémie (depuis mars 2020), avez-vous réalisé tous les laboratoires prévus ? *

- ☐ oui
☐ non

21. En raison de la pandémie (depuis mars 2020), les laboratoires ont-ils été réalisés : *

- ☐ En ligne
☐ En présentiel
☐ En ligne et en présentiel

22. En raison de la pandémie (depuis mars 2020), avez-vous modifié les laboratoires (contenu, enseignement, autres, etc.) ? *

- ☐ oui
☐ non

23. Si vous avez répondu « Oui » à la question précédente, quelles sont les modifications/adaptations effectuées aux laboratoires ?

24. En raison de la pandémie (depuis mars 2020), avez-vous fait des ajustements aux modalités d'évaluation des apprentissages des laboratoires ? *

- ☐ oui
☐ non

25. Si vous avez répondu « Oui » à la question précédente, quels sont les ajustements effectués aux modalités d'évaluation des apprentissages des laboratoires ?

26. Avez-vous répondu « oui » à au moins l'une des questions 22 à 25 ? *

- ☐ oui
☐ non

27. Les ajustements aux laboratoires (plusieurs choix de réponses possibles) : *

- ☐ Ont été discutés avec le ministère de l'Enseignement supérieur
☐ Ont été discutés avec l'OIIQ
☐ Ont été discutés avec les établissements du réseau de la santé
☐ Ont été décidés par l'université sans consulter d'autres institutions
☐ Autres, précisez

28. Les ajustements aux laboratoires sont-ils toujours en place ? *

- ☐ oui
☐ non, indiquez la date de la fin

29. Si vous avez des commentaires à formuler relativement à l'expérience des laboratoires en contexte de pandémie, veuillez utiliser l'espace ci-dessous.

SECTION IV : STAGES DANS LE CADRE DU BACCALAURÉAT EN SCIENCES INFIRMIÈRES

30. En raison de la pandémie (depuis mars 2020), les stages prévus au baccalauréat ont-ils été interrompus ? *

- ☐ non
☐ oui, indiquez le nombre de semaines et la période d'interruption

31. En raison de la pandémie (depuis mars 2020), les stages ont eu lieu : *

- ☐ En présentiel
☐ En virtuel ou par d'autres moyens pédagogiques
☐ En partie en présentiel, en partie en virtuel ou par d'autres moyens pédagogiques

32. En raison de la pandémie (depuis mars 2020), les stages non réalisés en présentiel se sont faits par (plusieurs choix de réponses possibles) : *

- ☐ Des visionnements de capsules de vidéos pédagogiques (stage virtuel)
☐ Autres moyens pédagogiques, précisez

33. En raison de la pandémie (depuis mars 2020), avez-vous modifié le contenu des stages ? *

- ☐ oui
☐ non

34. Si vous avez répondu « Oui » à la question précédente, quelles sont les modifications/adaptations apportées aux stages [ex. : durée, niveau d'exposition habituel à différents contextes ou services (unités de soin, services d'affectation)] ?

35. En raison de la pandémie (depuis mars 2020), le nombre d'heures de stage en présentiel des étudiants a-t-il été réduit (stages raccourcis) ? *

☐ non

☐ oui, expliquez ?

36. En raison de la pandémie (depuis mars 2020), avez-vous fait des ajustements aux modalités d'évaluation des stages ? *

☐ oui

☐ non

37. Si vous avez répondu « Oui » à la question précédente, quels sont les ajustements effectués aux modalités d'évaluation des stages ?

38. Avez-vous répondu « oui » à au moins l'une des questions 33 à 37 ? *

☐ oui

☐ non

39. Les ajustements aux stages (plusieurs choix de réponses possibles) : *

☐ Ont été discutés avec le ministère de l'Enseignement supérieur

☐ Ont été discutés avec l'OIIQ

☐ Ont été discutés avec le ministère de la Santé et des Services sociaux

☐ Ont été discutés avec les établissements du réseau de la santé

☐ Ont été décidés par l'université sans consulter d'autres institutions

☐ Autres, précisez

40. Les ajustements aux stages sont-ils toujours en place ? *

☐ oui

☐ non, indiquez la date de la fin.

41. En contexte de pandémie (depuis mars 2020), est-ce que tous les stages prévus au baccalauréat, indépendamment de leur mode de réalisation (stages en présentiel, virtuels ou par d'autres moyens pédagogiques, etc.), ont pu avoir lieu ? *

☐ oui

☐ non

42. Votre université a-t-elle mis en place des mesures compensatoires par rapport aux stages qui n'ont pas pu avoir lieu ? *

☐ non

☐ oui, indiquez les mesures mises en place

43. Selon vous, les mesures compensatoires ont-elles permis de respecter les objectifs d'apprentissage du programme ? *

☐ oui

☐ non, expliquez.

44. En contexte de pandémie, indiquez pourquoi votre université n'a pas mis en place des mesures compensatoires par rapport aux stages qui n'ont pas pu avoir lieu. *

45. Généralement et hors du contexte de la pandémie, y a-t-il un problème d'accès aux stages du baccalauréat ? *

☐ oui

☐ non

46. Précisez la nature des problèmes d'accès aux stages du baccalauréat rencontrés généralement en dehors du contexte de la pandémie (plusieurs choix de réponses possibles) : *

☐ Nombre limité de places de stage

☐ Nombre insuffisant de superviseurs(es)/précepteurs(trices)

☐ Nombre limité de milieux de stage

☐ Autres, précisez

47. Pendant la pandémie, y a-t-il eu un problème particulier d'accès aux stages du baccalauréat ? *

☐ oui

☐ non

48. Précisez la nature des problèmes d'accès aux stages du baccalauréat rencontrés pendant la pandémie (plusieurs choix de réponses possibles) : *

☐ Nombre limité de places de stage

☐ Nombre insuffisant de superviseurs(es)/précepteurs(trices)

☐ Nombre limité de milieux de stage

☐ Autres, précisez

49. Si vous avez des commentaires à formuler relativement à l'expérience des stages en contexte de pandémie, veuillez utiliser l'espace ci-dessous.

SECTION V : ATELIERS OU ACTIVITÉS DE PRÉPARATION À L'EXAMEN DE L'OIIQ

50. Est-ce qu'un document ou guide de préparation à l'examen de l'OIIQ a été produit par votre université ? *

- ☐ oui
☐ non

51. Pour quelles raisons ce document ou guide de préparation à l'examen de l'OIIQ a été produit ? *

52. Envisagez-vous de produire un document ou guide de préparation à l'examen de l'OIIQ pour votre université ? *

- ☐ non
☐ oui, pourquoi

53. Est-ce que votre université offre à ses finissantes (ants) des ateliers ou activités de préparation à l'examen de l'OIIQ ? *

- ☐ oui
☐ non

54. Pour quelles raisons ces ateliers ou activités ont été mis en place ? *

55. À quel moment les ateliers ou activités ont été mis en place ?*

Date

56. Quels sont le coût et la durée des ateliers ou activités ? *

Coût
Durée (nombre d'heures des ateliers)

57. Est-ce que le contenu ou le format des ateliers ou activités (plusieurs choix de réponses possibles) : *

- ☐ Ont été discutés avec l'OIIQ
☐ Ont été discutés avec les établissements du réseau de la santé
☐ Ont été décidés par l'université sans consulter d'autres institutions
☐ Autres, précisez

58. Est-ce que les ateliers ou activités sont offerts en collaboration avec des établissements du réseau de la santé ? *

- ☐ oui
☐ non

59. Ces ateliers ou activités ont-ils été affectés par la pandémie (depuis mars 2020) ? *

☐ non

☐ oui, indiquez de quelle manière

60. Votre université envisage-t-elle d'offrir des ateliers ou activités de préparation à l'examen de l'OIIQ ?

☐ oui, pourquoi

☐ non, pourquoi

61. Si vous avez des commentaires à formuler ou des informations additionnelles sur les documents/guides ou sur l'expérience des ateliers ou activités de préparation de l'examen, veuillez utiliser l'espace ci-dessous.

SECTION VI : GÉNÉRALITÉS

62. Avez-vous effectué une analyse de l'impact des ajustements aux cours/laboratoires/stages et autres sur les apprentissages et compétences des personnes étudiantes depuis leur mise en place ? *

☐ non

☐ oui, une analyse est en cours

☐ oui, l'analyse est terminée et a donné lieu à la rédaction d'un rapport (précisez la date du rapport)

63. Selon vous, y a-t-il un lien entre les ajustements au programme (cours, laboratoires, stages et autres activités) et la performance des étudiants à l'examen professionnel en vue de l'admission à la profession ? *

☐ oui

☐ non

64. Depuis le début de la pandémie, avez-vous eu des échanges avec l'OIIQ concernant les enjeux des ajustements au programme (cours, laboratoires, stages et autres activités) relativement à la performance des étudiants à l'examen professionnel en vue de l'admission à la profession ? Si oui, expliquez la nature de ces échanges et enjeux. *

65. Pendant la pandémie (depuis mars 2020), comment décririez-vous l'apprentissage des étudiants au regard des objectifs du baccalauréat ? *

66. Un budget particulier a-t-il été mis à la disposition de votre université pour soutenir les adaptations pédagogiques et logistiques dues à la pandémie (depuis mars 2020) ? *

- ☐ oui
☐ non

67. Avez-vous des modalités d'apprentissage mises en place pendant la pandémie (depuis mars 2020) que vous entendez pérenniser ? *

- ☐ oui
☐ non

68. Indiquez les modalités d'apprentissage mises en place pendant la pandémie (depuis mars 2020) et les raisons pour lesquelles vous entendez les pérenniser ? *

69. Selon vous, les compétences inscrites à la « Mosaïque des compétences » de l'OIIQ correspondent-elles à celles enseignées dans le cadre du baccalauréat en sciences infirmières de votre université ? *

- ☐ oui
☐ non

70. Quelles sont, selon vous, les différences entre les compétences au baccalauréat telles qu'enseignées et celles de la « Mosaïque des compétences » de l'OIIQ ? *

71. Si vous avez des commentaires à formuler ou des informations additionnelles concernant le baccalauréat en sciences infirmières, veuillez utiliser l'espace ci-dessous. *

Le sondage est terminé. Merci beaucoup pour votre participation.

Pour répondre aux besoins de la vérification, cela peut arriver que l'on communique avec vous par courriel ou par téléphone. Merci de votre collaboration

La fenêtre peut être fermée.

Annexe 3 : Liste des établissements d'enseignement ayant répondu au questionnaire

Cégeps et collège privés

1. Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
2. Collège d'Alma
3. Cégep André-Laurendeau
4. Cégep de Baie-Comeau
5. Cégep Beauce-Appalaches
6. Cégep de Bois-de-Boulogne
7. Champlain Regional College – Campus Lennoxville
8. Champlain Regional College – Campus Saint-Lambert
9. Cégep de Chicoutimi
10. Collège Dawson
11. Cégep de Drummondville
12. Cégep Édouard Montpetit
13. Collège Ellis – Campus de Longueuil (privé subventionné)
14. Cégep Garneau
15. Cégep de la Gaspésie et des Îles
16. Cégep Gérald-Godin
17. Cégep de Granby
18. Collège Héritage
19. Cégep John Abbott
20. Cégep de Jonquière
21. Cégep régional de Lanaudière à Joliette
22. Cégep de La Pocatière
23. Cégep de Lévis-Lauzon
24. Cégep Limoilou
25. Cégep Lionel Groulx
26. Cégep de Maisonneuve
27. Cégep de Matane

28. Cégep Montmorency
29. Cégep de l'Outaouais
30. Cégep de Rimouski
31. Cégep de Rivière-du-Loup
32. Cégep de Rosemont
33. Cégep de Sainte-Foy
34. Cégep de Saint-Félicien
35. Cégep de Saint-Hyacinthe
36. Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu
37. Cégep de Saint-Jérôme
38. Cégep de Saint-Laurent
39. Cégep de Sept-Îles
40. Cégep de Shawinigan
41. Cégep de Sherbrooke
42. Cégep de Sorel-Tracy
43. Cégep de Thetford
44. Cégep de Trois-Rivières
45. Cégep de Valleyfield
46. Vanier College
47. Cégep de Victoriaville
48. Cégep du Vieux Montréal

Universités

1. Université de Montréal
2. Université de Sherbrooke
3. Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)
4. Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)
5. Université du Québec en Outaouais (UQO)
6. Université Laval
7. Université McGill

Annexe 4 : Liste des établissements d'enseignement consultés lors d'une entrevue complémentaire

Cégeps

1. Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
2. Cégep de Bois-de-Boulogne
3. Champlain Regional College – Campus Saint-Lambert
4. Cégep de Chicoutimi
5. Cégep de Drummondville
6. Cégep régional de Lanaudière à Joliette
7. Cégep de Lévis-Lauzon
8. Cégep Limoilou
9. Cégep Montmorency
10. Cégep de Rimouski
11. Cégep de Sherbrooke
12. Cégep de Trois-Rivières

Universités

1. Université de Montréal
2. Université de Sherbrooke
3. Université du Québec en Outaouais (UQO)

